QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11991 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 17 AOUT 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Nouvelles manifestations de l'opposition au Pakistan

LIRE PAGE 20

Réformer l'économie soviétique

Contraint par le poids de la bureaucratie à progresser lentement, M. Andropov n'en a pas pour autant abandonné son projet de réforme de l'économie. Lundi 15 août, le numéro un soviétique a voulu marquer un nouveau point contre tous ceux qui n'avaient pas accueilli avec enthousiasme ses idées — et ils sont sans doute nombreux dans un pays où originalité et innovation entraînent souvent les pires désagréments.

S'adressant à un groupe de vieux militants du parti, il a réaffirmé clairement son intention de ne pas en rester là et de promouvoir d'importantes modifications du système économique « pour aborder dans de bonnes conditions le prochain plan quinquennal ». Cette dernière précision est particulièrement importante, puisque M. Andropov fixe une date butoir. C'est en effet dans deux ans et demi qu'entrera en vigueur le nouveau plan.

D'ici là, a affirmé M. Andropov, il faudra « élever sensiblement le niveau de la gestion économique, rendre l'économie nettement plus performante, transformer notre économie en un mécanisme fonctionnant sans à-coups », car « les tâches définies par les derniers congrès du parti sont loin d'être réalisées, et maintenant il nous faut rattraper le retard. (...) Nous ne pouvons pas être satisfaits du rythme de passage de l'économie à un développement intensif (...) Nous n'avons pas recherché avec suffisamment d'énergie les moyens de résoudre les nouvelles tâches. Nous avons souvent opté pour des demi-mesures. Nous n'avons pas su surmonter assez rapidement l'inertie accumulée ».

Une fois de plus, M. Andropov a dénoncé le développement d'un « virus petit-bourgeois » dans une fraction de la jeunesse et a insisté sur la nécessité de lutter contre « les cas de parasitisme, de passivité sociale et au travail, de manque de discipline ».

M. Andropov — qui a fait promulguer la semaine dernière de nouvelles règles, beaucoup plus strictes, pour lutter contre l'un des fléaux de l'économie, l'absentéisme — sait bien pourtant que l'indiscipline au travail est plus le résultat de la crise économique que sa cause. Supprimer ce qu'on appelle pudiquement les « à-coups » de l'économie, demandera bien plus qu'un contrôle renforcé à la porte des usines et des bureaux : la prise en compte des besoins réels des consommateurs, une planification infiniment plus souple et plus décentralisée, un minimum d'autonomie des entreprises, des rémunérations mieux calculées et enfin — et surtout ! — la mise en cause de la suprématie absolue des responsables de l'appareil du parti sur ceux de la production, tant il est vrai qu'aucune entreprise ne peut fonctionner avec deux directions.

Ce dernier point est fondamental, et c'est sur cet obstacle que sont venues se briser toutes les velléités de réforme qui se sont manifestées depuis la disparition de Staline. La marge de manœuvre laissée à M. Andropov est donc étroite. Il l'a lui même reconnu en insistant sur la nécessité d'être « très prudent », citant un dicton russe qui dit : « Mesure sept fois avant de trancher. » Il est donc probable qu'au lieu de s'en prendre aux structures — exception faite de quelques expériences très localisées — M. Andropov cherchera à jouer sur les hommes et tentera de mettre en place des responsables relativement nouveaux plus dynamiques et plus compétents. Le changement a déjà commencé dans plusieurs ministères-clés et dans certaines républiques, mais il demandera beaucoup de temps. Or M. Andropov est pressé par le temps, et la bureaucratie dévore vite ceux qui prétendent la contrôler.

La stratégie de M. Mitterrand au Tchad

Le président français est déterminé, malgré les pressions américaines, à allier la souplesse à la fermeté pour obtenir le départ des forces libyennes.

par ÉRIC ROULEAU

Le silence de M. François Mitterrand sur les tenants et les aboutissants de l'affaire tchadienne n'a pas manqué d'étonner nombre d'observateurs. Sans doute n'a-t-il pas voulu abattre ses cartes, prématurément, compromettre de discrètes démarches entreprises auprès des divers protagonistes du drame, alimenter de stériles polémiques, notamment avec les États-Unis. La réserve du chef de l'État n'a pas empêché certains milieux politiques et une partie de la presse, en France et à l'étranger, de se livrer à des interprétations jugées inconsidérées, voire abusives, dénaturant sa politique.

Celui qui a eu le privilège d'écouter, en privé, le président de la République française exposer sa stratégie et ses motivations, mesure mieux, cependant, la dose de prudence et de fermeté mêlées qu'il observe pour éviter l'irréparable dans une conjoncture d'une rare complexité et éminemment dangereuse.

L'objectif de M. Mitterrand est clair : il cherche à empêcher l'extension du conflit, qui pourrait déboucher sur une confrontation Est-Ouest, et à épargner aux Français une guerre inutile, sans pour autant s'écarter des principes qui le guident, notamment celui ayant trait à la défense de l'intégrité territoriale et l'indépendance d'un pays ami. Il a ainsi appliqué scrupuleusement l'accord de coopération conclu en 1976 entre le Tchad et la France — personne d'ailleurs ne le conteste, — tout en pratiquant ce qu'il est convenu d'appeler une riposte graduée face à l'intervention militaire de la Libye.

Le récent envoi au Tchad de quelques centaines de « paras » français présentés comme des « instructeurs », après la livraison d'armements en très grande quantité, a été *considéré comme insuffisant*, surtout dans les milieux de l'opposition. Ceux-ci méconnaissent, il est vrai, les intentions du chef de l'État. La mesure est conçue, en réalité, pour adresser au colonel Kadhafi davantage qu'un avertissement, une sommation : toute tentative de sa part de s'engager sur la route de N'Djamena se heurtera aux forces françaises, qui mettront alors en œuvre les moyens appropriés. La guerre qui s'ensuivrait, assurent les responsables militaires, serait beaucoup plus courte que ne serait tenté de l'imaginer le président libyen. Celui-ci devrait alors assumer l'entière responsabilité de ce tournant dramatique dans la crise tchadienne. En effet, les paras français, installés à N'Djamena et à Abéché, notamment, ne prendront pas l'initiative du combat. Tout simplement, ils ne laisseront pas passer les forces en provenance de la Jamahirya libyenne.

Certains se sont alarmés de la chute de Faya-Largeau aux mains des adversaires du gouvernement de N'Djamena pour reprocher à l'armée française sa passivité. C'était encore méconnaître le terrain et l'enjeu. Au moins sur ce point, le président Mitterrand et M. Ronald Reagan sont d'accord pour minimiser la gravité de la prise de cette lointaine palmeraie (*le Monde* du 15 août). Prévenu, M. Hissène Habré avait passé outre aux conseils prodigués avant qu'il ne se lançât, il y a quelques semaines, à la reconquête de Faya-Largeau.

Pour M. Mitterrand, la défense de la légalité au Tchad passe avant les intérêts français en Libye. Il l'avait déjà amplement démontré en obtenant, à l'époque où M. Goukouni Oueddeï était au pouvoir, le départ des troupes du colonel Kadhafi qui campaient alors au cœur de la capitale tchadienne. Il avait ainsi accordé au GUNT de M. Oueddeï, avant que ce gouvernement ne soit chassé par la force des armes, un soutien militaire et diplomatique qu'il fournit actuellement à l'équipe de M. Hissène Habré. Dans les deux cas, le président français a respecté la décision de l'O.U.A. de reconnaître la « légitimité » du vainqueur.

Il estime dès lors qu'on ne peut le soupçonner de partialité ou de complaisance dans la confrontation actuelle. D'autant moins que M. Mitterrand n'a rien contre l'un ou l'autre des deux chefs tchadiens, même s'il est vrai qu'il connaît moins bien M. Habré que M. Oueddeï. Ce dernier s'était comporté, à ses yeux, en « *grand seigneur du désert* », en libérant, saine et sauve, Mme Claustre, séquestrée pendant près de trois ans par l'actuel rival du président du GUNT. En outre, des rapports cordiaux s'étaient établis entre le président français et l'ancien chef de l'État tchadien qui, en invitant fermement le colonel Kadhafi à retirer ses troupes, avait donné un gage supplémentaire de sa volonté de développer les relations amicales entre N'Djamena et Paris, tandis que M. Habré, alors en situation de rébellion ouverte contre le gouvernement de M. Oueddeï, prenait violemment à partie le chef de l'État français.

(Lire la suite page 3.)

Demain dans « le Monde »

M. Badinter s'explique sur les permissions de sortir et les libérations conditionnelles

L'armée chilienne et la crise

Tandis que le gouvernement annonce des mesures pour réduire les tensions l'ampleur de la répression suscite des interrogations parmi les militaires

De notre envoyé spécial

Le calme est revenu au Chili, après les sanglants incidents de ces derniers jours. Le gouvernement multiplie les déclarations conciliantes, reconnaissant même le droit pour les travailleurs de manifester. Il a indiqué que des *« mesures importantes »* pour résoudre la crise politique et économique seraient annoncées ce mardi 16 août. Le dirigeant syndical des mineurs de cuivre, M. Rodolfo Seguel, se dit prêt pour sa part au « dialogue » et note un désir d'« ouverture » depuis le dernier remaniement gouvernemental.

Santiago-du-Chili. — L'intervention des militaires dans la répression des dernières manifestations a provoqué un profond malaise au sein des forces armées. Le général à la retraite, Roberto Viaux (1), vient de rompre le silence pour affirmer : *« La fonction policière n'incombe pas et n'incombera jamais aux forces armées. Je rappelle à mes camarades d'armes que leur mission est de veiller par-dessus tout aux intérêts supérieurs du Chili. »* D'autre part, le commandant en chef de l'aviation, le général Matthei, a cru bon de préciser au cours d'une conférence de presse : *« A aucun moment, nos hommes n'ont été attaqués et n'ont eu à faire usage de leurs armes. »*

Les griefs de certains secteurs de l'armée contre le général Pinochet ont redoublé depuis l'échec du modèle monétariste, que les militaires avaient toujours regardé d'un mauvais œil. « *La bande des* « Chicago boys » *est responsable du divorce entre l'armée et le peuple* », affirme l'ancien ministre du travail, le général Nicanor Diaz Estrada.

Ce que bon nombre d'officiers ne pardonnent pas au général Pinochet, c'est d'avoir compromis gravement l'indépendance du pays par une politique économique qui a conduit au démantèlement de l'industrie nationale et à un endettement considérable. Ils jugent très sévèrement les garanties données par le gouvernement aux banques commerciales en échange d'un prêt de 1,3 milliard de dollar. Aux termes de l'accord signé par le ministre des finances, M. Cacérès, seuls en effet les ambassades, les consulats et les bâtiments à usage militaire resteront propriété de l'État au cas où celui-ci n'honorerait pas ses engagements.

Pour le général Nicanor Diaz, « *le général Pinochet a trahi les idéaux de 1973. Ce que nous voulions, c'était rétablir le plein exercice de la constitution et de la loi, et restaurer la moralité dans la fonction publique. Aucun de ces objectifs n'a été atteint. Finalement, nous avons remplacé une éventuelle dictature marxiste par une réelle dictature de droite* ».

Selon un ancien général de l'armée de terre, « *le général Pinochet a une idée fixe : se maintenir au pouvoir coûte que coûte, comme Franco ou Stroessner* ».

« *Tant qu'il sera en place*, affirme de son côté l'ancien commandant en chef de la force aérienne du Chili, le général Gustavo Leigh, « *il n'existera aucune possibilité d'ouverture réelle* ».

En les obligeant au « fratricide », le général Pinochet aurait donc « *sali l'honneur et le prestige des forces armées* ». « *Nous voyons croître la haine et le ressentiment à l'égard de l'institution militaire* », affirme un groupe d'officiers à la retraite de l'armée de terre ». « *Comment pouvons-nous accepter que le peuple nous traite d'assassins, comme cela s'est produit jeudi, ce même peuple au nom duquel nous sommes intervenus en 1973 ?* »

JACQUES DESPRÉS.

(Lire la suite page 4.)

(1) Cet officier nationaliste participa en 1970, en compagnie du groupe d'extrême droite Patrie et liberté, à l'assassinat du général René Schneider, alors commandant en cher de l'armée de terre, meurtre organisé pour empêcher l'accession au pouvoir de Salvador Allende.

JEAN-PAUL II A LOURDES

La relance de l'Année sainte

Venu en pèlerin, le pape a invité les fidèles à réfléchir sur la conversion et la réconciliation

Depuis les apparitions de la Vierge à Bernadette en 1858, les papes ont toujours été attirés par le sanctuaire marial de Lourdes, mais aucun de ceux qui s'y étaient rendus avant leur élection — Pie X, Benoît XV, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul Ier — n'y est revenu en tant que pape, le plus souvent pour raison de santé.

Jean-Paul II, qui était déjà venu à Lourdes en 1964 alors qu'il était archevêque de Cracovie, s'y serait rendu de nouveau, en 1981, s'il n'en avait pas été empêché par l'attentat du 13 mai de la même année. Aujourd'hui, le cercle de fatalité est rompu, Lourdes a eu sa visitation pontificale.

Peut-on en dresser un premier bilan ? D'abord les motivations de Jean-Paul II. Il l'a dit très clairement : il n'est venu ni en chef d'Etat, ni en pasteur universel, mais en pèlerin. C'était pour accomplir un « *vœu personnel* » — et la dévotion du pape polonais pour la Vierge est bien connu. Mais, ce voyage se plaçait aussi dans le contexte de l'année sainte et le pape a consacré l'essentiel de ses discours aux thèmes de la conversion et de la réconciliation.

Ce voyage à Lourdes, décidé personnellement par Jean-Paul II, doit être ainsi compris comme une tentative de relance de l'année sainte. Ce « jubilé », annoncé tout aussi *péremptoirement par le pape* à la surprise de son entourage immédiat, n'a pas soulevé l'enthousiasme escompté.

Choisir d'opérer cette relance en plein mois d'août et en France, c'était sans doute mal connaître les Français et leurs habitudes migratoires... A grand renfort d'appels et de sollicitations, les autorités religieuses avaient espéré rassembler au moins deux cent cinquante mille pèlerins.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR — Miracles

Quatre-vingt mille pèlerins, à Lourdes, dimanche, pour l'arrivée de Jean-Paul II.

Lundi matin, ils étaient, selon la police, cent cinquante mille, puis en début d'après-midi cent quatre-vingt mille.

Au journal télévisé d'Antenne 2, à 20 heures, le présentateur en annonçait deux cent cinquante mille et, en quelques minutes, dans le même journal, par la grâce de l'envoyé spécial de la chaîne, les pèlerins étaient devenus trois cent vingt mille.

Lourdes, cité des miracles...

PIERRE TREY.

L'« agrobusiness » américain au creux de la vague

I. — *Ne plus semer pour récolter*

De notre envoyé spécial
JACQUES GRALL

Chicago. — L'industrie de l'agriculture veut croire, aux Etats-Unis, à une reprise pour la fin de l'année 1983 et le printemps 1984. Les raisons les plus évidentes, après trois années de crise et une baisse en volume des échanges internationaux en 1982, sont à la fois politiques et psychologiques.

L'accord céréalier conclu avec l'U.R.S.S. efface dans l'esprit des fermiers l'impact négatif de l'embargo décrété par le président Carter en 1980. S'ajoute à cela un autre accord avec la Chine, moins formel, mais par lequel les Etats-Unis, en échange d'un abaissement des restrictions aux importations de produits textiles, espèrent accroître leurs ventes agricoles. Mais il y a d'autres raisons plus immédiates.

La vague de chaleur d'abord, qui frappe depuis plusieurs semaines les Etats céréaliers du Middle West, sera probablement bénéfique à l'industrie agricole américaine. Plus grave que la sécheresse de 1980, elle pourrait certes entraîner une baisse de la production de maïs de l'ordre de 9 %, mais elle contribuera à dégonfler les stocks qui engorgent les silos américains.

Cependant, c'est le nouveau programme de gel des terres, appelé programme PIK (*Payment in Kind* — paiement en nature), qui tient incontestablement la vedette.

Avec cette invention de l'administration Reagan, ce sont plus de trente-sept millions d'hectares qui, fin juillet, auront été laissés libres de toute culture. Une surface supérieure à celle de l'agriculture française toute entière ! (1)

Par ce programme, l'administration s'engage à reverser aux cultivateurs une partie de la récolte qu'ils auraient obtenue si les terres avaient été cultivées, les fermiers étant libres d'utiliser pour eux-mêmes les récoltes, ou de les revendre immédiatement ou plus tard, en spéculant sur une hausse des prix. Le succès du programme PIK a surpris, au point qu'il sera plutôt coûteux pour l'administration qui ne disposait pas de toutes les réserves suffisantes pour honorer son contrat.

(Lire la suite page 19.)

(1) La surface agricole utilisée s'élève à 400 millions d'hectares aux Etats-Unis, dont 180 millions pour les cultures. La surface agricole de l'Europe est de l'ordre de 100 millions d'hectares, celle de la France, de 30 millions d'hectares.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACADÉMIE DES ARCS

Musique au sommet

Yves Petit de Voize est un bon grimpeur. L'académie-festival des Arcs (musique et danse), qu'il a fondée il y a dix ans pour la saison d'été, est montée de 400 mètres. Ce qui n'est pas rien quand on franchit la barre des 2 000...

L'an dernier, aux Arcs, 1 600 professeurs, élèves des grandes disciplines instrumentales et auditeurs de concerts du soir devaient se retrouver sous la « coupole » héroïque, espace où seule la ferveur des participants faisait oublier l'entassement. Quant aux danseurs, ils travaillaient aux Arcs 1 800.

Tout le monde s'est maintenant regroupé aux Arcs 2 000. La place est ce qui manque le moins ici puisque cette jeune station savoyarde sort de l'œuf. Une large route débouche sur un édifice orgueilleux épousant la montagne, où le béton est astucieusement dissimulé derrière des volets de bois roux, et où les étages suivent la pente du premier au treizième.

C'est là que l'académie de musique a planté ses pénates, profitant de l'absence, l'été, du Club Méditerranée, qui reçoit ici, durant l'hiver, plusieurs centaines de « gentils membres ». Du coup, un véritable phalanstère est né : stagiaires, professeurs, voire auditeurs « mordus », logeant, se nourrissant et travaillant sur place.

Étrange monde, qui vit en quasi-autarcie, tendu vers la performance à réaliser durant le temps de sa présence ici (en général quinze jours en juillet ou en août) : affiner deux ou trois œuvres de piano, de violon, de flûte, etc. Monter un trio, un quatuor, un quintette avec des complices rencontrés ici par hasard ou travailler une partition d'orchestre sous la houlette de professeurs venus de Paris ou de l'étranger.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

Tchad

Les derniers développements de la situation au Tchad continuent de susciter des réactions, parfois vives. Tandis que Jean-Pierre Le Dantec critique les atermoiements et les contradictions de la politique de M. Mitterrand, le général Chevance-Bertin, qui a servi naguère au Tchad, dénonce les projets expansionnistes du colonel Kadhafi et met en garde contre un nouveau « Munich » dans la région.

Le fruit des hésitations

par le général CHEVANCE-BERTIN (*)

EN décembre 1981, au début du septennat de M. François Mitterrand, je me permettais de lui écrire pour lui faire part de mes préoccupations concernant le Tchad.

Je le faisais en raison de mes activités antérieures dans cette région de l'Afrique, puisque de 1933 à fin 1938, j'avais commandé notamment les postes d'Aozou, de Bardai, d'Ounianga-Kebir, servi à Faya-Largeau et rempli les fonctions administratives dans une partie de ce qui deviendrait la bande d'Aozou.

Depuis 1977, j'avais renoué le contact avec N'Djamena, suivi de près sur place le déroulement des événements politiques et militaires et rencontré nombre de responsables nationaux et des responsables français militaires ou diplomatiques. J'avais eu, avec les uns et les autres, de nombreux entretiens, notamment avec Hissène Habré, dont j'appréciais dès notre première rencontre la forte personnalité. Témoin souvent présent sur place des secousses successives du pays, je pouvais me rendre compte de la persistance des erreurs de notre politique depuis la date du premier soulèvement.

A la suite de cette lettre, j'étais reçu par M. Guy Penne. Au cours d'un long entretien, j'avais pu mesurer l'ampleur de nos divergences quant à l'appréciation du problème que posait la situation d'alors. M. Penne, à cette époque, soutenait *sans restriction* Goukouni, *alors en* lutte contre Hissène Habré. J'avais jugé « hautement condamnable » l'envoi de 18 tonnes de munitions. L'aide morale et matérielle apportée à Goukouni ne pouvait que le renforcer dans son intransigeance et dans sa farouche opposition à toute réconciliation nationale, souhaitable et possible.

Malgré cette aide, Goukouni fut battu. M. Penne *avait joué la mauvaise carte*. Hissène Habré devenait chef d'État.

Hissène Habré, après avoir été chef de gouvernement sous Malloum, ministre de la défense sous Goukouni, devenait président de la République. Il allait faire preuve, dans ses nouvelles fonctions, d'incontestables qualités d'homme d'État : l'autorité d'abord, indispensable dans un pays à la dérive ; une intégrité reconnue par tous et tranchant avec la corruption du régime précédent. Si l'on ajoute un sincère désir d'apaisement et de réconciliation nationale, les conditions se trouvaient réunies par un renouveau.

La paix, la paix souhaitée par tous, s'installait. La vie reprenait son cours, marquée par le retour de nombreux nationaux qui avaient fui au Cameroun et par celui de nombreux résidents étrangers, français notamment. Les fonctionnaires, même, qui avaient déserté leur poste, regagnaient leurs bureaux et, faisant preuve d'un esprit civique rare, acceptaient une amputation de leur salaire de 50 %.

Pour la première fois depuis des années, toutes les préfectures étaient reliées à l'administration centrale.

A l'extérieur, le nouveau gouvernement bénéficiait d'une reconnaissance sans ambiguïté à laquelle se joignait enfin le gouvernement français. La renaissance du Tchad se dessinait.

L'amorce de ce relèvement sous l'autorité d'Hissène Habré, adversaire déterminé de Kadhafi, ne pouvait rencontrer l'assentiment de ce dernier, dont les plans se voyaient ainsi contrecarrés. La reprise du conflit était inévitable ; cela mérite explication.

Il est clair que la présence antérieure à la tête du Tchad de Goukouni, homme sans consistance, sans autorité, empêtré dans la conduite d'une dizaine de tendances politiques, servait les desseins de Kadhafi, en maintenant le pays dans une anarchie défavorable au redressement.

L'arrivée au pouvoir d'un homme fort, intransigeant, capable de rassembler le pays et de conduire ce redressement constituait à terme un obstacle aux projets du dictateur libyen, *et pour* deux *raisons.*

La première est qu'un pays pacifié, recouvrant sa place au cœur de l'Afrique, serait moins dépendant à son égard et plus à même d'assurer son rôle de clef de voûte à l'égard de ses voisins africains.

La seconde, moins apparente, c'est que, dans un deuxième temps, le pays ressoudé pouvait exiger la restitution de la bande d'Aozou — Alsace Lorraine *africaine* — indûment annexée, et mettre ainsi fin aux rêves d'hégémonie libyens, d'où l'importance capitale de cette zone. Cette *importance échappe à une opinion* mal informée qui ne voit dans le Tibesti qu'un *« caillou stérile »* pour certains (Laval 1935), qu'une possi*bilité de richesses pour d'autres* (problématiques à mon avis), alors que le véritable intérêt est d'ordre stratégique.

« L'esprit de Munich »

La région d'Aozou constitue un facteur essentiel des plans du colonel Kadhafi. Quels sont ces plans ? Mainmise sur le Tchad d'abord, sur une partie du Sahel ensuite, avec pour conséquence la déstabilisation de l'Afrique. Leur réalisation nécessite l'existence d'une base de départ permettant de rassembler une masse considérable de moyens offensifs et ceux de leur logistique.

Aozou offre tous les avantages requis en raison de la nature du pays, et de sa plus grande proximité du centre de l'Afrique. La perte de cette bande *obligerait* Kadhafi à reporter cette base au nord, non pas, aux 100 kilomètres correspondant à l'épaisseur de cette bande, mais à une distance beaucoup plus grande (plusieurs centaines de kilomètres) en raison de la nature désertique du proche environnement. Ces données sont essentielles à la compréhension des événements récents.

Nier les projets expansionnistes de Kadhafi, *ignorer* l'importance de la bande d'Aozou comme base de départ éventuelle et ignorer la menace résultant d'une concentration démentielle de moyens offensifs sur cette zone, c'est se condamner à l'incompréhension du problème tchadien, et conduit à ramener le conflit aux dimensions d'une guerre civile, d'un « combat de chefs », d'une « rivalité de bandes », clichés périmés *relevant de l'incompétence.*

Une telle appréciation des événements fait le jeu de ceux qui souhaitant la déstabilisation de l'Afrique et de tous ceux qu'habite « l'esprit de Munich », lequel resurgit toujours dans les périodes critiques. C'est là un danger réel. Les déclarations du parti communiste ont déjà ouvert la voie. Elles iront en se multipliant si le gouvernement se montre ferme dans ses positions d'assistance réelle à Hissène Habré ; lequel demeure le seul en première ligne à subir le choc libyen et à se battre pour tous.

Kadhafi vient de se démasquer. En *bloquant ses projets expansionnistes,* le gouvernement français s'engage dans la bonne voie. On ne peut que se réjouir de l'avoir vu dans les semaines précédentes se ranger résolument aux côtés d'Hissène Habré. L'envoi de matériel a largement contribué à rétablir une situation *compromise. Mais que d'hésitations,* d'atermoiements, de temps perdu.

Il est temps de rompre avec la politique antérieure, qui a toujours consisté à « suivre » l'événement et non à le « précéder ». Les événements de ces dernières années *étaient prévisibles, leur connaissance* devait guider notre conduite et nous aurait évité l'engrenage dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

Il est temps aussi de ne plus accompagner nos décisions de commentaires qui en diminuent la portée, tentent de ménager la chèvre et le chou et font douter nos amis de notre détermination.

L'Afrique appelle la France

Assister franchement le Tchad. Rassurer nos amis, tenir notre place de grande nation responsable. C'est une tâche délicate. Il n'est qu'une voie qui en permette la réalisation, qu'une personne qui puisse en assurer la charge : le président François Mitterrand.

C'est à lui, et à lui seul, de définir la politique de la France et de la faire connaître à l'opinion, sans l'accompagner de commentaires rassurants qui ne pourraient qu'en atténuer la portée.

Le conflit tchadien entre dans une nouvelle phase, suite logique des précédentes. La vérité doit être regardée en face. Le succès d'Hissène Habré *est une nécessité* pour le Tchad, pour permettre à ce pays de se relever sous l'autorité d'un patriote aux qualités éminentes et au *désir sincère de réconciliation nationale.* C'est aussi une nécessité pour l'Afrique, qui a besoin de paix, et une nécessité pour la France et le monde *occidental, qui se doivent d'assumer* leurs responsabilités dans le monde libre.

L'Afrique attend et appelle la France ! Ne la décevons pas !

Le gouvernement est toujours à la recherche d'un grand dessein. Un *grand dessein africain s'offre à lui,* qu'il le saisisse, il est à sa mesure. Il lui vaudra la reconnaissance des peuples dont nous avions accompagné *autrefois le destin, destin aujourd'hui* menacé et pour lequel, actuellement, seul combat Hissène Habré.

Faya-Largeau est tombée, résultat de nos hésitations. Kadhafi est en position de force : on parle déjà de négociations, on s'achemine ainsi vers la solution la plus catastrophique pour *l'avenir de l'Afrique*. On croit quitter le « guêpier », on tombe dans le « piège ».

Que peuvent faire des gens réunis autour d'un tapis vert ? S'efforcer de trouver un compromis, résultat de tractations et de marchandages en *coulisse. L'issue ne fait aucun doute.* Hissène Habré — donc le Tchad — en fera les frais. Pourquoi ? Parce que, seul des négociateurs, Kadhafi sait *ce qu'il veut, et ce qu'il veut c'est la* bande d'Aozou. On sera sans doute prêt à tout pour avoir la paix, donc à lui concéder ce qu'il demande, la re*connaissance officielle de son an*nexion. Que lui importe le reste ? Seule cette bande compte, car elle lui permettra à tout moment de reprendre sa marche vers le sud. Ce sera le triomphe de « Munich ». On verra ainsi, cinquante ans plus tard, un gouvernement de gauche reprendre la politique de Laval de 1935. Lequel pour avoir la paix avec Mussolini lui cédait un morceau de désert, un *« caillou stérile »*. On croira avoir trouvé la bonne solution, on se donnera bonne conscience, en fait on aura tout simplement occulté les *vrais problèmes.*

Hissène Habré regagnera quelque maquis, réapparaîtra un jour, lui ou un autre : les combats reprendront, les événements se répèteront. Nous avons déjà connu des « guerres de trente ans », des « guerres de cent ans ». Cette fois nous ferons mieux, nous aurons inventé la guerre perpétuelle. Et tout cela pourquoi ?

Parce qu'on se refuse à voir la vérité en face et qu'en fait tous les soi-disant conseillers et autres responsables ont une méconnaissance totale des problèmes dont ils ont la charge, méconnaissance qui n'a d'égale le plus souvent que leur suffisance.

(*) Compagnon de la Libération, ancien président de la commission de défense de l'Union française.

LU

« SEXE, IDÉOLOGIE, ISLAM » de Fatima Mernissi

Le musulman est-il misogyne ?

EN 1928, un sociologue égyptien, Kacem Amin, féministe avant la lettre, publie un essai sur la condition de la femme musulmane où il affirme que *« le fait d'interdire aux femmes de se montrer sans voile exprime la crainte qu'ont les hommes de perdre le contrôle d'eux-mêmes et de se laisser aller à la « fitna »* (désordre) *chaque fois qu'ils se trouvent face à une femme non voilée. Les implications d'une telle institution nous amènent à penser que les femmes sont considérées comme plus à même de résister que les hommes. »* Les thèses de Kacem Amin ne rencontrèrent aucun écho, et lui-même finit par les considérer comme absurdes.

Fatima Mernissi, sociologue marocaine, les rappelle et les confronte avec les textes classiques, ainsi qu'avec la réalité quotidienne du Maroc des années 70. Elle analyse l'œuvre de l'imam Ghazali (XI[e] siècle) pour qui la société, en l'occurrence la société musulmane, ne peut survivre qu'en créant des institutions qui favorisent la prédominance mâle. Il se réfère au Coran où il est dit : *« Les hommes ont sur elles prééminence. »*

L'islam a intégré l'instinct sexuel dans l'ordre social ; ainsi, *pour maintenir cet ordre et rester* dans celui de Dieu, la femme est à dominer ; elle est présentée comme *« l'élément destructeur de tous les ordres ».* C'est un élément actif contrairement à la vision freudienne qui fait de la femme un élément passif. La théorie de Ghazali est plus subtile : pour lui, la sexualité de l'homme et celle de la femme participent et appartiennent au même type de sexualité.

L'acte sexuel n'est pas une lutte, mais un échange. Ghazali *cite cette parole du prophète Ma*homet : *« Qu'aucun de vous ne se jette sur sa femme comme le font les bêtes, mais il y aura d'abord un messager entre eux : des baisers et de douces paroles. »*

Fatima Mernissi rappelle comment, tout au long des siècles, théologiens et poètes musulmans ont exprimé la peur de la *femme. Ainsi le poète maghré*bin du XVI[e] siècle, troubadour très populaire, Sidi Abderrahmane El-Majdoub a dit : *« Les femmes sont un vaisseau en bois et celui qui s'y aventure est condamné à la destruction. »* On cite aussi le Prophète : *« Je ne laisserai après moi aucune cause de trouble plus funeste à l'homme que les femmes. »*

Cette *misogynie* est paradoxalement doublée d'un amour et d'un désir de la femme en tant que puissance fascinante, même *si elle est considérée comme* destructrice. Le Prophète eut plusieurs épouses. Il fut même abordé par la belle Leila Bent El-Khatim, *qui lui dit : « Je suis venue m'offrir à toi. Veux-tu m'épouser ? »* Il accepta, mais le mariage n'eut pas lieu ; Leila en *fut dissuadée par sa tribu.*

Entre les législations que le Prophète instaura pour le croyant et son comportement aimant avec les femmes, il y a une contradiction. La société fut plus forte que le désir ; elle se défendit en se protégeant par un certain nombre de lois dont le but fut de maintenir la femme dans un statut inférieur. Cependant, elle ne fut pas toujours résignée. A l'époque du Prophète, certaines s'autodéterminaient et osaient prendre des initiatives dans la séduction. Aujourd'hui, Fatima Mernissi constate dans son enquête, effectuée au Maroc en 1971, que *« la ségrégation sexuelle, qui est l'un des principaux piliers de l'islam et qui assurait un contrôle strict sur la sexualité, est en train de disparaître ».*

Le contexte social et surtout religieux essaie bien de maintenir et de renforcer cette ségrégation ; mais la loi ne suffit plus, il y a le recours à la répression. Fatima Mernissi écrit : *« Un homme qui est opprimé économiquement aussi bien que sexuellement par sa société se sentira moins traumatisé s'il dirige sa rage et ses ressentiments contre la famille plutôt que son patron. La société l'encourage à considérer que son honneur dépend principalement de la mainmise qu'il aura sur sa femme et ses enfants. »* L'émergence au Maroc du *« couple conjugual sans la maman »* est un élément susceptible de faire reculer la ségrégation.

Fatima Mernissi est une voix rare et essentielle au Maghreb. Par ses travaux, directs, sérieux, clairs, non seulement elle témoigne et rapporte les paroles prises au silence, mais elle contribue à une meilleure approche, lucide et sans préjugés, de la condition féminine et, par extension, de toute la société marocaine.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Sexe, idéologie, islam,* de Fatima Mernissi. Ed. Tierce, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. 200 pages. 70 F.

La crédibilité en question

par JEAN-PIERRE LE DANTEC (*)

QUE *l'Humanité*, alors même que l'aviation libyenne déversait un déluge de feu sur Faya-Largeau tandis que des colonnes de blindés (libyens eux aussi, qui pourrait aujourd'hui sans honte le nier) s'apprêtaient à donner l'assaut à la grande palmeraie du désert tchadien, n'ait eu de cesse de brandir comme un épouvantail la *« dérive néo-colonialiste »* guettant la *politique africaine* de la France ; que François Hilsum et Pierre Juquin se soient tout à coup sentis visités par un humanisme pacifiste qui *ne semble pas lever en eux les* mêmes scrupules lorsque la soldatesque du Kremlin brûle au napalm les villages afghans ; que Roland Leroy enfin, s'adressant *aux chers télé*spectateurs à peine remontés de la plage, se soit efforcé de les convaincre (sans jamais, en plusieurs minutes d'antenne, prononcer le mot Libye) qu'il convenait avant tout que la France évite de s'embourber dans le piège d'une « affaire intérieure » tchadienne — rien d'étonnant.

Tous ces choristes éprouvés maî*trisent à la perfection leur partition* servile : faire jouer les vieux démons de la *« culpabilité impérialiste »* (occidentale par définition) lorsqu'il s'agit de rendre impotentes les démocraties, et brandir l'étendard des *« justes luttes de libération »* quand leur besogne consiste à faire digérer par une opinion poltronne les conquêtes, bien matérielles celles-là, de l'impérialisme soviétique ou des sinistres marionnettes que celui-ci utilise.

Mais que dire de l'attitude du gouvernement socialiste et des « embarras » de la presse de gauche ? (Celle de droite ayant montré en l'occurrence un profil bas, preuve parmi d'autres que la seule ambition de la droite française demeure une revanche interne, limitée aux M.J.C., aux Bourses du travail, aux conseils d'administration et aux portefeuilles ministériels, et que, côté lâcheté dans le concert international, elle ferait sans doute pire que l'actuel gouvernement, obsédée qu'elle reste comme l'était Giscard par les contrats d'exportation...).

Oui, que dire des atermoiements et des contradictions de la politique présidentielle (car la politique étrangère, on le sait, est privilège présidentiel, surtout lorsqu'il est question de l'Afrique), et que dire aussi des ambiguïtés des journaux habituellement mieux inspirés ?

L'aveuglement anti-Reagan

Les faits étaient simples, pourtant, et ce dès la première conquête de Faya-Largeau par les troupes goukounistes : sous prétexte d'une « guerre de chefs » comme en connaît encore trop souvent l'Afrique (car il ne s'agit pas de faire de l'ancien terroriste qui séquestra M[me] Claustre, Hissène Habré, un ange démocratique !), la Libye a trouvé l'ouverture pour tenter un pas décisif vers cette Afrique qui s'appelait dans les anciens manuels de géographie (coloniaux) A.E.F. et A.O.F.

Tentative qui ne date pas d'hier et que n'importe quel familier du Sahel, où poussent les mosquées ka*dhafistes censées chasser l'influence* délétère du néo-colonialisme, sait décrire par le menu. Or qui pourrait nier que cet expansionnisme libyen *en Afrique, camouflé derrière un ca*téchisme *« islamo-progressiste »* et un *« anti-impérialisme »* qui sert d'alibi « spirituel » au terrorisme *(qui, il y a un an à peine, frappait* rue des Rosiers), est une des pièces maîtresses dont use à distance l'impérialisme soviétique en Afrique ? *Qui, sinon les éditorialistes d'une* presse qui continue à croire qu'on ne saurait être « de gauche » sans sacrifier au rite de la condamnation de l'impérialisme américain. Et qui donc, sinon les conseillers de l'Elysée, pareillement empêtrés dans une défroque anti-colonialiste totalement obsolète ?

Prodiges de l'aveuglement anti-Reagan ! N'a-t-on pas lu et entendu qu'il n'était en aucune manière prouvé que des bombardiers libyens pilonnaient effectivement Faya-Largeau ? Ne s'est-il point dit et écrit, sous prétexte que ces informations étaient de source « yankee » et risquaient, par conséquent, de n'être que manœuvre d'intoxication, qu'il n'était pas établi que des chars en provenance de Tripoli progressaient en colonnes serrées vers les oasis du désert tchadien ? Et n'a-t-il pas été laissé entendre que, ces informations mêmes eussent-elles été exactes (et elles l'étaient), il ne convenait pas d'en tirer de conclusions nettes, pareilles à celles qu'énonçait le délirant cow-boy de la Maison Blanche, *dans la mesure* où le totalitarisme terroriste de Kadhafi, ce dictateur odieux qui ne cache pas son admiration pour Hitler, quel que soit *l'usage évident* qu'en fait le Kremlin, demeurait une voix qui compte dans le tiers-monde ?

L'occasion perdue

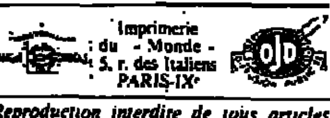
Quel aveuglement ! D'autant plus que ces attitudes de renoncement se dissimulent derrière le recours à l'ONU et à l'O.U.A. dont chacun sait que, faute de pouvoir intervenir, ils seront contraints de laisser faire ! Cela surprend, de la part d'un pouvoir qui avait tout à gagner, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, *à faire la preuve* qu'au moins dans une aire géographique où il conserve quelque puissance, il ne baisserait pas sa garde devant un totalitarisme *musclé. Car il avait l'occasion, face* à une agression caractérisée contre l'Afrique francophone, de faire la preuve de la fermeté de sa politique vis-à-vis du tiers-monde : le président n'avait-il pas affirmé, à Cancun, que Paris entendait se poser comme un recours entre l'impérialisme soviétique et le manichéisme simplet de Reagan ?

Ballotté entre un ancien complexe (son erreur algérienne) et un antisoviétisme assurément plus ferme que celui de Giscard, soucieux d'inventer une nouvelle forme de dialogue Nord-Sud, mais confronté à un conflit africain surdéterminé par l'expansionnisme libyen, rendu inquiet, dans un climat économique qui voit le dollar affirmer son hégémonie, par l'indifférence des Etats-Unis devant les difficultés de l'Europe, le président de la République vient de donner, comme au lendemain des élections municipales, l'impression de l'indécision, de la conduite à vue, du retard sur l'événement.

Le prix de ces flottements ? Une vraie guerre. Une guerre du genre de celle que l'Angleterre dut mener l'an passé aux Malouines. Une guerre donc. Car on n'ose penser que la France pourrait renoncer à vouloir peser sur le destin du tiers-monde — en ce qui la concerne au premier chef, de l'Afrique francophone — en laissant le Tchad tomber entre les mains du dictateur hitlérien de Tripoli. Il y va de la crédibilité de toute une politique ambitieuse qui se voulut une solution de rechange au totalitarisme comme au libéralisme déchaîné ; il y va de toute cette culture démocratique qui fut l'invention de l'Europe : ce n'est pas se ranger dans le camp sinistre des va-t-en-guerre que de mesurer l'exacte portée de cet enjeu.

(*) Ecrivain, ancien directeur de *la Cause du Peuple.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

LA GUERRE DU TCHAD

La confiance revient à N'Djamena

Le contingent français pourrait atteindre 1 200 hommes

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Pour la première fois peut-être depuis de longues semaines, un climat de confiance et même de détente règne dans la capitale tchadienne. Les autorités respirent un peu. Les nouvelles du front traduisent une accalmie ; la valse bruyante des Transall sur l'aéroport tout proche fait l'effet d'une toile de fond sonore rassurante pour les N'Djamenois. Les Français sont revenus, comme on l'espérait, à temps pour que les combats épargnent leur ville. Une population visiblement tranquille et lasse de la guerre se détend.

Les mauvais mots, les sautes d'humeur et la suspicion ne semblent plus de mise. Bien sûr, les autorités locales vont continuer de demander à un allié retrouvé un effort supplémentaire. *« Notre priorité demeure le renforcement de nos positions avancées »*, a encore dit lundi 15 août le ministre de l'information. Les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) de M. Hissène Habré rêvent toujours d'une couverture aérienne française pour pouvoir reprendre le contrôle du Nord. Le même ministre a reconnu que *« l'appel à l'aide du Tchad a été entendu »*. La France, cette fois-ci, n'est plus soupçonnée de jouer un double jeu.

M. Hissène Habré, qui n'avait sûrement pas été le favori de Paris jusqu'à la reprise de N'Djamena par les FANT (7 juin 1982) et qui sentait depuis qu'il ne faisait pas l'unanimité dans la capitale française, n'a évidemment plus d'inquiétude à se faire dans l'immédiat sur les intentions de M. François Mitterrand. M. Guy Penne lui a dit, semble-t-il, que l'intervention militaire française à ses côtés ne s'accompagnait d'aucune condition politique. Pour l'instant, il s'agit de garantir la sécurité du régime et de lui donner les moyens non seulement de se défendre mais également d'attaquer.

A plus long terme, M. François Mitterrand n'a sûrement pas tant investi au Tchad pour aboutir à une partition de fait du pays en faveur de la Libye. Les Tchadiens de N'Djamena peuvent donc prendre au mot les Français. M. Charles Hernu leur a dit que la France *« ferait tout ce que fait la Libye sauf bombarder les populations civiles »*. Et la mission de l'opération « Manta », toujours définie comme étant d'instruction et d'appui logistique, a pris au fil des jours des dimensions assez importantes pour faire taire ici même les plus sceptiques. *Il semble même que ce soit* l'opération la plus imposante montée par l'armée française à l'étranger depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Silence sur l'armement français

Que le dispositif français *« ne soit pas figé »* selon la formule officielle paraît évident. Les soldats français se comptaient entre sept cents et huit cents lundi, et le plafond de cette intervention aurait été fixé à mille deux cents hommes. Leur présence pourrait s'étaler sur des mois. Cela n'implique pas forcément qu'ils vont remettre en état une base à N'Djamena. En outre, l'équivalent d'une compagnie se trouve à Abéché et une autre continue d'être acheminée sur Salal. Enfin le matériel que continuent de débarquer à N'Djamena les huit Transall affectés à l'opération « Manta », ainsi que la nécessité de protéger ce contingent français, invitent fatalement à se poser des questions sur le type d'armement français engagé au Tchad.

Tout d'abord, pour rendre étanche la « ligne rouge » définie juste au sud du quinzième parallèle – limite de sécurité des troupes françaises – il faut disposer de renseignements solides sur ce que l'adversaire fait au nord de cette ligne. C'est, semble-t-il, le rôle des satellites et des AWACS américains porteurs de gros radars. Mais il faut également avoir une capacité de riposte sur place, la couverture aérienne n'étant apparemment prévue qu'en tout dernier recours.

On imagine donc volontiers que cette « ligne rouge » va être jalonnée de sonnettes d'alarme et probablement de points d'appui feu assez dissuasifs pour décourager ou, le cas échéant, stopper toute attaque libyenne. Pour ce genre de mission, l'arme idéale par sa mobilité, sa perception d'une cible et son efficacité est le missile sol-air Crotale de fabrication française. Il est doté d'un double système de radar et a un rayon d'action de 50 kilomètres. Le silence observé sur l'armement français débarqué au Tchad interdit cependant de se prononcer sur la présence actuelle de tels engins. Encore faudrait-il que les Français expliquent comment ils entendent assurer la protection de leurs combattants déjà sur place.

Enfin, quel matériel ont pu débarquer à N'Djamena les gros porteurs américains C-141 dont on entend les vrombissements depuis trois ou quatre jours.

Le gouvernement tchadien en sait peut-être davantage sur la portée exacte de l'aide militaire française, ce qui expliquerait sa sérénité retrouvée depuis deux ou trois jours. Dans ses appels pressants à l'aide, N'Djamena a souhaité dès le début qu'une réponse positive vienne d'abord de Paris. Les autorités tchadiennes ont longtemps douté la recevoir. Même si elle ne les comble pas, elle est venue, tardive sans doute, mais suffisamment ferme pour redéfinir les règles d'un jeu jusqu'alors entièrement à l'avantage de la Libye. Pour autant qu'on puisse en juger d'ici, cette nouvelle phase de l'alliance franco-tchadienne s'ouvre dans une ambiance beaucoup plus saine qu'on aurait pu le penser voilà encore à peine dix jours.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La stratégie de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand a accueilli avec sérénité les récents propos de M. Habré, confinant à l'injure, concernant l'existence d'un « lobby pro-libyen » en France qui pousserait ses ramifications jusqu'à l'enceinte de l'Elysée. L'accusation manquait de sérieux. Le président de la République a évité l'écueil de la polémique et celui du manichéisme. A ses yeux, MM. Habré et Oueddeï sont, chacun à sa manière, des nationalistes tchadiens.

Il entend dès lors ne pas se laisser entraîner (ou pousser) dans l'engrenage d'une guerre civile larvée qui dure, avec ou sans interventions étrangères, depuis dix-sept ans et, qui risque de se poursuivre, ou de reprendre à terme, bien après le retrait éventuel des forces libyennes. La France, ne cesse de répéter M. Mitterrand, n'assumera pas le rôle de gendarme en Afrique ou ailleurs.

Etant persuadé qu'il n'y a pas de solution militaire aux complexes problèmes qui se posent au Tchad, le président de la République est favorable à la conciliation librement consentie, donc à la négociation. Le colonel Kadhafi ne devrait pas pour autant compter sur lui pour *« renverser le régime »* de M. Habré, *selon les termes de* l'agence officielle libyenne Jana, afin d'ouvrir la voie à une entente. Ni pour prendre des initiatives diplomatiques – comme l'a annoncé prématurément la même agence – avant que le chef de la Jamahirya ne renonce à trancher le problème avec les armes. M. Mitterrand se heurte à un autre obstacle : s'il est vrai que le colonel Kadhafi n'a cessé depuis des semaines de prôner la négociation, M. Habré, en revanche, s'y oppose farouchement en l'assimilant à une reculade intolérable.

Les choses auraient été bien moins compliquées si les Etats-Unis n'avaient pas pesé lourdement dans la balance après comme avant le début de la crise actuelle. Les services français n'ignorent rien de l'aide financière (10 millions de dollars selon une chaîne de télévision américaine) et en armements que Washington avait fournie à M. Habré, alors réfugié au Soudan, pour conquérir le pouvoir à N'Djamena. A Paris, on se posait alors la question de savoir quel pourrait bien être l'intérêt de l'Amérique d'encourager le rebelle de l'époque à renverser, à N'Djamena, un gouvernement ami de la France qui avait, de surcroît, renvoyé chez eux les soldats de M. Kadhafi. L'initiative, on l'a vu ultérieurement, a conduit ce dernier à intervenir à son tour.

Depuis, les médias outre-atlantiques d'abord, le président Reagan ensuite, ont évoqué la *« coopération »* qui se serait instaurée entre Paris et Washington dans la guerre du Tchad. D'autres, les commentateurs soviétiques, notamment, en ont profité pour accuser les Français de n'être rien d'autre que les *« supplétifs »* de l'*« impérialisme américain »*. Il est vrai que le gouvernement français devrait assumer sa part de responsabilité dans cette campagne, dans la mesure où il n'a pas aussitôt opposé un démenti argumenté à ces allégations.

Les pressions américaines

Que des contacts et des échanges de vue aient eu lieu, à divers niveaux, entre Paris et Washington, quoi de plus naturel ? La convergence conjoncturelle des deux capitales sur un point précis – obtenir le retrait de l'armée libyenne derrière les frontières tchadiennes – n'est pas moins évidente. Cependant, au-delà de cet objectif *commun, les deux Etats divergent* sur à peu près tout, sur la finalité de l'opération et les moyens de la mener à son terme, tout autant que sur leurs analyses et leurs motivations respectives. La stratégie du président Mitterrand, qui vise à assurer l'intégrité territoriale et la stabilité du Tchad, si possible par des moyens pacifiques, ne comporte pas le dessein de renverser le régime du colonel Kadhafi, à l'égard duquel il ne nourrit ni hostilité ni hargne. Si M. Reagan perçoit le président de *la* Libye comme un monstre redoutable à abattre, libre à lui de prendre ses propres dispositions, estime-t-on à Paris.

Le chef de la Maison Blanche pousse le paradoxe à son paroxysme quand il exclut catégoriquement une intervention militaire des Etats-Unis, tout en attribuant généreusement ce rôle à notre pays puisque le Tchad, soutient-il, se situe *« dans la sphère d'influence de la France »*. avec la même candeur, M. Reagan ne craint pas d'avoir recours au vocabulaire de l'ère coloniale.

Ce que le président américain exige avec insistance, M. Mitterrand le sait mieux que quiconque. Plusieurs missives de M. Reagan lui ont été adressées ces dernières semaines. Certaines d'entre elles sont restées sans réponse jusqu'à ce jour ; d'autres ont eu droit à de brefs et courtois accusés de réception. Irrité par ces constantes tentatives de pression, à la limite du supportable, le chef de l'Etat signifie ainsi, une fois de plus, que la politique de la France ne s'élabore *ni à Washington, ni à Moscou,* ni ailleurs.

C'est dire combien le mot de *« coordination »* franco-américaine, qui revient sans cesse dans la bouche de respondables outre-atlantique, paraît fallacieux. Il faut savoir à ce propos que M. Mitterrand n'a appris que par les journaux l'arrivée de deux « avions-espions » AWAKS en Egypte puis au Soudan, et qu'il n'a informé Washington de l'envoi de paras français qu'après avoir arrêté sa décision. Les Etats-Unis, pour leur part, font transiter leurs armements destinés au gouvernement de N'Djamena par des pays « amis » – l'Egypte, le Soudan, le Zaïre – sans en rendre compte au gouvernement de Paris, tout en attribuant à celui-ci, par ailleurs, le statut privilégié de protecteur du Tchad. Etait-il nécessaire d'aggraver la désinvolture en laissant entendre que les atermoiements de la France s'expliqueraient par des intérêts mercantiles en Libye ?

Le président Mitterrand a résisté tout autant aux pressions américaines qu'aux sollicitations de certains Etats africains, dits modérés, qui, à divers degrés, lui ont fait part de leurs préoccupations quant aux ambitions du colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat a rassuré quelques-uns d'entre eux, en expliquant que la souplesse de sa démarche n'était que l'envers de son inflexibilité quant à l'objectif à atteindre. C'est ainsi, estime-il, et non pas par des actes intempestifs que la crédibilité de la France sera préservée aux yeux de ses amis africains.

La balle est désormais dans le camp libyen. Si le colonel Kadhafi souhaite vraiment, comme il le répète sans cesse, éloigner de ses frontières le spectre américain, il devrait logiquement donner sa chance à la négociation, sans ruse ni détours. On espère à Paris que les derniers succès de son armée, notamment à Faya-Largeau, lui ont suuffisamment sauvé la face pour lui permettre d'être réaliste.

ÉRIC ROULEAU.

RÉUNIS A BRAZZAVILLE

Neuf chefs d'Etat d'Afrique centrale chargent le président de l'O.U.A. d'obtenir un cessez-le-feu et le retrait de toutes les troupes étrangères

De notre envoyé spécial

Brazzaville. – Les dix chefs d'État africains présents à Brazzaville (1) pour le vingtième anniversaire de la révolution congolaise ont finalement tenu un sommet informel à propos de la crise tchadienne. Mardi matin 16 août, ils sont parvenus à un accord, celui-ci étant concrétisé par une déclaration commune dont le texte officiel devait être rendu public dans la matinée. Le Zaïre ne s'est toutefois pas associé à ce communiqué, bien que son président, M. Mobutu, ait participé à toutes les négociations.

M. Menguistu, chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'O.U.A., et ses homologues d'Afrique centrale soulignent que l'issue de la crise tchadienne passe par une solution politique et non pas militaire. Ils chargent le président de l'O.U.A. d'entrer en contact avec toutes les parties concernées par le conflit (c'est-à-dire non seulement les parties tchadiennes, mais aussi la France, la Libye, les Etats-Unis et le Zaïre), afin d'obtenir un cessez-le-feu ainsi que le retrait de toutes les troupes étrangères. Ils exigent, d'autre part, que les pays voisins cessent de s'ingérer dans les affaires intérieures du Tchad. La déclaration commune précise, en outre, que le Zaïre, étant présent au Tchad à la demande du gouvernement légal et légitime de ce pays, n'a pas cru devoir prendre position.

Ce texte, qui vise implicitement la Libye, a donc obtenu l'accord de pays dits progressistes, tels l'Ethiopie, le Congo et l'Angola, alors que ceux-ci se sont souvent déclarés proches des forces du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, voire solidaires de lui. L'attitude de l'Ethiopie socialiste de M. Menguistu est, à elle seule, intéressante. Avant même la rédaction du communiqué final, au cours d'un banquet d'adieu offert par le président Sassou Nguesso, président de la République populaire du Congo, à ses hôtes, le chef de l'Etat éthiopien, rappelant les termes du communiqué publié à l'occasion du dix-neuvième sommet de l'O.U.A., qui s'est tenu à Addis-Abeba en juin 1983, avait lancé un appel *« à tous les pays voisins* (du Tchad) *pour œuvrer à l'unisson pour la réconciliation du peuple tchadien »* et pour que *« les États africains et les puissances extra-africaines »* s'abstiennent de toute intervention au Tchad. Pour sa part, le président congolais avait dénoncé le rôle *« des puissances étrangères »* qui *« voudraient transformer ce conflit entre des frères en une confrontation dont le peuple tchadien n'a que faire »*.

Le refus du Zaïre d'être associé à l'accord final est aisément compréhensible. D'une part, comme le dit le communiqué, les Zaïrois ne pouvaient signer un texte qui les engage à retirer leurs propres troupes présentes au Tchad ; d'autre part, la position de principe du Zaïre est de condamner l'*« agression libyenne »*. Cette condamnation est pour lui un préalable. D'une certaine manière, le Zaïre, même s'il a pris le risque de s'isoler dans ce qui constitue le premier sommet africain – même si celui-ci n'a pas été convoqué officiellement – depuis la reprise des hostilités au Tchad en juin dernier, peut se montrer satisfait. Dans les négociations qui ont précédé l'accord final, il a, en effet, réussi avec d'autres pays « modérés » à mettre en cause la Libye, à faire accepter cette mise en cause par des pays qui, jusque-là, s'étaient refusés à le faire.

Un « coup diplomatique »

Au-delà du résultat auquel les dix chefs d'État ont abouti, il est significatif de souligner la manière dont se sont déroulées les négociations. Il apparaît, en effet, clairement que les chefs d'État présents à Brazzaville n'ont pas voulu infliger un revers diplomatique à leur hôte, le Congo, au moment même où celui-ci célébrait avec solennité le vingtième anniversaire de sa révolution. Le Congo avait manifestement tenté un « coup diplomatique » en annonçant qu'un mini-sommet sur la question tchadienne se tiendrait à Brazzaville, alors même que la plupart des chefs d'État invités n'avaient pas été consultés sur une telle éventualité. Mis, en quelque sorte, devant le fait accompli (dès dimanche, la télévision congolaise assurait que le sommet aurait lieu, alors que les chefs de délégation de plusieurs pays faisaient savoir qu'ils n'étaient venus que pour la commémoration de la révolution congolaise), il leur était difficile de ne pas aboutir à un résultat quel que soit celui-ci.

D'autre part, de nombreux chefs d'État africains sont lassés par l'image d'impuissance que donne parfois l'Afrique à régler ses propres problèmes. Un nouvel échec à Brazzaville risquait ainsi de rejaillir sur chaque pays.

Ces discussions, qui sont devenues peu à peu des négociations, ont été laborieuses. Dimanche soir 14 août, le dîner qui a eu lieu à la résidence du président Nguesso, s'était poursuivi par des discussions. Aucun accord n'avait pu intervenir, en raison, notamment, de la position de principe du Zaïre. Lundi, les pourparlers ont été conduits au niveau des ministres des affaires étrangères. Enfin, les chefs d'État se sont revus lundi soir au cours d'un banquet offert par le président congolais, pour aboutir finalement, dans la nuit de lundi à mardi, à un accord. Il faut, d'autre part, *noter que le représentant de la* Libye, M. Abdessalam Ali Triki, ambassadeur de la Libye aux Nations unies et ancien ministre des affaires étrangères, a pris part aux négociations préalables. M. Triki s'est, d'autre part, entretenu pendant plus de deux heures avec M. Christian Nucci, ministre français de la coopération. Aucune des deux parties n'avait encore souhaité, lundi soir, faire le moindre commentaire sur cet entretien qui s'est toutefois déroulé sur un ton parfois vif.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Il s'agit, outre M. Nguesso, chef de l'Etat congolais, de MM. Omar Bongo (Gabon), Mobutu (Zaïre), Bagaza (Burundi), Obiang Nguema Bazogo (Guinée-Équatoriale), Menguistu (Éthiopie), Kolingba (République Centrafricaine), Dos Santos (Angola), Habyarimana (Ruanda) et Da Costa (Sao-Tome et Principe).

LE COLONEL KADHAFI EN TUNISIE

Le gouvernement de M. Bourguiba ne souhaite pas sortir de sa réserve

De notre correspondant

Tunis. – Le colonel Kadhafi était attendu mardi 16 août à Monastir, dans le Sahel tunisien, où séjourne actuellement le président Bourguiba. Bien que ce dernier soit souffrant depuis vingt-quatre heures (1), le « guide de la révolution libyenne » n'a pas voulu reporter cette visite dont il a pris l'initiative et que les événements du Tchad l'avaient déjà obligé à repousser voici une semaine. Il doit, en principe, demeurer deux jours en Tunisie.

Officiellement, la venue du colonel Kadhafi, qui doit être accompagnée d'une suite d'une centaine de personnes, se situe dans le cadre *bilatéral et vient en quelque sorte* consacrer le renforcement de la coopération économique et financière auquel a abouti, le mois dernier, la réunion à Tripoli de la grande commission mixte tuniso-libyenne (*le Monde* du 26 juillet).

Tunis constitue la dernière étape d'une série de visites que le colonel libyen a effetuées depuis deux mois, au Maroc, en Mauritanie et en Algérie. S'il a longtemps considéré l'idée d'unification du Maghreb comme *« une manœuvre de l'impérialisme, visant à diviser le monde arabe »*, il paraît aujourd'hui avoir évolué, puisqu'il n'hésite plus à la reprendre à son compte, en s'empressant toutefois d'ajouter qu'elle ne constitue qu'une étape dans la réalisation de l'*« unité arabe totale »*, dont il persiste à se vouloir le principal artisan.

Que sa démarche soit sincère ou seulement tactique, il paraît en tout cas évident qu le colonel Kadhafi, déçu de la série d'échecs qu'il a essuyés depuis plus d'un an à l'Organisation de l'unité africaine, n'entend pas demeurer à l'écart du rapprochement maghrébin dont Tunis et Alger ont pris, non sans succès, l'initiative depuis quelques mois. En outre, le profil modéré qu'il affiche avec ses partenaires d'Afrique du Nord vient contrebalancer diverses de ses autres prises de position, et surtout son intervention au Tchad.

Fidèles à leur principe de non-ingérence dans les affaires des Etats, attachés à leurs traditionnelles relations d'amitié et de coopération avec la France et avec les Etats-Unis, mais aussi soucieux de maintenir de bons rapports avec le voisin libyen, les Tunisiens ne semblent pas disposés à se départir de la réserve qu'ils observent depuis le début des hostilités au Tchad, quels que soient les arguments que sera amené à développer devant eux le colonel Kadhafi. Et puis, même si Tunis proclame avoir définitivement *« tourné la page »*, l'attaque de la ville de Gafsa, en 1980, est encore présente dans bien des esprits à Tunis, et, malgré les dénégations de Tripoli, personne n'ignore que des opposants tunisiens continuent de s'entraîner dans des camps en Libye.

Dans une déclaration au journal *As Sabah* de Tunis, l'ambassadeur libyen aux Nations unies, M. Abdesselam Triki, déclarait que cette *visite permettra « de renforcer l'action arabe commune face au péril sioniste »*. Là aussi, on conçoit difficilement comment le colonel libyen pourrait rallier son interlocuteur aux thèses extrémistes qu'il développe. Les Tunisiens demeurent en effet de fervents partisans du plan de paix de Fès, qui s'inspire d'ailleurs de suggestions du président Bourguiba et que la Libye qualifie de *« trahison »*. Et ils ne font pas plus mystère de leur solidarité avec M. Yasser Arafat que le colonel Kadhafi ne cache son appui aux dissidents du Fath, qu'il vient de recevoir à Tripoli.

Si Tunisiens et Libyens s'en tiennent à la ligne de conduite qu'ils ont adoptée depuis un certain temps et qui consiste à éviter les sujets qui les séparent pour n'aborder que ceux qui les rapprochent, l'affaire du Tchad et le conflit du Proche-Orient ne devraient donc pas être au centre de leurs discussions. D'ailleurs, un communiqué diffusé lundi 15 août à Tunis, pour annoncer l'arrivée du colonel libyen, met essentiellement l'accent sur le *« renforcement des relations fraternelles »* et sur *« l'édification du Grand Maghreb arabe en tant qu'étape fondamentale vers l'unité arabe intégrale »*. S'il évoque aussi en termes généraux la *« consolidation de l'œuvre arabe conjointe pour faire face aux différents défis »*, le texte ne fait aucune référence à la situation en Afrique.

MICHEL DEURÉ.

(1) Un communiqué diffusé lundi 15 août a annoncé qu'à la suite d'un refroidissement le président Bourguiba souffre *« d'une pharyngo-trachéite, qui nécessite un traitement au cours duquel il doit garder la chambre »*.

● *M. Senghor*, ancien président de la République du Sénégal, s'est prononcé lundi 15 août pour une intervention militaire française au Tchad, dans une interview à France-Inter. *« Dans la mesure où les Libyens interviennent, je pense que les Français doivent intervenir. Non seulement, je le pense, mais tous les chefs d'Etat africains responsables modérés, qui sont dans la majorité, et surtout les chefs d'Etat francophones l'ont dit et l'ont demandé »*, a notamment déclaré M. Senghor.

● *Selon un sondage « IFRES-« le Quotidien de Paris »*, publié le mardi 16 août (enquête réalisée du 10 au 12 août auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes), *« les Français n'approuvent pas l'intervention au Tchad »*. 53 % des personnes interrogées estiment en effet que la France ne devait pas envoyer de parachutistes au Tchad, contre 28 % pour et 19 % qui ne se prononcent pas ; 62 % d'entre elles pensent que les affrontements qui opposent la Libye au Tchad peuvent dégénérer en un conflit majeur et international, tandis que 29 % estiment que non, et 9 % ne se prononcent pas.

● *« Le Times »* estime dans un éditorial ce mardi 16 août que le Tchad est en droit d'appeler la communauté internationale à l'aide. *« Le gouvernement de M. Mitterrand a une saine répugnance à intervenir dans les affaires domestiques des pays africains. Mais cela n'est plus une simple affaire intérieure. Le Tchad a été envahi par la Libye et – selon les règles de la communauté internationale, codifiées par la Charte des Nations unies, – est en droit de s'attendre à ce qu'on lui vienne en aide »*, écrit le quotidien londonien.

● *Un officier soviétique* est arrivé au Tchad pour aider les troupes libyennes à installer des batteries de missiles antiaériens, a affirmé lundi 15 août, la chaîne de télévision américaine C.B.S., qui a ajouté, en se référant à des informations recueillies par les services de renseignement américains, que l'officier, un lieutenant-colonel, se trouverait dans *« un aéroport du Nord du Tchad »*. La chaîne de télévision ne donne pas d'autres détails à ce sujet. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Fin de règne au Malawi

II. – Le « système Banda » à l'épreuve

Au pouvoir depuis l'indépendance en 1964, le président Banda gère d'une main de fer un pays qui vit un peu à l'écart,et sa succession, dont le vieil homme ne veut pas entendre parler, promet d'être très délicate. (*Le Monde* du 16 août.)

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lilongwe. – Le spectacle est unique sur le continent noir : les trois drapeaux d'Israël, de Taiwan et d'Afrique du Sud flottent côte à côte dans une avenue de la capitale. Seul membre de l'O.U.A. ayant une ambassade à Pretoria, le Malawi refusa de rompre avec Jérusalem après la guerre du Kippour. Ce double choix lui valut l'opprobre. Aujourd'hui, nul ne reproche plus au président Banda ses *« amitiés douteuses »*.

Israël ? Depuis l'initiative zaïroise, le Malawi n'est plus seul. Il a d'ailleurs renoué des liens avec l'Egypte, affermis en décembre par un accord d'assistance technique. Malgré son anticommunisme viscéral, Kamuzu Banda a même établi des relations diplomatiques avec la Corée du Nord, geste qui n'enchanta guère Pretoria. L'Afrique du Sud ? Qui oserait faire grief au Malawi d'avoir pactisé avec le diable à l'heure où ses voisins « progressistes » – mozambicains, angolais ou zambiens – amorcent à leur tour, de gré ou de force, un *« dialogue »*, naguère honni, avec la *« tribu blanche »* du Sud.

Alors, M. Banda fut-il un *« précurseur éclairé »* plutôt qu'un *« traître néo-colonialiste »* ? Une chose frappe en tout cas : le Malawi est maintenant dédouané aux yeux de ses voisins. Sans renier le passé ni faire amende honorable, il a rompu avec pragmatisme l'isolement politique où on le tenait.

Plusieurs faits ont facilité ce retour en grâce : l'indépendance du Zimbabwe, qui éloigna le Malawi de la ligne de contact avec le *« pouvoir pâle »* ; l'échec économique de ses voisins, mal placés pour faire la leçon ; l'apaisement des conflits frontaliers avec la Zambie et la Tanzanie ; l'urgence d'une coopération régionale. Aujourd'hui, le Malawi prend très au sérieux son rôle au sein de la Conférence de coordination et de développement de l'Afrique australe (S.A.D.C.C.), dont l'une des premières réunions eut lieu à Blantyre, capitale économique du pays.

Inutile d'insister sur les multiples raisons qui, dès l'indépendance, firent du Malawi un *« otage de l'apartheid »*. Si rien n'obligeait M. Banda à échanger des ambassadeurs avec Pretoria en 1966 ou à visiter l'Afrique du Sud en 1971, tout l'incitait en revanche à composer avec son puissant voisin : les lois de la géographie, l'héritage d'une économie extravertie et largement orientée vers le Sud, la suprématie du réseau de communications sud-africain. Le Malawi, pauvre et enclavé, avait encore moins d'atouts que les autres pour échapper à l'emprise du colosse. La brouille avec la Tanzanie socialiste, terre d'accueil privilégiée des opposants malawites en exil, et d'indéniables convergences idéologiques avec le pouvoir afrikaner ont fait le reste.

Le Dr Banda qui, dans les années 50, prônait pour l'Afrique du Sud une *« révolution gandhienne »*, condamne cependant l'apartheid et n'a pas avalisé la pseudo-indépendance des Bantoustans. Il paraît surtout obéir à un solide pragmatisme. Au nom du réalisme et de la franchise, il brocarde ses homologues noirs qui *« se donnent bonne conscience en votant des résolutions contre Pretoria, mais ont l'estomac plein de viande sud-africaine »*. L'Afrique n'a pas, selon lui, les moyens économiques et militaires d'affronter, par la violence, le « Sud blanc ». Si les faits n'ont pas jusqu'ici contredit M. Banda, il passe, aux yeux de beaucoup, pour un apôtre de la résignation.

Le « dialogue » avec Pretoria

A regarder de près le volume de ses échanges et la structure de son commerce extérieur, le Malawi est moins dépendant de Pretoria que le Mozambique, la Zambie ou le Zimbabwe. Si l'Afrique du Sud est de loin son premier fournisseur, elle n'est que son sixième client. Pour plus de 60 %, le commerce malawite emprunte la voie du sud jusqu'à Durban *via* la Zambie et le Botswana ou le Zimbabwe.

Les timides efforts de diversification ne sont pas toujours récompensés. Exemple : l'an dernier, 80 000 tonnes d'engrais, payées rubis sur l'ongle et indispensables à une bonne récolte, restèrent en souffrance pendant des mois dans le port de Beira en raison des lenteurs mozambicaines et des sabotages des opposants armés. Pour éviter une catastrophe, le Malawi dut – ironie du sort – acheter, en toute hâte, 11 000 tonnes à Johannesburg, grâce à un prêt sud-africain. Les ruptures de stocks pétroliers provoquent des pénuries à Lilongwe.

Le soutien logistique de Pretoria à la Résistance nationale du Mozambique, dont les opérations perturbent sérieusement l'économie malawite, constitue un moyen de pression permanent sur le régime de M. Banda. L'Afrique du Sud peut ainsi à tout moment, par l'entremise de la R.N.M., étouffer les velléités d'indépendance du petit Malawi (*le Monde* du 12 février).

Si les milieux d'affaires y investirent dans le passé, leur présence tend à se stabiliser. M. Banda n'eut parfois aucun autre choix que de solliciter l'aide de Pretoria, qui d'ailleurs ne lui fait pas de cadeaux. Ce fut le cas avec la construction de Lilongwe, la nouvelle capitale, projet crucial pour le « rééquilibrage » économique du pays au profit d'un Nord trop longtemps négligé. Le Malawi n'accepta l'argent sud-africain qu'après avoir essuyé un refus britannique. Les revenus des quinze mille émigrés malawites travaillant dans les mines du Transvaal procurent aussi de précieuses devises à leur pays (1).

La politique de « dialogue » avec Pretoria permit à M. Banda de consolider son assise tant à l'intérieur qu'à l'égard de ses voisins, car nul ne doutait que l'armée sud-africaine eut, si besoin, prêté main-forte au président malawite. Pays stable et « modéré », aux finances sagement gérées, le Malawi jouit depuis vingt ans d'un bon crédit auprès du monde capitaliste. Il vient d'obtenir sans mal le rééchelonnement de sa dette et plusieurs prêts occidentaux.

Malgré ses handicaps initiaux – enclavement, absence de ressources minières, désintérêt du colonisateur, – le petit Malawi résiste mieux à la crise mondiale et paraît moins aux abois que ses voisins, voués au déclin ou guettés par la banqueroute. Plus de neuf Malawites sur dix sont paysans. Quoique pauvres, ils vivent plutôt mieux que leurs cousins installés au-delà des frontières, comme en témoignent la *bonne qualité des circuits commerciaux*, la relative opulence des marchés et les courants de contrebande qui partent du Malawi.

Enracinement rural

L'agriculture représente quasiment la seule richesse nationale. Elle procure plus de 90 % des recettes d'exportation, avec quatre produits principaux : tabac, sucre, thé et arachide. La diversification agricole devient une réalité, mais ses effets sont contrariés par le marasme des cours mondiaux. Le pays récolte assez de maïs pour nourrir ses habitants – et dégage même des excédents, – performance rare en Afrique.

Conservateur de tempérament, M. Banda exalte les valeurs villageoises et vante l'enracinement rural de son régime. Pourtant, à la différence d'un Houphouët-Boigny, planteur par métier et par goût, l'ancien médecin ne découvrit les vertus de la terre qu'après-coup, une fois parvenu au pouvoir. Il encouragea ensuite son personnel politique – ministres, députés, apparatchiks du M.C.P., etc., – à se lancer dans l'agriculture.

Une étroite élite « politico-rurale » prit ainsi rapidement corps, qui n'émergeait pas des villages, mais n'en confisqua pas moins les cultures d'exportation, seule richesse du pays. Au Malawi, le loyalisme conduit à la prospérité. En ce sens, le président Banda a plus utilisé la paysannerie qu'il ne l'a servie.

La logique économique du « système Banda » favorise la croissance aux dépens du développement. Entre l'indépendance et la fin des années 70, le P.N.B. progressa de plus de 3 % par an. Mais contrairement à la Côte-d'Ivoire, où l'enrichissement collectif profite, à des degrés divers, à chacun, le Malawi connaît une croissance inégalitaire,dont l'écrasante majorité villageoise ne recueille pratiquement aucun fruit. Pire : les petits paysans et les ouvriers agricoles ont fait les frais de cette logique – laquelle consolida le régime, – alors même qu'ils étaient en droit, compte tenu des bonnes performances de l'économie, d'espérer une amélioration bien plus nette de leur sort.

Quelques chiffres illustrent cette réalité. En 1964, année de l'indépendance, les petits paysans produisaient 53 % des exportations agricoles mais seulement 30 % douze ans plus tard. En 1977, les grandes exploitations, certes mieux armées pour la culture intensive, percevaient plus des deux tiers des revenus d'exportation (2). En outre, l'ADMARC, office de commercialisation agricole, empoche de coquets bénéfices sur le dos du producteur. Le Malawi, il est vrai, n'a pas le monopole de ce vol légal. Ici comme ailleurs en Afrique, la prospérité d'une minorité doit beaucoup à la sueur paysanne.

On est loin des excès du capitalisme sauvage. A l'inverse, l'intervention de l'État est la règle. En économie comme en politique, les choses se font d'ailleurs au grand jour. Une compagnie fondée et financée par M. Banda, Press Holdings, déploie ses tentacules dans tous les secteurs d'activité, sous la forme de quelque quatre-vingts filiales. Elle place et gère les capitaux de ses actionnaires par l'entremise du parti unique. Le système a le mérite de la clarté.

Cette transparence, assure M. Banda, est le meilleur antidote contre la corruption. De l'avis général, en effet, les pots-de-vin et les dessous-de-table ne sont guère pratiqués au Malawi.

Le président n'est-il pas – et de très loin – l'homme le plus fortuné du pays ? Certes. *« Mais mon argent,* rétorque-t-il, *c'est l'argent du peuple. »* Le Malawi ne possède pas de véritable bourgeoisie. Moins d'un Malawite sur cent, peut-être, vit à son aise, et une dizaine de familles sont vraiment riches. Le régime n'a pas de goûts somptuaires et les Mercedes se remarquent à Lilongwe. Les dirigeants, y compris M. Banda, échappent à l'accusation de népotisme. L'éventail des salaires est l'un des plus resserrés d'Afrique. F.M.I. oblige, l'Etat a réduit l'an dernier son train de vie et « dégraissé » ses effectifs. Chacun accepte sans trop broncher cette cure d'austérité.

Les réalisations sociales n'ont pas monopolisé l'attention du président-médecin. Selon un rapport de l'O.M.S, ses confrères ne sont qu'une soixantaine, dont la moitié d'expatriés. Soixante mille Malawites – un habitant sur cent – sont aveugles. Un enfant sur deux meurt avant l'âge de quatre ans, car, si la famine est inconnue, la malnutrition fait son œuvre. L'école n'est ni obligatoire ni totalement gratuite. Le taux de scolarisation, s'il a doublé depuis 1964, reste inférieur à 50 %. Vingt ans après l'indépendance, le Malawi présente les stigmates traditionnels du sous-développement.

L'économie porte la marque des choix originels que M. Banda imposa aux jeunes nationalistes, partisans d'un développement rural plus communautaire et plus équitable : croissance à tout prix, attraction du capital étranger, africanisation lente et progressive. La culture du thé, par exemple, est presque totalement entre les mains des compagnies étrangères. *« Pas d'africanisation pour le plaisir »*, avait lancé M. Banda au nom de la prudence et surtout parce que les anciens fonctionnaires coloniaux le soutenaient. Aujourd'hui, cinq cents experts britanniques servent encore au Malawi, un enseignant sur trois est étranger. Dans tous les domaines, le pays manque de cadres qualifiés.

En ces temps de crise, le « système Banda » est à l'épreuve. La croissance s'est essoufflée, l'inflation approche 20 %, la balance commerciale est en déficit. Le pouvoir d'achat stagne, la dette s'alourdit et la pression sur les terres s'intensifie. Plusieurs milliers de jeunes qui travaillaient sur les chantiers de la capitale se retrouvent au chômage. La criminalité s'installe. Le jeu des faveurs, des récompenses et des disgrâces, cher à M. Banda, est moins facile en période d'austérité. Son prestige risque d'en être ébranlé. Le vieux chef solitaire saura-t-il conserver, *jusqu'à sa mort, l'aura du « faiseur de pluie »* ?

FIN

(1) Il y eut jusqu'à cent trente mille travailleurs malawites en Afrique du Sud. Le flux migratoire commença à se tarir en 1974, après qu'un accident d'avion eut coûté la vie à soixante-dix émigrés. Cette évolution correspond au souhait actuel de Pretoria, désireux de contenir le chômage parmi sa propre population noire.

(2) Ces chiffres sont cités par Philippe L'Hoiry dans *la Dynamique du pouvoir au Malawi* (op. cit.).

PROCHE-ORIENT

Liban

Réouverture de l'aéroport de Beyrouth

Beyrouth. – L'aéroport international de Beyrouth a été réouvert ce mardi 16 août au trafic aérien à la suite d'un accord conclu entre les autorités libanaises et les miliciens druzes qui tenaient ses pistes sous leur feu depuis six jours. L'annonce de cette réouverture avait été faite lundi par le ministre libanais des transports, M. Pierre Khoury, à l'issue d'une réunion avec le premier ministre, M. Chafic Wazzan, et le commandant en chef de l'armée, le général Ibrahim Tannous.

La décision de rouvrir l'aéroport a suivi l'arrivée à Beyrouth du milliardaire libano-saoudien, M. Rafic Hariri, qui a joué un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement libanais et le leader druze, Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste (P.S.P.). M. Hariri, qui participe à la reconstruction du Liban et entretient des relations privilégiées avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite, a été reçu lundi après-midi par le chef de l'État libanais, M. Amine Gemayel.

Lundi, les autorités libanaises et le P.S.P. de M. Walid Joumblatt se rejetaient mutuellement la responsabilité de la poursuite de la fermeture de l'aéroport. En effet, les autorités libanaises insistaient pour obtenir des garanties définitives avant toutes réouverture de l'aéroport, alors que le P.S.P., dans un communiqué publié dimanche, affirmait qu'il avait déjà invité l'Etat à rouvrir l'aéroport au trafic civil. Il a en outre accusé le gouvernement de le maintenir fermé pour *« dresser l'opinion contre les Druzes »*.

Le quotidien libanais *Al Nahar*, généralement bien informé, a indiqué lundi qu'à la suite de contacts entrepris par le président du Mouvement politico-militaire chiite Amal, M. Nabih Berri, et l'ancien premier ministre Saeb Salam, avec des responsables du P.S.P. et M. Joumblatt, ces derniers se sont engagés à *« ne plus bombarder l'aéroport s'il n'est utilisé qu'à des fins civiles »*.

Le quotidien ajoutait, citant un communiqué d'Amal, que cette position définitive du P.S.P. a été communiquée dimanche soir aux autorités libanaises.

Sur le plan politique, la situation ne semble guère avoir évolué, alors que le calme est revenu lundi dans la montagne libanaise après les violents combats entre le P.S.P. et les « forces libanaises » dans la nuit de dimanche. – *(A.F.P.)*

Israël

Compromis sur les compressions budgétaires au ministère de la défense

Jérusalem, *(A.F.P.)*. – Les ministres israéliens de la défense et des finances ont réussi lundi après-midi 15 août à trouver un compromis sur le montant des compressions budgétaires du ministère de la défense.

Le Trésor israélien réclamait une réduction de 20 milliards de shekels (environ 330 millions de dollars) du budget de la défense pour l'année en cours. Il devra se contenter d'une coupe de quelque 8,5 milliards cette année et de 7,5 milliards pour les années 1984-1985.

Au cours de cette réunion, le ministre de la défense s'était opposé à des restrictions budgétaires dépassant les 8,5 milliards de shekels pour l'année budgétaire. M. Arens, appuyé par l'état-major, estimait que de pareilles restrictions mettent en danger la sécurité d'Israël, à l'heure où le budget de la défense supporte le poids supplémentaire de la présence de l'armée israélienne au Liban. Les responsables du Trésor soutiennent quant à eux qu'il faut recourir à des mesures énergiques pour juguler la hausse continue du déficit de la balance commerciale israélienne et de l'inflation. Ce déficit s'élève à 2 milliards pour les seuls sept premiers mois de l'année 1983.

AMÉRIQUES

Paraguay

Le général Stroessner a entamé son septième mandat présidentiel

Asuncion *(A.F.P.)*. – Le général Stroessner a entamé, lundi 15 août, son septième mandat consécutif à la présidence du Paraguay, dans un climat de protestation parlementaire sans précédent qui illustre le mécontentement manifeste depuis plusieurs mois, en raison de la crise économico-sociale.

L'opposition libérale radicale, pour marquer son désaccord *« avec la répression menée par le gouvernement »*, a boycotté la cérémonie officielle. C'est la première fois qu'un parti de l'opposition officielle *conteste* ainsi la politique du général, qui exerce depuis près de trente ans un pouvoir absolu, et qui a été réélu pour cinq ans le 6 février.

Les critiques se multiplient. Le journal *A.B.C. Color*, le plus fort tirage du Paraguay, a été sanctionné pour ses attaques contre le régime. *« Le gouvernement doit en finir avec la répression, sa politique sectaire, l'état de siège, et doit éviter de glisser vers un totalitarisme arbitraire »*, a déclaré M. Enzo Doldan, leader du groupe libéral-radical du sénat.

Mais le général Stroessner n'a décrété aucune amnistie à l'occasion de son nouveau quinquennat. *« Il n'y a rien à amnistier »*, affirme *Patria*, journal pro-gouvernemental et organe officiel du parti Colorado. Pourtant, trente-six détenus qualifiés de «prisonniers de *droit* commun» par la presse officielle, poursuivent une grève de la faim illimitée.

Le chef de l'Etat a juste procédé à un remaniement ministériel modeste. Trois ministres seulement sur les onze du cabinet ont été relevés de leurs fonctions : le ministre des affaires étrangères, M. Alberto Nogues, est remplacé par M. Carlos Saldivar, celui de la justice et du travail, M. Gonzalez, laisse son portefeuille à M. Jacquet et le ministre de la défense, le général Marcial Samaniago, cède la place au général Gaspar Martinez.

Pérou

Soupçonné de liens avec la guérilla

LE PRÊTRE FRANÇAIS JEAN-MARIE MONDET A ÉTÉ LIBÉRÉ

Lima *(A.F.P.)*. – Le prêtre français Jean-Marie Mondet, arrêté le 22 juillet et libéré lundi 15 août faute de preuves sur ses liens avec la guérilla péruvienne, pourrait être expulsé du Pérou.

A sa sortie de prison, le Père Mondet, âgé de soixante et un ans, a été emmené dans une voiture de l'ambassade de France. Un policier en civil et l'avocat du Père Mondet, Me Toribio Vega, sont montés à bord du véhicule, qui s'est dirigé vers le département de l'émigration, dépendance du ministère de l'intérieur chargée, entre autres, de l'expulsion des étrangers jugés indésirables.

Le prêtre a lu un message de remerciement à l'attention de l'ambassade de France à Lima, ainsi qu'à celle des personnes qui se sont intéressées à son cas. Il a rappelé son attachement au Pérou où il a vécu pendant trente ans.

L'armée chilienne et la crise

(Suite de la première page.)

Les militaires hostiles au général Pinochet sont conscients que celui-ci dispose d'armes redoutables qui lui ont permis jusqu'alors de se débarrasser des *« généraux trop intelligents »*, et de garder le contrôle de l'armée. N'ayant jamais renoncé à ses fonctions de commandant en chef (il aurait dû normalement partir à la retraite en 1974), le chef de l'État a toujours maintenu des contacts étroits avec les quelque cinquante généraux de l'armée de terre. Il sait multiplier les « tournées des popotes » quand il s'agit, comme en ce moment, de resserrer les rangs. Dix ans le séparent des généraux les plus hauts en grade, ce qui renforce son autorité. En outre, il s'est toujours gardé de politiser l'armée, lui seul prend les décisions politiques, qui doivent être exécutées comme des ordres militaires. La plupart des officiers sont d'ailleurs loin de la capitale, aux frontières du Pérou et de la Bolivie ou dans l'extrême sud, ce qui ne les porte guère à s'intéresser à la politique. En outre, leurs exigences professionnelles ont été satisfaites : ils ont reçu un armement moderne, et leur situation matérielle a été considérablement améliorée. Un général gagne en moyenne trois mille dollars par mois, sans compter les avantages en nature, alors que sa solde ne dépassait pas cinq cents dollars du temps de l'Unité populaire. Enfin, les agents de la police secrète sont là pour déjouer les éventuels complots...

Comme en 1973

Mais ces atouts restent-ils suffisants pour assurer au général Pinochet le soutien de l'armée ? *« L'accroissement de la pression sociale rendra inévitable l'intervention des militaires »*, déclare un général à la retraite, qui ajoute : *« La situation est très comparable à celle de 1973. »* Un document signé par les *« officiers patriotes des forces armées »* et daté de juillet affirme : *« Il y a dix ans, nous avons assumé la responsabilité du gouvernement pour répondre à la clameur populaire. Aujourd'hui, le devoir des forces armées est d'écouter cette même clameur et non de la faire taire. »*

Selon les officiers qui conspirent activement contre le général Pinochet, l'aviation et la marine seraient les premières à l'abandonner. Bien que décapitée après la chute du général Leigh, l'aviation reste hostile, dans sa majorité, au chef de l'Etat. Pour beaucoup d'officiers, le général Matthei, le seul à ne pas avoir donné sa démission en même temps que son commandant en 1978, est *« un traître »*. Les amiraux, eux, n'éprouvent aucune sympathie pour le président. La défection de ces deux armes entraînerait une grande partie de l'armée de terre. Mais chacun est conscient que le général Pinochet ne se laissera pas déloger sans se battre...

L'opposition semble avoir compris ce qui se passe chez les militaires. Les partis réunis au sein du Proden (Projet de développement national) ont déclaré à l'issue de la journée de protestation : *« C'est aux forces armées et à elles seules qu'il appartient de rétablir immédiatement la démocratie. »* De son côté, le chef de la démocratie chrétienne, M. Gabriel Valdès, n'a pas manqué de préciser que les communistes étaient exclus de l'Alliance démocratique, ce qui ne peut que faire plaisir aux forces armées. Quant au parti communiste, il a déjà déclaré que ses seuls ennemis à l'intérieur de l'armée étaient les officiers fascistes...

Un coup d'État, mais pour quoi faire ? La réponse est unanime. *« Pour former un gouvernement de transition qui rétablisse pleinement la démocratie... Ce gouvernement devrait être présidé par un militaire ayant cessé le service actif et capable d'offrir des garanties aux deux parties. Respect des libertés publiques à l'opposition, et protection contre tout revanchisme à l'armée. »* Une Assemblée constituante élaborerait *« une nouvelle Constitution et organiserait des élections libres »*. Rien de très différent, donc, de la plate-forme de l'Alliance démocratique.

Ceux qui ont mis fin brutalement au gouvernement d'Unité populaire auraient-ils fait leur *mea culpa ?* *« Après dix ans de dictature, nous avons acquis la conviction que c'est le peuple qui doit gouverner »*, affirme un groupe d'officiers ayant participé au coup d'État du 11 septembre 1973, mais en précisant aussitôt : *« Nous ne regrettons pas d'avoir renversé Allende, pas tant pour ses sympathies marxistes que pour son immoralité... »*

JACQUES DESPRÉS.

Nicaragua

● *Une délégation du Congrès américain*, dirigée par le sénateur démocrate Paul Tsongas, est arrivée lundi 15 août à Managua pour des entretiens avec les dirigeants sandinistes. *« Nous voulons déterminer les relations qui sont possibles entre les Etats-Unis et le Nicaragua »*, a déclaré le sénateur du Massachusetts. Les membres du congrès, qui venaient du Costa-Rica, ont rencontré des dirigeants de l'opposition nicaraguayenne, mais M. Tsongas, qui est opposé aux manœuvres américano-honduriennes, ne prévoit pas de rencontrer des représentants de l'insurrection armée antisandiniste au Honduras. La délégation a aussi rencontré au Costa-Rica M. Ruben Zamora, dirigeant du Front démocratique révolutionnaire du Salvador. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Paraguay

Le général Stroessner a entamé son septième mandat présidentiel

Pérou

Soupçonné de liens avec la guérilla LE PRÊTRE FRANÇAIS JEAN-MARIE MONDET A ÉTÉ LIBÉRÉ

L'armée chilienne et la crise

Comme en 1973

Nicaragua

EUROPE

Irlande du Nord

Violence quotidienne et impasse politique

De notre correspondant

Londres. – La violence quotidienne, presque banale, continue en Irlande du Nord. La semaine dernière, trois personnes ont été tuées : un jeune catholique de vingt-deux ans, Thomas Reilly, abattu par un soldat britannique qui a été inculpé de meurtre le lendemain, puis deux membres d'un commando qui, à un poste de contrôle, avait ouvert le feu sur les forces de l'ordre. Les autorités pensent que ce commando pourrait être lié à Dominic McGlinchey, un membre de l'INLA (Armée de libération nationale irlandaise, groupe dissident de l'IRA) recherché pour une trentaine de meurtres.

Mais il n'y a pas que ces incidents spectaculaires. La vie quotidienne dans les ghettos catholiques de Belfast ou de Londonderry, en cet « été chaud » qui invite les jeunes à rester dehors tard la nuit, est faite d'affrontements constants avec les forces de l'ordre. Toutes les occasions sont bonnes. Une fois, c'est le quatorzième anniversaire de l'intervention de l'armée britannique en Ulster ; une autre, c'est la protestation contre la « marche des apprentis » qui, chaque 13 août, fait descendre les protestants dans les rues de Londonderry pour célébrer la victoire des orangistes sur les « papistes » en 1689.

Attentats terroristes et manifestations de jeunes catholiques désœuvrés, exaspérés par une présence britannique qu'ils considèrent comme une « occupation », ne sont sans doute pas des phénomènes du même ordre, bien qu'ils se nourrissent les uns des autres. Ils n'appellent pas une réponse identique, quoique le gouvernement de Londres donne parfois l'impression de ne pas envisager d'autre solution que policière aux affrontements d'Irlande du Nord.

L'utilisation des « mouchards »

Sans doute, les forces de l'ordre ont-elles marqué des points au cours des dernier mois, en utilisant surtout d'anciens terroristes « retournés » qui ont été amenés à coopérer avec la police par des promesses de remise de peine. Cette tactique, utilisée depuis un peu plus d'un an, s'est révélée payante auprès de jeunes récidivistes qui supportent difficilement la perspective d'un nouveau séjour prolongé derrière les barreaux.

Une vingtaine de *« terroristes convertis »* (selon la terminologie de la police) seraient ainsi tenus « en réserve » et permettraient de mettre en accusation plus de deux cents personnes. Un juge (qui en Irlande du Nord n'est pas assisté d'un jury populaire) vient, après cent vingt jours de procès, de condamner vingt-deux personnes à un total de plus de quatre mille ans de prison sur les déclarations d'un seul témoin à charge, un ancien membre de l'IRA inculpé de plusieurs crimes et complice des accusés.

Un autre « converti », Thomas McCrystal, interné depuis 1979 pour avoir tué deux soldats de l'Ulster Defence Regiment, vient de déclarer que la police lui avait offert une *« réduction presque totale »* de sa condamnation à perpétuité, une nouvelle vie loin de l'Irlande et une protection spéciale pour ses enfants, s'il se montrait « coopératif ». Cette pratique est souvent critiquée dans la presse britannique ; mais, en l'occurrence, la réussite semble justifier les moyens.

Politiquement l'impasse reste totale. Les élections de juin ont montré que l'audience des nationalistes irlandais les plus radicaux, représentés par le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, restait forte, bien que minoritaire chez les catholiques d'Ulster. M. James Prior, qui a conservé son poste de secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord dans le nouveau gouvernement Thatcher, ne désespère pas d'associer les nationalistes modérés du parti travailliste et social-démocrate (S.D.L.P.) à l'Assemblée provinciale, mais il ne peut rien entreprendre pour satisfaire les revendications des catholiques ou pour ignorer les exclusives des protestants. Il n'est guère aidé par ses collègues ministres, qui manifestent le plus grand manque d'intérêt pour les problèmes d'une province, affaiblie par la crise économique et déchirée par la violence, dont le gouvernement anglais se souvient – brièvement – quand il est bouleversée par un attentat plus tragique que les autres, et qu'il oublie dès que l'émotion est retombée.

DANIEL VERNET.

Pologne

M. Walesa s'associe à l'ultimatum des ouvriers de Gdansk

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. – Quelque cinq cents ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk, M. Lech Walesa en tête, se sont rendus en cortège, lundi 15 août, à la sortie du travail à 14 h 30, au pied du monument à la mémoire des victimes des révoltes ouvrières de 1970, situé près du portail des chantiers.

Reprenant à son compte l'ultimatum adressé la veille par la « commission de Solidarité » des chantiers navals (*le Monde* du 16 août), le leader ouvrier a mis les autorités en demeure d'ouvrir des négociations avec les représentants de Solidarité avant le 22 août. Faute de quoi, une manifestation nouvelle aurait lieu ce jour-là au même endroit, avant que d'autres mesures ne soient prises pour obtenir le respect des vingt et un points des accords de Gdansk.

Ainsi celui qui n'est, pour le pouvoir, que *« l'ancien président de l'ancien syndicat Solidarité »* est sorti de sa réserve pour monter en première ligne. Pourtant, le jour même à Varsovie, dans une interview à la chaîne de télévision américaine N.B.C., M. Rakowski, vice-premier ministre, évoquant la menace de grèves perlées contenue dans l'ultimatum de l'organisation de Solidarité pour les chantiers navals, avait repoussé toute idée de négociation avec les syndicalistes indépendants. *« Nous ne négocierons pas avec Walesa ou avec un groupe clandestin*, a-t-il dit. *Mais nous parlerons aux ouvriers des chantiers pour leur montrer ce que nous avons accompli jusqu'à présent. »* Il a repoussé les suggestions de M. Walesa, disant : *« Ses idées n'apportent rien de nouveau. Il n'a guère mûri et c'est là son échec. Du point de vue politique, je ne vois aucune possibilité de redonner à Walesa un rôle politiquement responsable : quand on dit Walesa, cela veut dire ses conseillers, et il est tout à fait hors de question de prendre ses conseillers au sein du gouvernement. »*

La vigilance des mathématiciens

Le congrès international des mathématiciens se tient à Varsovie du 16 au 24 août. Il aurait dû avoir lieu l'an dernier et avait été reporté en raison de l'état de guerre.

Dès le mois de mai, quelque six cents mathématiciens, dont plus de quatre cents Français, ont signé une déclaration expliquant leurs intentions. Parmi les signataires, de nombreux scientifiques de tout premier plan, dont plusieurs « médailles Fields » (sorte de prix Nobel des mathématiques) et une quinzaine de mathématiciens invités à donner une conférence durant le congrès. L'Union mathématique internationale, en choisissant Varsovie, disent – ils, *« avait en particulier pour but (...) d'exprimer sa gratitude et son admiration à l'école mathématique polonaise »*. Elle voulait *« faciliter des rencontres et des échanges parfois difficiles entre les mathématiciens de l'Europe de l'Est et ceux du reste du monde »*.

« Depuis plusieurs années, nombre d'entre nous ont œuvré pour accroître les échanges et la coopération avec nos collègues polonais pour combattre l'isolement et l'étouffement scientifique dont ils souffrent de plus en plus. (...) Depuis le 13 décembre 1981, nous avons cherché par tous les moyens à maintenir le contact », ajoutent-ils.

Rappelant les procès en préparation ainsi que la persistance *« des brimades et des menaces dans les universités contre les étudiants, les enseignants et les chercheurs »* et l'internement ou l'emprisonnement d'au moins soixante mathématiciens pendant la première année de l'état de guerre, ils évoquent le sort de trois d'entre eux qui étaient encore incarcérés en mai 1983 : MM. Bogdan Anisczyk, de l'Institut mathématique de l'Académie polonaise, inculpé le 20 avril pour *« exercice illégal d'activité syndicale »*, Janusz Onyszkiewicz, un logicien et porte-parole de Solidarité, et Jan Litynski, informaticien. Les deux premiers sont aujourd'hui en liberté à la suite de l'amnistie. En revanche, le dernier, membre fondateur du KOR, va être jugé pour *« complot contre l'Etat »* avec cinq autres personnes, dont MM. Kuron, Michnik, etc.

« Dans ces conditions, le congrès international de Varsovie ne saurait être un congrès comme les autres. Parmi les signataires de ce texte, il en est donc qui ne veulent pas participer à ce congrès-là. Ceux qui iront à Varsovie, et en particulier ceux qui ont été invités à donner une conférence, entendent surtout manifester de la sorte leur aide et leur amitié à leurs collègues polonais placés aujourd'hui dans une situation particulièrement difficile. La communauté mathématique manifestera ainsi, par ses différentes composantes, sa volonté de défendre deux principes fondamentaux et inséparables : la nécessité de la collaboration scientifique et la liberté. » Les signataires demandent enfin *« la libération de tous les prisonniers politiques de Pologne et le rétablissement des libertés civiles »*.

CORRESPONDANCE

La mort de Rodolfo Llopis

A la suite de l'article sur la mort de M. Rodolfo Llopis (le Monde daté 24-25 juillet), *nous avons reçu la lettre suivante de sa veuve, Mme Llopis, et de son fils.*

Nous avons été profondément choqués par votre article, et tous ceux qui ont aimé et admiré Rodolfo Llopis l'ont été aussi, alors que l'ambassadeur d'Espagne en France lui rendait un hommage émouvant au cimetière d'Albi.

L'article en question ignore la ferveur socialiste, l'intégrité, le dévouement, le travail consacré à la réorganisation du parti socialiste ouvrier espagnol après l'exil pendant trente longues années, un travail qui a permis, de l'avis unanime, le triomphe final des forces démocratiques en Espagne. L'allusion à sa défaite aux élections législatives de 1977 est une estoquade finale fâcheuse. Car il y a eu dans sa vie autre chose que la politique politicienne. Il a été un disciple de Cossio et de Giner de los Rios.

Rodolfo Llopis est une grande figure du socialisme espagnol. Ancien sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil du gouvernement de Largo Caballero, directeur général de l'enseignement, il a été l'un des membres fondateurs de l'Internationale socialiste. Président d'honneur de la Ligue internationale de l'enseignement, il a occupé des fonctions importantes au Bureau international du travail et à l'UNESCO. Après la mort de Franco, il a pu rentrer en Espagne où il a reçu un accueil particulièrement émouvant à Madrid et à Alicante, dont il avait été député pendant trois législatives.

Disciple de Pablo Iglesias, le Jaurès espagnol, Rodolfo Llopis a témoigné d'une fidélité constante à son idéal. Le parti socialiste ouvrier lui doit sa survie après le terrible exode de 1939, puis sa réorganisation à laquelle il a travaillé sans relâche. Il a refusé une chaire à l'université de Mexico pour rester près de ses camarades détenus en Espagne. Il s'installa à Toulouse où son bureau devint vite un centre de ralliement. Il a organisé la liaison avec les fédérations clandestines de l'intérieur, et ce travail a permis au P.S.O.E. de retrouver, des deux côtés de la frontière, son dynamisme et sa cohérence.

Il faut ajouter qu'il avait été mis en résidence surveillée par le gouvernement de Vichy et qu'il a participé aux activités clandestines de la résistance. Il appartenait au mouvement France au combat. Son action, vous le reconnaîtrez, a donc largement dépassé le cadre étroit de la seule politique.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- LE PRÉSIDENT BABRAK KARMAL est rentré lundi 15 août à Kaboul après un séjour de plus d'un mois en Union soviétique, a indiqué Radio-Kaboul captée à Islamabad. M. Karmal avait quitté l'Afghanistan le 7 juillet pour un « voyage amical » de quelques jours en Mongolie, puis s'était rendu en Union soviétique. – *(A.F.P.)*

Hongkong

- LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS, M. Hu Yaobang, a confirmé lundi 15 août à Pékin que la Chine n'avait pas l'intention de restaurer sa souveraineté sur la colonie britannique de Hongkong avant le 30 juin 1997, date de l'expiration des traités liant ce territoire à la Grande-Bretagne. Au cours d'une interview accordée au quotidien japonais *Mainichi Shimbun*, M. Hu a rappelé que son pays ne reconnaissait pas la validité des traités conclus par la Chine impériale au siècle dernier mais entendait néanmoins respecter les *« résultats laissés par l'histoire »*. – *(A.F.P.)*

Inde

- UNE PERSONNE A ÉTÉ TUÉE et plusieurs ont été blessées par des attentats à la bombe commis, lundi 15 août, dans deux états indiens, lors des cérémonies *commémorant l'accession* de l'Inde à l'indépendance. A Nowgong, dans l'état d'Assam (nord-est du pays), frontalier du Bangladesh, une fillette de dix ans a été tuée et deux autres personnes ont été blessées. – *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

- DEUX RESPONSABLES POLITIQUES TAMOULS ont été assassinés la semaine dernière dans la région de Jaffna, principale *ville tamoule* (nord du pays), a-t-on annoncé lundi 15 août de source officielle sri-lankaise. M. Oberoi Thevan, membre de l'Armée de libération tamoule (mouvement séparatiste favorable à un Etat tamoul indépendant, l'Eelam), a été tué dimanche 14 août à Tinnavely (district de Jaffna) par deux inconnus qui circulaient à motocylette. – *(A.F.P.)*

Union soviétique

- NEUF SÉNATEURS DÉMOCRATES AMÉRICAINS font à partir du mercredi 17 août une visite de dix jours en U.R.S.S. Le lendemain de leur arrivée, ils seront reçus par M. Andropov, puis par d'autres personnalités. Leurs entretiens porteront essentiellement sur le contrôle des armements, le commerce Est-Ouest et les droits de l'homme. – *(A.F.P.)*

Le Monde

société

LA FIN DU PÈLERINAGE DE JEAN-PAUL II A LOURDES

Jean-Paul II a quitté Lourdes lundi 15 août, à bord d'un Airbus spécial d'Air France, à 20 h 30, après avoir passé un peu plus de trente heures dans la cité mariale. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a salué le pape à l'aéroport de Tarbes-Ossun, où celui-ci, après avoir exprimé le désir de revenir en France, a souhaité que la nation française *« assume au mieux le grand destin qu'elle a hérité de l'histoire, qu'elle poursuive un véritable progrès humain et spirituel et qu'elle contribue, dans le concert des nations, à inspirer des solutions de sagesse, d'équité et de paix »*.

Le pape a aussi adressé son salut et ses vœux *« à ceux qui, sans être catholiques, partagent la foi chrétienne »*, aux israélites et aux musulmans pour lutter, avec les catholiques, *« contre des préjugés et des suspicions qui devraient être dépassés »*, ainsi qu'aux incroyants, avec qui, *« nous avons souvent en commun le dévouement loyal aux mêmes causes humanitaires, le souci de la justice, de la fraternité, de la paix, du respect de la dignité humaine et de l'entraide aux plus défavorisés »*.

La messe de l'Assomption, célébrée lundi matin sur la prairie en face de la grotte de Massabielle devant environ cent cinquante mille fidèles, a donné l'occasion au pape, dans son homélie consacrée à l'importance de la Vierge pour les catholiques, d'évoquer le rôle qui revient aux femmes dans la société, *« en témoignant de leur sens des personnes, du respect de la vie, de l'importance de l'amour, du sens du beau »*.

L'après-midi de lundi a été marqué par deux rencontres. D'abord, avec les jeunes dans la basilique souterraine de Saint-Pie X. Dans une atmosphère surchauffée, Jean-Paul II a déclaré devant vingt mille garçons et filles qu'il voulait *« envoyer les jeunes en mission »*. *« Je souhaite qu'un certain nombre d'entre vous,* leur a-t-il dit, *répondent « oui » à l'appel du Seigneur, en investissant toutes vos forces dans son service exclusif. »* Répondant aux questions soumises à l'avance, le pape a lancé : *« N'étouffez pas votre conscience, ne la déformez pas, appelez par leur nom le bien et le mal. »*

Puis, ce fut la rencontre avec les malades, devant la grotte, au cours d'une cérémonie de bénédiction. Aux malades et aux handicapés, le pape a conseillé *« ni résignation ni foi aveugle »*, mais de *« tirer le bien du mal »*.

La frénésie des jeunes

de notre envoyé spécial

Lourdes. — Elle était à l'honneur, cette Vierge ! Pendant les deux journées du pèlerinage de Jean-Paul II, on n'a vu qu'elle ou presque lors de la procession aux flambeaux, dimanche soir, devant la basilique du Rosaire aux abords de la grotte. Jamais très loin du pape, comme à une place réservée de droit. Oui, la Vierge noire de Czestochowa s'est taillé un franc succès à Lourdes, image sombre portée à bout de bras, brandie au-dessus de la tête des fidèles par des centaines de Polonais, toujours placée lors des offices à la gauche de Jean-Paul II, dans le premier carré des pèlerins. A la place du cœur. Lourdes et Czestochowa sont désormais jumelées et les deux Vierges, la noire et la blanche, *« la belle jeune femme »* blanche comme l'aurait dit, selon les catholiques, Bernadette Soubirous, sont de plus en plus souvent associées dans le *sanctuaire de la grotte de Massabielle*.

Un peu comme ont été liés, pendant le pèlerinage du 15 août, volontairement le sort de l'Église de France à travers ses pèlerins, et celui de l'Église polonaise. *« Nous sommes tous des catholiques polonais »*. Le slogan n'a pas été prononcé, au moins publiquement. Mais la place des Polonais de France dans les cortèges, les couleurs, le blanc et le rouge, partout présentes — *« pour faire plaisir à notre pape polonais »* expliquera un responsable des sanctuaires mariaux — et puis surtout la place de la sœur souffrante empêchée, dans les prières des catholiques présents à Lourdes.

Lundi matin, par exemple, à *la fin* de la messe solennelle de l'Assomption, des prêtres, des fidèles ont déposé au bas du podium pontifical décoré en blanc et rouge les symboles de la région. Avec le pain, la laine, les skis des Pyrénées, le récitant annonçait : *« Et puis voici les Polonais... »*

Polémique numérique

Cette cérémonie solennelle devait être « le moment fort » du séjour du « pèlerin Jean-Pau II » à Lourdes. L'épiscopat français, les organisateurs du rassemblement surtout, avaient insisté sur ce point, dimanche soir, quand surgirent les premières polémiques sur le succès numérique de ce pèlerinage. On avait imprudemment annoncé qu'« ils » devaient être deux cent cinquante mille. Ils n'étaient, dimanche, jour de l'arrivée du pape, qu'environ quatre-vingt-dix mille. Les imprudents déplacèrent alors leur ligne de *défense : les pèlerins seraient plus* nombreux le lendemain. Après tout, répétait-on, le 15 août c'était lundi. Il convenait donc d'attendre pour voir.

Lundi donc, c'est vrai, les fidèles se pressaient plus nombreux sur le vaste parking en forme de vasque qui s'étale dans un cadre champêtre de fête d'été le long du Gave, face à la grotte et à la basilique : autour de cent cinquante mille, selon des estimations raisonnables que — le temps d'une messe et d'une longue homélie pontificale — révélèrent les bruyants déchaînements de joie adressés depuis la veille à la silhouette blanche, lointaine, encadrée, précédée parfois d'une cinquantaine de policiers en civil.

La cérémonie, toute la matinée en fait, devait être empreinte de sérénité. La prière, tant désirée par le pape lui-même, retrouvait ses droits après des manifestations vibrantes, tapageuses parfois, *du plaisir de* cette foule simple, à dominante populaire, à voir en chair et en os le chef de son Eglise.

Trop de ferveur, c'était visible, irritait parfois les organisateurs du rassemblement. Puisque Jean-Paul II avait souhaité compter pour un pèlerin parmi les autres, le pèlerinage de ce 15 août 1983 devait conserver le style détendu mais recueilli qu'on lui aurait connu une autre année.

Un doux délire

Mais est-ce la présence des médias et de la presse ? Le succès personnel du pape ? Les composantes sociologiques de ce pèlerinage national ? Le rassemblement, par la grâce des fidèles, devait parfois tourner au « show », à un doux délire idolâtre. La tendresse des cœurs, à la limite parfois de la scène d'adoration, éloignait le pape, le tenait à distance plus sûrement encore que cette incroyable cloche de verre — la partie haute de la « papamobile » — qu'on lui impose par mesure de sécurité.

Certains même, à travers le pape, paraissent être en quête d'un chef, d'un leader charismatique, qu'on ovationne plus qu'on ne partage sa foi ou un instant avec lui. La rencontre avec les jeunes, *lundi après-midi*, laissera sans doute un curieux souvenir à l'épiscopat français. Vingt *mille garçons et filles*, la plupart de moins de vingt ans, « chauffés » dans la basilique Pie-X, la basilique souterraine. Bannières, oriflammes, foulards aux couleurs pontificales agités dans une invraisemblable tourmente sous une nef de béton armé en forme de coque de paquebot chaviré.

Pour le coup, ce n'était plus le pèlerin, *ou même le pape qu'on* accueillait, mais « Jean-Paul II Super Star », le plus grand des « rockers », plus grand encore, si c'est possible, que le grand David Bowie.

Ah, cette messe à l'idole ! Cette frénésie qui ne demandait qu'à marcher, qu'à partir en conquête ! Des filles en folie, « groupies » venues de toute l'Europe, rejetées sans ménagement *par un service d'ordre de* scouts, cherchaient à sauter les barrières de sécurité comme aux meilleurs soirs des concerts de Johnny Hallyday : des jeunes de toutes les régions de France guerroyaient contre les travées adverses à coups de *slogans personnalisés. Des cris* martelés comme au stade, ceux surtout des jeunes Espagnols proches de l'Opus Dei.

Le style de prière et de recueillement, la volonté de dialogue avec le pape que les organisateurs avaient voulus pour les jeunes volèrent en éclats. La foule voulait s'abîmer dans une joie bruyante, dont Jean-Paul II et les prêtres ne parvinrent jamais à rétablir tout à fait le calme par des chants trop vite expédiés.

Le pape n'alla bien sûr pas jusqu'à se fâcher. Tout en conservant un sourire paternel et une patience bienveillante, il rappela cependant à l'ordre les plus chauvins *de ses jeunes supporters. « Calmez-vous un instant*, leur demandat-t-il quand l'ambiance devint vraiment survoltée, *le temps d'une bénédiction. »*

Pourquoi cette impression de messe dévoyée, détournée de ses objectifs ? Cette gêne de certains des organisateurs ? La réponse tient essentiellement à la composition du pèlerinage national du 15 août. Les jeunes, aux côtés de la foule des familles d'origine modeste, des malades, représentent, à Lourdes, les courants les plus traditionalistes de l'Église catholique de France. *Scouts d'Europe ou de Saint-*Georges, militants de l'Action française, saint-cyriens en grand uniforme, jeunes filles élevées en col blanc et jupe bleu marine dans les meilleures de nos écoles religieuses, graçons aux cheveux courts, mais alors très courts, et à la stricte cravate, bref une jeunesse issue souvent de la bourgeoisie parisienne, conservatrice, *classée à droite. A la droite* de l'Église catholique en tout cas. Pour ceux-ci, pour celle-là, en attente d'un redressement au moins moral de l'état du monde, Jean-Paul II est plus qu'un symbole d'unité. Et eux-mêmes se veulent plus que ses simples fidèles. D'où le côté volontairement partisan, « légionnaire », dira même un chrétien *surpris par* le style *de la rencontre*, de leur bonheur de la venue pontificale.

Au grand désespoir de certains membres de l'épiscopat français pour ces jeunes gens du meilleur monde, les garçons en tout cas, le pèlerinage national coïncide avec le rassemblement à Lourdes des « brancardiers » membres de l'Hos*pitalité, l'une des plus illustres asso*ciations laïques des sanctuaires mariaux. Les brancardiers, ce sont ces jeunes gens repérables aux lanières de cuir qu'ils portent à l'épaule, chargés de conduire les handicapés aux piscines proches de la grotte.

Avec les années, les tâches d'assistance et de soins aux malades ont été de plus en plus confiées aux *filles, qui s'y consacrent avec un* rare dévouement, alors que les garçons, les « bretelles » de cuir devenues l'épaulette distinctive, se consacrent davantage à la noble mais si délicate mission du service d'ordre.

On les rencontre à tous les carrefours du sanctuaire marial, veillant à ce que la foule laisse le passage aux carrioles des malades, ces jeunes gens à l'air si sérieux. Leur uniforme ? Blazer bleu marine sur col anglais, pantalon au pli impeccable malgré la canicule. La tenue est inconfortable, mais ils assurent que le culte à la Vierge, l'attention aux malades sur leur temps de vacances, valent bien cette exigence vestimentaire. Et puis cela les pose, leur confère une certaine autorité.

Une image familière

Lundi soir, pendant la procession aux flambeaux, quelques journalistes firent d'ailleurs les frais de leur aptitude à un zèle musclé. Une *soixantaine de ces jeunes gens*, parmi lesquels quelques fidèles de l'aumônerie de l'université d'Assas, assurèrent un service d'ordre de fer. Coups de coude dans les côtes, insultes, au point que les infortunés envoyés spéciaux, encadrés et surveillés, suivirent toute la procession dans les rangs, tout de même plus *accueillants, de la Légion de Marie*. Cet empressement, qui rappelle un peu celui des manifestations étudiantes du printemps dernier, valait bien un coup d'épingle.

Mais celui-ci donné — nous sommes donc quittes — les brancardiers présentent un tout autre style, plus en harmonie, en tout cas, avec la foi qu'ils affirment servir, lorsqu'on les voit au côté des malades. Cette partie de leur rôle ne fait pas sourire : ces jeunes gens abandonnent leur réticence sociale ou de comportement pour la charge de ces milliers de souffrants, parfois de grabataires, placés, assis ou allongés, dans des *chariots, chaque* jour de pèlerinage dans les allées du Gave. Le couple « personne souffrante » — hospitalier, puisque chaque malade a le sien, est une image familière de Lourdes. Une image forte qui impressionne toujours les pèlerins, et celle qu'on retiendra finalement de ce pèlerinage pontifical.

Jean-Paul II, avant de regagner Rome, en fin d'après-midi, a longuement béni le malade et le brancardier. Embrassant l'un et recevant le baiser de l'autre qui avait mis, entre les chariots, un genou à terre.

PHILIPPE BOGGIO.

● *La Fédération anarchiste* a dénoncé, dimanche 14 août, *« la venue du pape en France et ses conséquences financières et morales sur la population. »* Dans un communiqué, le mouvement s'interroge : *« Les millions de francs dépensés à cette occasion vont-ils être attribués aux frais de tous les contribuables, croyants et non-croyants réunis ? De quel droit le président de la République se permet-il d'accueillir Jean-Paul II au nom du peuple entier, alors qu'il existe un fort courant libre-penseur ? »*

● *Arrestation de deux militants anarchistes à Toulouse.* — Deux jeunes Toulousains, Jean-Claude Luthanie, militant anarchiste, et Bernard Monboisse, tous deux âgés de trente ans, ont avoué avoir tenté, dimanche soir, d'allumer un incendie dans la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, *« pour protester contre la venue du pape à Lourdes »*. Les deux jeunes gens avaient été interpellés dans la cathédrale en possession de mèches lentes et de produits inflammables.

En revanche, ils ont nié toute participation aux autres attentats commis ces derniers jours à Toulouse et à Lourdes.

Les deux jeunes gens devaient être présentés, ce mardi, au juge d'instruction.

La relance de l'Année sainte

(Suite de la première page.)

Ce chiffre n'a pas été atteint, et la *télévision, qui en Pologne s'évertue à* cacher aux spectateurs l'immensité des foules accourues à la rencontre du pape, a montré cruellement, en France, le peu d'empressement des fidèles pour remplir la prairie, et même les rues étroites, de la cité mariale.

Il y a plusieurs raisons à cela : outre le rendez-vous sacro-saint des Français avec la *mer* et la montagne pendant le mois d'août, beaucoup auront sans doute été découragés par la psychose de l'attentat et les mesures draconiennes de sécurité annoncées à l'avance. La tentation était grande, enfin, malgré les objurgations des évêques, de suivre les cérémonies sur le petit écran.



(Dessin de CAGNAT.)

Autre préoccupation de Jean-Paul II : *lancer la réflexion sur la ré*conciliation, sujet retenu pour le prochain synode des évêques qui aura lieu à Rome en octobre. En commentant le message de la Vierge à Bernadette — prière, pénitence, conversion, — le pape a insisté à plu*sieurs reprises sur l'importance de* la confession individuelle et sur la tendance actuelle à *« minimiser la notion de péché »*. S'adressant aux prêtres et aux religieuses, dans la basilique du Rosaire le 15 août, Jean-Paul II a déploré cette perte du sens du péché qui *« dévalue le pouvoir conféré* (aux prêtres) *par l'ordination de le pardonner »*. Le pape a demandé au Christ de prendre en pitié *« ceux qui ne savent plus ce qu'est le péché, ou n'osent plus le savoir, comme si cette connaissance allait aliéner leur liberté »*.

Il est un fait que la pratique du sacrement de la confession individuelle est en baisse constante partout dans le monde, depuis le concile, et le pape, qui s'en est inquiété, compte sur le prochain synode pour déceler les causes de cette désaffection et y porter remède. *« Nous ferons tout*, a affirmé Jean-Paul II, *pour instruire et persuader les fidèles du besoin de recevoir le pardon de façon personnelle, fervente, fréquente. »* Cette insistance sur la confession privée, toutefois, n'est pas pour réjouir ceux qui espéraient du Saint-Siège, et du synode notamment, un élargissement et une plus grande reconnaissance de la pratique de la confession collective qui se répand depuis le concile.

Mais ce qui restera sans doute de ce pèlerinage éclair — et des onze discours prononcés en moins de quarante-huit heures ! — outre la ferveur habituelle de la rencontre avec les jeunes *et* l'émotion visible suscitée chez les malades par la présence charismatique du pape, est ce que l'on nomme déjà l'« appel de Lourdes » : ce plaidoyer pour tous ceux qui sont persécutés au nom de leur foi (*le Monde* du 16 août).

Jean-Paul II n'a oublié personne, ni les victimes de la guerre, du terrorisme et de l'exil, ni celles d'une persécution plus spécifiquement religieuse dans les goulags des pays totalitaires, et il a même eu cette *phrase qui visait nos sociétés* libérales pour dénoncer *« la conception fallacieuse et individualiste de la liberté qui se confond avec la possibilité de choisir n'importe quoi »*.

Cet appel, mettant l'accent sur les menaces pour la liberté représentées par les régimes totalitaires, portait plus cependant sur les pays communistes que sur les pays fascistes, et il aura apporté *un correctif, sans doute* involontaire, aux déclarations finales de la sixième assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Vancouver.

ALAIN WOODROW.

Le péché et la confession individuelle

Les questions du péché et de la confession individuelle ont compté parmi les principaux thèmes développés par Jean-Paul II à Lourdes. Dimanche soir 14 août, devant l'esplanade du Rosaire, le pape a déclaré que *« le sens du péché a, en partie, disparu, parce que le sens de Dieu se perd »*. Évoquant le risque que la foi n'apparaisse *« comme une originalité de quelques uns — sans rôle nécessaire pour le salut de tous »*, il a poursuivi : *« Les consciences sont obscurcies comme lors du premier péché, ne distinguant plus le bien du mal. »* Lundi 15 août, dans son homélie prononcée devant les prêtres dans la basilique de Lourdes, Jean-Paul II a émis une *mise en garde contre l'« infiltration »* du péché dans les communautés ecclésiales et dans la société, et mis en cause les *« courants de pensées qui relativisent la notion de péché et, de ce fait, dévaluent le pouvoir conféré par l'ordination* [aux prêtres] *de le pardonner »*.

Jean-Paul II a demandé à Jésus-Christ de prendre pitié *« de ceux qui se laissent aller à des concessions inconsidérées aux idées séduisantes, dénuées de réalisme et périlleuses qui minimisent le péché et le pardon »*. *« Nous croyons que le péché est personnel en ce sens qu'il compromet ta croissance en nous,* a ajouté le pape. *Nous croyons également qu'il est social en ce sens qu'il s'infiltre dans les diverses responsabilités que tu as confiées à ton peuple dans les communautés ecclésiales. Dans la société, le péché bloque l'expansion de ta vie parmi nos frères humains et blesse ton corps mystique et l'Église. »*

Jean-Paul II a ensuite déclaré : *« Et si, hélas, malgré nos efforts pour être disponibles, plus croyants, les fidèles sont trop longs à comprendre ce qui les attend à travers les gestes miséricordieux de l'Église, puissions-nous comprendre le sens de cette épreuve même. Nous sommes évidemment perplexes devant l'abandon du sacrement par beaucoup de fidèles alors qu'un petit nombre y recourt ou y revient au contraire de façon fructueuse. Nous ferons tout pour instruire et persuader les fidèles du besoin de recevoir le pardon de façon personnelle, fervente, fréquente. »*

A PARIS
Un chauffeur de l'ambassade du Sud-Yémen meurt dans l'incendie de sa voiture

Un insoumis paradoxal

[…]AITS ET JUGEMENTS

UL II A LOURDES



La relance de l'Année sain

Le péché et la confession individue



A PARIS

Un chauffeur de l'ambassade du Sud-Yémen meurt dans l'incendie de sa voiture

Le chauffeur de la mission diplomatique sud-yéménite à Paris, M. Yehya Nasser Ali, quarante-sept ans, est mort carbonisé dans sa voiture, lundi après-midi 15 août, peu après 15 heures, allée des Fortifications dans le bois de Boulogne, à Paris (16e). Selon des témoins, une explosion s'est produite au moment où le chauffeur mettait en route le véhicule près de la porte de la Muette. Le véhicule, une 504 break, a immédiatement pris feu. M. Nasser Ali devait rentrer le 16 août au Sud-Yémen.

La brigade criminelle a été chargée de l'enquête, et le laboratoire de la préfecture de police procède à l'examen des restes du véhicule pour déterminer s'il s'agit bien d'un attentat. Pour l'instant, aucune trace d'engin explosif n'a été décelée. Les résultats de l'expertise ne seront connus que dans la soirée du mardi 16 août. D'autre part, cet incendie n'a fait l'objet d'aucune revendication.

L'ambassade de la République démocratique et populaire du Sud-Yémen, située 25, rue Georges-Bizet, à Paris (16e), avait été la cible d'un attentat le 16 février 1981. Deux roquettes avaient été tirées contre l'entrée principale, causant d'importants dégâts mais ne faisant pas de victimes. Cet attentat avait été revendiqué par téléphone *« au nom de toutes les victimes de la rue Copernic »*. Le 3 octobre 1980, l'attentat de la rue Copernic avait causé la mort de quatre personnes devant la synagogue de cette rue.

[La République démocratique et populaire de Sud-Yémen (333 000 kilomètres carrés, 2,1 millions d'habitants), dont la capitale est Aden, constitue un îlot marxiste dans le monde arabe. L'Etat voisin, le Yémen du Nord, dont la capitale est Sanaa, pro-occidental, est soutenu par l'Arabie Saoudite.]

LES PROJETS ET DÉMARCHES D'UN JEUNE ANARCHISTE

Un insoumis paradoxal

« L'insoumission est pour moi un acte prémédité. C'est un choix de vie, un choix politique », affirme Thierry, vingt-trois ans. Un choix et peut être aussi un destin familial. Son père, incorporable en 1945, s'est engagé volontairement pour résilier son contrat deux mois plus tard. Son frère aîné, trente-cinq ans, a été réformé comme « P 4 » — en langage militaire, malade mental — Un autre, vingt et un ans, a été libéré après un séjour de deux mois dans un hôpital militaire et une tentative de suicide. Et son frère cadet a la ferme intention d'emboîter le pas à Thierry et de demander le statut d'insoumis.

Pour Thierry, l'insoumission, ce n'est pas la cavale et les parties de cache-cache avec les autorités militaires. C'est un droit qu'il revendique haut et fort. Aussi multiplie-t-il les démarches auprès de la gendarmerie d'Amiens, surprise par tant d'insistance, car, dit-il fièrement : *Je suis le premier cas d'insoumis total à Amiens.* » Le peu d'empressement que lui opposent les autorités militaires ne le désarme pas. Il a publié un recueil de poèmes *« Dose Létale »*, et continue d'adresser des communiqués aux quotidiens locaux.

Las ! Avec les beaux jours se dissipent les convictions, s'apaisent les luttes et, les sympathisants, comme les autres, succombent au charme de l'exode estival. Aussi Thierry a-t-il choisi une *« clandestinité stratégique »* afin de ne pas se faire arrêter dans l'indifférence générale durant les vacances. En cas d'arrestation, du reste, tout est prévu avec un sens de l'organisation vraiment... militaire ! Même les tracts sont déjà imprimés !

Le combat de Thierry ne s'arrête pas là. Pour lui, *« s'insoumettre ne peut se concevoir sans un projet politique en parallèle. S'il y a un monde à détruire, il y a un monde à construire »*. Au réquisitoire antimilitariste succède alors le discours libertaire. Thierry, avant tout, est « contre » : contre le pouvoir, dont il ne reconnaît pas la *« légalité »*, contre la justice *« manipulée par le gouvernement »*, contre la société qui *« ignore l'individu au nom de la rentabilité »*.

Philosophie éducative

Le 10 mai 1981 ? Un jour comme les autres, pour lui. Il n'est pas allé voter : *« A quoi bon ? Je n'ai rien à attendre d'eux. »* Mais paradoxalement, Thierry est déçu : le gouvernement n'a pas tenu ses promesses, et *« la militarisation de la société continue »*. Il la voit partout. Aussi dénonce-t-il pêle-mêle les accords Hernu-Savary, les accords Hernu-Lang, les attaques contre le Coral et la construction de l'espace judiciaire européen.

Comment cet *« insoumis total, civil et militaire »* envisage-t-il son avenir ? *Une fois son statut* obtenu, il souhaite travailler comme éducateur. Il s'est déjà occupé d'enfants. Le problème de l'autorité ? *« Il m'est arrivé de leur donner des baffes. Il faut bien les tenir en main au début pour qu'ils te respectent... »* Voilà une philosophie éducative que le général Bigeard ne renierait pas.

Pe. D.

FAITS ET JUGEMENTS

Six morts en montagne

Deux C.R.S. de la section de secours en montagne de Grenoble, Didier Piguillem et Philippe Jallat, tous deux âgés de vingt-cinq ans, ont fait une chute mortelle de 500 mètres le samedi 13 août, alors qu'ils escaladaient la face nord du Cervin, sur le versant suisse. Didier Piguillem est le fils du commandant de C.R.S. Sauveur Piguillem, responsable du Centre national d'entraînement d'alpinisme et de ski.

Deux autres personnes ont également trouvé la mort, le 13 août, en tombant dans une crevasse alors qu'elles escaladaient le col du Chardonnay, à la frontière franco-suisse. Il s'agit de Ghislaine Huet, cinquante-neuf ans, de Paris, et de Pierre Dupont, soixante-douze ans, d'Evreux. Enfin, deux jeunes scouts âgés de quinze ans, Tulio Cianfurani, de Melun, et Jean-Pierre Fromentin, d'Oissel, se sont tués jeudi 11 août près de Thones (Haute-Savoie), alors qu'ils participaient à une randonnée en montagne. Ils ont glissé sur une barre rocheuse au col des Portets.

● *La saisie d'un stock d'armes au Havre.* — Après la saisie au Havre d'un stock d'armes — peut-être destiné à l'armée Républicaine irlandaise (IRA) — à bord d'un camion en partance pour l'Irlande (*le Monde* du 16 août), on indique au secrétariat d'État à la sécurité publique que les deux ressortissants français inculpés avec le chauffeur irlandais du poids lourd, ont été interpellés dans la région parisienne, où une dizaine de perquisitions ont eu lieu en liaison avec l'enquête.

Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Bertrand Darolle, se refuse toujours à divulguer l'identité de ces deux personnes. Au S.R.P.J. de Rouen, qui est chargé de l'enquête, on observe également une grande discrétion. On indique d'autre part au secrétariat d'État à la sécurité publique que cette saisie résulte d'une enquête *« essentiellement française »* et *coordonnée par le secrétaire d'État.* Le stock d'armes comprenait notamment vingt-huit armes de poing et une centaine de chargeurs d'armes automatiques dont des chargeurs de Kalachnikov.

● *Nouvel attentat au Pays Basque.* — Une charge d'explosif a endommagé, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), une voiture appartenant à des touristes allemands qui passaient leurs vacances dans la région. Cet attentat — le quatrième depuis le début du mois, contre une voiture immatriculée en dehors du département — n'a pas été revendiqué.

● *La bavure du Jura.* — Le gendarme qui a tué un gitan, Alain Weiss, à Chamblay (Jura), dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août, au cours d'un contrôle de routine a été inculpé, lundi 15 août, par Mme Arlette Bonnin, juge d'instruction au tribunal de Dole, de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort et écroué à la maison d'arrêt de Lons-le-Saunier (*le Monde* du 16 août). Les autorités judiciaires ont refusé de communiquer son identité par crainte de « représailles ».

FEUX DE FORÊT

Deux mille hectares ont brûlé en Roussillon

De notre correspondant

Perpignan. — *« Sans doute la rencontre fortuite d'un rayon de lune et d'un tesson de bouteille ! »* Dans la fournaise de l'incendie, qui s'était déclaré jeudi 11 août à 21 heures au-dessus de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) et qui n'a été définitivement maîtrisé que dimanche matin, après avoir dévoré plus de deux mille hectares de maquis et de forêt, les sapeurs-pompiers ne sont pas dupes.

Deux foyers distincts, *« démarrant à une heure où ni le soleil ni la canicule ne peuvent être responsables »*, attisés par une forte tramontane soufflant à plus de quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure, avec autant de violence la nuit que le jour, ont vite fait leur jonction dès la première nuit de jeudi. Le feu, sautant les thalwegs et gagnant les crêtes suivantes, se déplaçait rapidement sur un front d'un kilomètre.

Plus d'une centaine d'hommes appartenant à treize unités, deux hélicoptères, trois Canadair et un DC-6 intervinrent pour combattre au plus près ce feu difficile à approcher en raison de la configuration très tourmentée du terrain.

Souvent au-delà de tout accès pour les véhicules, s'appuyant sur les points d'eau, les trakers et les sapeurs-pompiers déposés par hélicoptères ne purent que retarder la progression de l'incendie, en attendant surtout que le vent tombe et permette enfin le largage des Canadair.

Éprouvante lutte : des hommes parfois cernés par le feu ne durent leur salut qu'à leur repli vers un *point d'eau de D.F.C.I. (défense* contre les incendies). Cette fois-ci, un sapeur-pompier a été légèrement blessé, et deux véhicules ont été gravement endommagés par le feu.

Dans l'après-midi de vendredi, l'incendie sautait la frontière franco-espagnole par le col de Cerbère et brûlait encore tout samedi, avant d'être seulement maîtrisé dimanche matin, aussi bien en Espagne que côté français.

Ces deux mille hectares de Banyuls-sur-Mer sont à ajouter aux plusieurs centaines qui ont déjà brûlé cet été en Roussillon, à Joch, et quelques jours auparavant, au-dessus de Collioure où une forêt classée et protégée (la forêt des Couloumates) a été léchée par les flammes.

L'incendie de cette année à Banyuls a brûlé aussi de jeunes plantations d'un reboisement effectué après l'incendie de 1978, au cours duquel plus de trois mille hectares avaient alors été la proie des flammes. Cette année encore, on a pu constater que les vignes produisant le réputé banyuls restaient le meilleur des coupe-feu.

JEAN-CLAUDE MARRE.

CORRESPONDANCE

Un pompier nommé James Bond

M. A.-J. Guérin, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts, qui a travaillé pendant plusieurs années à la défense des forêts contre l'incendie nous communique les réflexions que lui inspire le court métrage baptisé « Alarme » qui est présenté dans certaines salles de cinéma. Rappelons qu'« Alarme » est le nom donné à un « plan d'alerte lié aux risques météo exceptionnels » dans les régions méditaréennes. M. Guérin écrit : « Voit-on dans ce film la difficulté de lutter contre un incendie qui se développe dans une forêt embroussaillée ? C'est une tâche pénible, harassante, au milieu de la fumée et de la chaleur, obligeant les hommes à s'arrêter, à dormir parfois quelques heures, avant de continuer. Au lieu de cela, les images présentent des camions toujours propres, des départs semblables à ceux des rallyes, des courses poursuites de véhicules, des acrobaties d'hélicoptères et de Canadairs, des hommes toujours fringants et alertes. De l'esthétique sur fond de flammes et de forêts calcinées. Qu'est-ce qui motive la complaisance de la caméra sur les seins nus des naïades entrecoupant les scènes de bataille des combattants du feu armés de leur lance ? Les ingrédients des films de James Bond sont réunis : technique, femme, action. Comment pourrait-on croire alors qu'il s'agit d'un véritable drame ? »

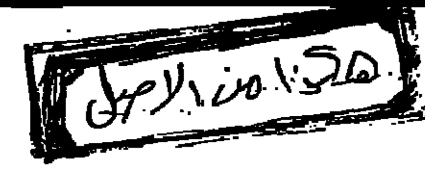
A BOUT PORTANT

Dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août, un automobiliste a été tué sur la route de Valbonnais à La Mure (Isère) par les occupants d'une R-16 bleue. M. Michel Jacquet, vingt-huit ans, était descendu avec sa femme et son fils, pour le week-end du 15 août, chez sa mère, à Valbonnais.

Dans la soirée du samedi, il décide, accompagné de ses deux frères et de sa sœur, d'aller au bal de La Mure. Michel conduit sa voiture, dans laquelle se trouvent son épouse et son frère Christian, ainsi que la fiancée de celui-ci. Derrière, suit le véhicule de son frère Alain et sa sœur Chantal avec Catherine Collomb, une amie.

Une dizaine de minutes après avoir pris la route, les deux voitures dépassent une R-16 bleue. Les passagers de cette voiture, exaspérés d'être doublés, poursuivent alors les deux véhicules, tous phares allumés, les « colle » en se rabattant brusquement à leur niveau. Désirant obtenir des explications, Michel Jacquet et son frère s'arrêtent sur le bas-côté. Les passagers de la R-16 font de même, tout en restant assis. L'un d'eux tirera sur Michel Jacquet, alors qu'il s'approche. Un coup à bout portant. Les deux hommes ont aussitôt pris la fuite.

Une autopsie doit être pratiquée, mardi 16 août, afin de déterminer la nature de l'arme. Il s'agirait d'une carabine 22 long rifle, selon la gendarmerie, qui continue ses recherches sur le plateau matheysin.



SPORTS

APRÈS LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

Les coureurs africains détrônés

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Il était pathétique ce petit bonhomme qui terminait, dimanche 14 août, le marathon des championnats du monde, bon dernier, cinquante-sept minutes après le vainqueur. Saïd Toumane, venu des Comores, courait pieds nus, deux jours après avoir terminé dernier, également, de sa série des 10 000 mètres. Et il peinait comme s'il portait sur ses épaules tous les malheurs des coureurs africains à Helsinki : les Kédir, Debele, Shahanga, Bulti, Kibkoech, Masong, Ikangaa et autres Djama, en souffrance de médailles.

Naguère, les Bikila, Volde, Demu, Keino, Jipcho, Piwott, Kogo, Tura, Boit, Yifter, Nyanbui, Bayi — Éthiopiens, Kényans et Tanzaniens, — se bousculaient sur les podiums olympiques. « Leurs » distances allaient du 3 000 mètres steeple au marathon. Bikila, le soldat aux pieds nus de l'armée du Négus, avait ouvert la voie, en 1960, à ces hommes décharnés venus des hauts plateaux d'Afrique. Courant d'instinct, ils avaient révolutionné les épreuves de demi-fond et de fond.

Rono confirmait cette suprématie en améliorant, en quelques semaines durant l'été 1978, les records du monde des 3 000 mètres steeple, 10 000 mètres et 5 000 mètres, celui-ci seulement lui ayant été ravi depuis lors.

Or, à Helsinki, à l'exception de l'Ethiopien Balacha, qui n'a pas résisté à l'Australien de Castella dans le marathon, on ne retrouve aucun Africain sur les podiums. Yifter, roi des 5 000 mètres et 10 000 mètres à Moscou, n'aurait-il pas de successeur ? La domination des Ethiopiens, notamment aux derniers championnats du monde de cross-country, ne faisait pas envisager une telle contre-performance. En fait, plusieurs raisons se sont accumulées qui expliquent cette situation.

En premier lieu, les athlètes africains n'ont pas participé aux grandes confrontations internationales depuis le boycottage des Jeux de Montréal ; en outre, plusieurs pays n'ont pas fait le voyage de Moscou ; les championnats du continent noir ont été annulés à plusieurs reprises.

Ensuite, des dissensions au sein de certaines équipes d'entraîneurs ont nui à la qualité de l'entraînement, notamment des Kényans et des Tanzaniens qui se sont rapidement « émoussés » lorsqu'ils ont été placés dans le contexte des universités américaines. Enfin, en apprenant les fondements chronométriques de la course, les Africains ont perdu leur naturel, qui les poussait à durcir les épreuves, pour adopter un comportement tactique, alors qu'ils ne sont pas d'excellents finisseurs. Il n'en fallait pas plus pour faire le lit des coureurs du Vieux Monde.

A. G.

« Nous n'avons pas de surdoués en France »

déclare le directeur technique national

Les championnats du monde qui ont eu lieu à Helsinki du 7 au 14 août ont été l'occasion d'observer ce que valent les athlètes français à un an des Jeux olympiques. Le bilan est décevant. Jean Poczobut, directeur technique national, nous a fait part de ses inquiétudes.

De notre envoyé spécial

Helsinki. — *« Les athlètes français ont eu les résultats attendus, compte tenu de la place de l'athlétisme national dans le monde. »* Quelques heures après la clôture des premiers championnats du monde, le directeur national de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), Jean Poczobut, analyse la situation au moment de quitter la capitale finlandaise.

Ancien entraîneur de saut en longueur, il a pris la responsabilité du premier sport olympique quelques mois avant les championnats d'Europe de Prague, en 1978. Les tricolores, qui ramenaient seulement la médaille d'or de Rousseau (longueur) et de bronze de Demarthon (400 mètres) semblaient au creux de la vague. Et les résultats ne firent qu'empirer. Le relais 4 × 100 mètres masculin prit la troisième place, dans le contexte particulier des Jeux de Moscou, boycottés notamment par les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest. Aux championnats d'Europe d'Athènes, l'an dernier, les sprinteuses gagnèrent trois médailles de bronze avec Bacoul (100 mètres), Rega (400 mètres haies) et le relais 4 × 100 mètres, et l'on comptait dix autres sélectionnés classés dans les huit premiers. Maigre bilan.

Considérés comme une déroute de l'athlétisme national, ces résultats amenèrent le directeur technique national à annoncer, quelques semaines plus tard, une réorganisation de l'encadrement fédéral, qui devait concentrer ses efforts sur une quarantaine d'éléments en vue des Jeux de Los Angeles. Les premiers championnats du monde devaient constituer un test dans cette perspective. Résultat : aucune médaille et seulement six places de finaliste.

« Dans le contexte de ces compétitions, où les pays de l'Est et les États-Unis sont au-dessus du lot, c'est une situation conforme aux prévisions. Au reste, avec un peu de chance, un coureur de 800 mètres et une fille sur 100 mètres haies auraient pu également entrer en finale », estime Jean Poczobut, qui, en passant en revue le comportement de chacun, ne voit de reproche à faire qu'à Verzy, le sauteur en hauteur. *« Il a adopté une tactique suicidaire, lors des qualifications, en n'assurant pas 2,15 mètres »*.

Dans l'ensemble, le comportement des sélectionnés lui a paru meilleur, c'est-à-dire plus agressif qu'à Athènes : *« Les jeunes ont mieux tenu le choc. Ils sont venus à Helsinki pour apprendre, et Boussemart (200 mètres) ou Ewanje-Épée (hauteur) devraient tirer profit de leur échec. »*

Il ne voit, cependant, pas la sortie du tunnel aux prochains Jeux olympiques. *« Nous n'avons pas de surdoués comme l'Américain Lewis (sprint), le Britannique Thompson (décathlon) ou la Soviétique Bykova (hauteur)*, dit-il. *La plupart de nos athlètes sont trois marches au-dessous du haut niveau mondial. En travaillant beaucoup, avec sérieux, certains peuvent franchir un ou deux paliers »*.

La sélection pour les Jeux olympiques sera donc, *grosso modo*, la même que celle d'Helsinki, augmentée éventuellement des éléments indisponibles cette année en raison de blessures et des jeunes qui se distingueront aux prochains championnats d'Europe, à Vienne, dans deux semaines. *« Je n'ai jamais cru à des opérations ponctuelles dans tel ou tel secteur »*, note le directeur technique, qui s'oppose sur ce point à certains anciens responsables de l'athlétisme national, préoccupés avant tout du nombre de médailles. *« Cela s'est pratiqué naguère. Les résultats ont été à peine plus brillants, et des secteurs entiers ont périclité, provoquant la situation actuelle »*, ajoute-t-il en soulignant le faible niveau dans le demi-fond long (5 000 mètres et 10 000 mètres), la longueur, le triple saut et les lancers.

« Je suis partisan d'un système dynamisant », précise Jean Poczobut, qui a décelé, chez les juniors, nombre d'espoirs formés dans cet esprit comme Brige (longueur), Helan (triple saut), Journoux (disque), Ciofani (marteau) ou Motti (décathlon).

Essoufflement

« Pour avoir des résultats, il faut néanmoins avoir les moyens de faire des opérations collectives pour l'élite », note, d'autre part, le directeur technique. Il estime, en particulier, que, si deux sur quatre des filles du 4 × 100 mètres, Gaschet et Loval, n'avaient pas eu des examens à passer trois semaines avant les championnats, le relais aurait pu se préparer collectivement et rééditer la performance d'Athènes, ce qui l'aurait placé à Helsinki sur la seconde marche du podium.

Jean Poczobut a aussi quelques inquiétudes relatives au *suivi médical* des athlètes. La mésaventure de la sprinteuse Bily, qui a dû être rapatriée d'urgence pendant les championnats avec une embolie pulmonaire, alors qu'elle se plaignait d'essoufflement depuis plusieurs semaines, a mis en lumière de façon assez dramatique une situation qui affecte de façon larvée beaucoup de champions. Guillen (400 mètres haies), Valetudie (triple saut), Viudes (poids), Panzo (sprint), Rega (400 mètres haies féminin) font beaucoup de séjours à l'hôpital...

Bien que certains s'apprêtent à demander sa tête pour monter en catastrophe une *« opération-commando »* avant Los Angeles, le directeur technique national entend rester en place avec son équipe d'entraîneurs jusqu'à cette date : *« Après, je céderai la place, et je pense que mes successeurs trouveront une situation meilleure que lorsque j'ai pris mes responsabilités »*.

ALAIN GIRAUDO.

LE DROIT DE LA MER

La réunion de la commission préparatoire

La seconde session sera-t-elle plus efficace que la première ?

Le 15 août s'est réunie à Kingston (Jamaïque), pour la deuxième fois, la commission préparatoire née de l'adoption de la convention sur le droit de la mer. Cette deuxième réunion doit durer quatre semaines.

La convention adoptée le 30 avril 1982 *n'a pas — tant s'en faut —* résolu tous les problèmes liés au droit de la mer. Telle était, d'ailleurs, l'opinion de la plupart des deux cents participants d'une vingtaine de nationalités au colloque sur « Le droit de la mer après la troisième conférence des Nations unies » (1), qui s'est tenu en juin dernier à Rouen. Ce colloque de la Société française pour le droit international, présidée par Mme Suzanne Bastid, avait été organisé par M. Raymond Goy, professeur à l'université de Rouen.

L'adoption de la convention a été obtenue par le vote de cent trente États (dont la France). Quatre pays (États-Unis, Israël, Turquie, Venezuela) ont voté contre la convention, tandis que dix-sept autres se sont abstenus. Actuellement, cent vingt-quatre États ont signé la convention, mais il faut se rappeler que signer ne veut pas dire ratifier — la ratification par un État nécessite, en général, un vote du Parlement national — et que la convention n'entrera en vigueur qu'un an après qu'elle aura été ratifiée par soixante pays.

On est donc actuellement dans une phase intermédiaire, prévue d'ailleurs par le texte voté il y a plus d'un an. Conformément à une résolution jointe à la convention, la commission préparatoire, dont les signataires de la convention sont membres de plein droit — les pays ayant seulement signé l'acte final de la conférence n'étant qu'observateurs, — s'est réunie pour la première fois du 15 mars au 8 avril dernier à Kingston.

Le rôle prévu pour la commission préparatoire est important. Celle-ci doit élire son président, répartir ses tâches entre diverses sous-commissions, adopter les règles, règlements et procédures qui doivent régir son travail et celui de la future Autorité (l'organisme international qui gérera les ressources minérales des grands fonds marins « patrimoine commun de l'humanité » lorsque la convention sera en vigueur), et surtout attribuer des licences d'exploration des nodules polymétalliques présents sur les grands fonds marins aux « investisseurs pionniers ».

Ces « investisseurs pionniers », auxquels la deuxième résolution jointe à la convention reconnaît *a priori* un statut particulier, sont d'une part la France, le Japon, l'Inde et l'U.R.S.S., d'autre part quatre consortiums internationaux dont les leaders sont des sociétés américaines et auxquels participent des compagnies d'Allemagne de l'Ouest, de Belgique, de Grande-Bretagne, du Canada, d'Italie, du Japon ou des Pays-Bas.

D'abord, il est stipulé dans la deuxième résolution que chaque « investisseur pionnier » doit prouver avoir dépensé, avant le 1er janvier 1983, au moins 30 millions de dollars (en dollars constants de 1982) en activités préliminaires (la date limite étant repoussée au 1er janvier 1985 pour les pays en voie de développement). Ensuite, la deuxième résolution précise que la commission préparatoire doit être sûre que les permis d'exploration demandés ne se chevauchent pas, que s'il y a chevauchement les « concurrents » doivent se mettre d'accord, pour éviter tout différend, avant le 1er mars 1983 et que, si le problème éventuel n'est pas réglé à cette date, il doit être soumis à une procédure obligatoire d'arbitrage *avant le 1er mai 1983 de façon à être* résolu avant le 1er décembre 1984.

Seul, le président...

Or, lors de sa première réunion de Kingston, la commission préparatoire a tout juste réussi — et encore le dernier jour — à élire son président, M. Joseph Warioba (Tanzanie). Notons que la deuxième résolution précise que les « investisseurs pionniers » ne peuvent se faire enregistrer que lorsque la commission préparatoire est en état de fonctionner...

Dès lors, comme s'en est inquiété, à Rouen, M. Jean-Pierre Lévy, comment la commission préparatoire peut-elle fonctionner, le président étant la seule personnalité en place ? Elle est dans l'impossibilité totale de vérifier que les 30 millions de dollars ont bien été dépensés par chaque « investisseur pionnier ». Il faut ici relever le cas de l'U.R.S.S. dont tout le monde sait qu'elle n'a pas « travaillé » sur les nodules mais qui, le dernier jour de la réunion de Kingston, en avril, s'est déjà prévalue de son titre d'« investisseur pionnier ».

De même, la commission préparatoire est tout aussi incapable d'apprécier les demandes de permis et d'y donner suite, de faire arbitrer les éventuels différends, de choisir la moitié de chaque site minier qui doit être réservée à l'exploitation directe de l'Autorité et de contrôler toutes les activités dont les sites miniers seront les sièges.

En outre, la commission préparatoire n'a pas mis en place les rouages nécessaires à l'utilisation des droits d'enregistrement (250 000 dollars par demande de licence) et des droits annuels (1 million de dollars) que doivent verser les « investisseurs pionniers » ayant obtenu une licence. Rien n'est encore prévu pour que la commission préparatoire s'assure que les « investisseurs pionniers » ayant obtenu un permis d'exploration satisfont, comme le stipulent les textes, aux obligations de formation de personnel ressortissant de pays en voie de développement et de transfert de technologie à ces pays.

On peut aussi se demander si le choix de Kingston pour la deuxième réunion de la commission préparatoire est raisonnable. Certes, la capitale jamaïcaine doit être le siège de l'Autorité. Mais, manifestement, aucune délégation n'était enthousiaste pour aller à Kingston. La capitale jamaïcaine n'a pas les équipements nécessaires aux réunions internationales. La vie y est horriblement chère : on a calculé que cette réunion de Kingston coûtera 1,4 million de dollars alors que la facture aurait été de 1,1 million de dollars à New-York et « seulement » de 800 000 dollars à Genève...

Il y a donc quelque chose qui ne marche pas dans le système élaboré par la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Mais il est impossible de changer les textes, étant donné que convention, résolutions et annexes forment un bloc indissociable, comme il l'avait été décidé dès le début de la conférence. La seule issue possible est donc que les juristes oublient leurs *a priori* et déploient l'imagination et la subtilité dont ils sont capables quand ils le veulent pour interpréter les textes existants et les rendre aptes à faire face à une situation urgente et à résoudre des problèmes concrets.

YVONNE REBEYROL.

(1) La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer a tenu, de 1973 à 1982, onze sessions, d'abord à Caracas, puis tantôt à New York, tantôt à Genève pour finir à Montego-Bay (Jamaïque). Au total, en dix ans, elle s'est réunie pendant près de cent semaines. L'histoire des onze sessions vient d'être publiée par M. Jean-Pierre Lévy, que son poste de directeur du service pour l'économie et la technologie des océans des Nations unies, plaçait à un poste privilégié. *La Conférence des Nations unies sur le droit de la mer, histoire d'une négociation singulière*, n° 38 des publications de la *Revue générale de droit international public* ; éditions A. Pédone. 159 pages : 100 F

CARNET

Naissances

— Martine BORGOMANO,
François ROBINET et Stéphanie
ont le plaisir d'annoncer la naissance, le 10 août 1983, de
Emmanuelle.
P.O. Box 30671,
Nairobi, Kenya.

Décès

— L'Ill ∴ commandeur, les VV ∴ et SS ∴ FF ∴ du consistoire « les Allobroges » du C ∴ de Chambéry (Savoie), ont la tristesse de faire part du départ pour l'Or ∴ éternel, le 5 août 1983, à Bourgoin-Jallieu (Isère), à l'âge de soixante-sept ans, de leur regretté

T ∴ Ill ∴ F ∴ Claude CHARY,
avocat au barreau de Bourgoin-Jallieu,
président du 7e secteur,
Gr ∴ Trés ∴ et Gr ∴ Hosp ∴
du G ∴ C ∴ D ∴ R ∴,
ancien premier Gr ∴ M ∴
adjoint du G ∴ O ∴ D ∴ F ∴.

La levée du corps à Bourgoin-Jallieu, l'incinération à Lyon-Guillotière et l'inhumation dans le cimetière de Jallieu ont eu lieu, le 8 août 1983, dans l'intimité familiale et maç ∴.
Gém. ∴ Gém ∴ Gém ∴ et Esp ∴.

— Mme Jean-Emmanuel Leroy,
M. et Mme Maurice Fleury,
Mlle Emmanuelle Leroy,
M. Pierre Leroy,
Jean-Hervé, Aurélie, Antoine et Julien,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Chaumoitre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Emmanuel LEROY,

survenu le 8 août 1983, à l'âge de soixante-cinq ans, à Angers.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 11 août 1983, à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

— M. et Mme Xavier Noury
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Cauchy
et leurs enfants,
Mlle Marie-Christine Noury,
M. et Mme Poupot-Boucaut
et leurs enfants,
Les familles Lepareur et Quesnel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henry NOURY,
née Marie-Louise Lepareur,

survenu à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Georges de Didonne (Charente-Maritime), le jeudi 18 août 1983, à 10 heures.

Inhumation au cimetière ancien de Saint-Georges de Didonne.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Petges,
Mme Kelty Petges, son fils, Renaud Léon,
M. et Mme J.-Pierre Louppe
et leurs filles,
M. Francis Petges,
Les familles Petges, Ducès, Brun et Gratiot,
font part du décès du

docteur A. PETGES,

à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Seurin de Bordeaux, le 8 août 1983.

Bordeaux. Paris. Le Chesnay.

— Mme Jacques Picard,
son épouse,
Bertrand et Marie-Claude Picard
et leurs enfants,
Nicole et Philippe Cazali
et leurs enfants,
Chantal et Mario Pasini
et leurs enfants,
Odile et Claude Houis
et leur fille,
Catherine et Jean-Jacques des Moutis
et leurs enfants,
Thierry Picard,
Aleth et Xavier Malverti
et leur fille,
Olivier Picard et Hortense Formery,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Camuset,
sa sœur,
Sœur Françoise de Jésus,
sa belle-sœur,
Les familles Le Touzé, du Pradel,
font part du rappel à Dieu de

M. Jacques PICARD,

survenu le 13 août 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le 17 août 1983, à 10 h 30.
127, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

— Les éditions A. et J. Picard,
Chantal Pasini-Picard,
président-directeur général,
Mario Pasini,
directeur adjoint,
Et tous les collaborateurs,
font part du décès de

Jacques PICARD,

administrateur de la société,
survenu le 13 août 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.
Éditions A. et J. Picard,
82, rue Bonaparte, 75006 Paris.

[M. Jacques Picard, qui a succédé à son père, Auguste Picard, a animé et dirigé les éditions Picard pendant plus de quarante ans. Il a contribué, avec passion, au développement d'un des fonds privés les plus importants de l'érudition française.]

— Alfortville. Rehovoth. Grenoble.

Mme Rose Saya,
M. et Mme Francis Saya
et leurs enfants,
M. Jean-Claude Saya et sa fille,
M. et Mme Henri Saya et ses enfants,
Mlle Maryse Saya,
Les familles Saya, Chétrit, Kadouch, Bécache, Andrez, parents et alliés ont la grande douleur de faire part du décès, survenu brutalement dans sa quatre-vingt-troisième année, de

M. David SAYA,
interprète judiciaire en retraite.

Les obsèques ont eu lieu le 11 août 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.
37, rue E.-Eudes,
94140 Alforville.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Jacques CABASSON,
maître de conférences agrégé,
médecin des hôpitaux
(C.H.U. de Montpellier-Nîmes).

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient pour lui, en ce jour du 17 août 1983, une pensée fidèle.

Messes anniversaires

— A l'occasion du trente-neuvième anniversaire de la Libération de Paris, Mme la maréchale Leclerc de Hauteclocque et l'Association des anciens de la 2e D.B. vous prient de bien vouloir honorer de votre présence le service solennel qui sera célébré à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la Libération de la capitale,
le dimanche 28 août 1983,
à 11 h 30 précises en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

ATHLÉTISME

« ... surdoués en France »

... technique national

CARNET

ROBLOT S.A.

Le Monde

MEDECINE

EN AFRIQUE ÉQUATORIALE ET SAHÉLIENNE

La maladie du sommeil marque une très grave recrudescence

La mouche tsé-tsé qui transmet la maladie du sommeil (trypanosomose) « occupe », en Afrique, 10 millions de kilomètres carrés, soit le tiers du continent.

Sous l'action du docteur Eugène Jamot, qui avait mis au point une méthode de lutte contre cette maladie, dont deux formes connues sont mortelles, on avait pu considérer, en 1944, que la trypanosomose était endiguée.

Aujourd'hui, force est de constater que trente-cinq millions de personnes sont exposées au risque d'infection, alors que dix millions seulement sont sous surveillance médicale plus ou moins régulière.

Le Zaïre a été le théâtre d'une flambée épidémique et la recrudescence de la maladie a touché, notamment, l'Ouganda, le Soudan, le Cameroun et la Côte-d'Ivoire. Au total, pour l'ensemble du continent, on enregistrait, avant 1979, dix mille nouveaux cas par an. Ce chiffre, aujourd'hui, est supérieur à vingt mille.

Une évolution qui appelle le maintien et le renforcement des organismes de lutte.

DEUX formes connues de la maladie du sommeil – ou trypanosomose – sont mortelles en l'absence de traitement : l'une, maladie chronique sévissant sur un mode endémo-épidémique en Afrique occidentale et centrale, est due à *Trypanosoma gambiense* ; l'autre, maladie aiguë sévissant plutôt sur un mode sporadique en Afrique orientale, est due à *Trypanosoma rhodesiense*. Elles sont transmises par des insectes diptères hématophages : les glossines ou mouches tsé-tsé, dont l'aire de répartition actuelle est limitée au continent africain, entre le quinzième parallèle nord et le vingtième parallèle sud. Cette mouche piqueuse occupe ainsi 10 millions de kilomètres carrés, soit un tiers du continent.

La maladie du sommeil a été l'un des fléaux les plus graves qu'ait connus l'Afrique.

C'est à partir de 1916 que le docteur Eugène Jamot, alors en Oubangui-Chari, met au point sa méthode de lutte contre cette maladie, méthode toujours reconnue comme un modèle pour la plupart des grandes endémies. En 1944, la trypanosomose est considérée comme endiguée.

La maladie du sommeil a-t-elle donc aujourd'hui disparu ? L'expérience montre qu'elle n'est contrôlée qu'au prix du maintien et du renforcement des organismes de lutte. Leur suppression ou leur paralysie entraînent, en quelques années, une reprise épidémique, comme le prouve de manière éclatante le cas du Zaïre.

A l'heure actuelle, trente-cinq millions de personnes sont considérées comme étant exposées au risque d'infection, et dix millions seulement sont sous surveillance médicale plus ou moins régulière. Avant 1979, dix mille nouveaux cas étaient déclarés par an pour l'ensemble du continent, mais les récentes épidémies en Ouganda, au Soudan, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire ont porté ce chiffre à plus de vingt mille.

Une meilleure efficacité du diagnostic

Pourtant, des progrès importants sont intervenus à la fois pour le diagnostic et pour la lutte contre cette maladie.

En matière de diagnostic, les techniques immunologiques modernes permettent d'accroître l'efficacité du dépistage. Les immunodiagnostics, comme l'immunofluorescence indirecte ou d'autres tests, plus simples d'emploi, actuellement à l'essai, permettent de sélectionner, parmi tous les habitants d'une zone prospectée, des suspects immunologiques. Ces derniers sont alors soumis à des examens parasitologiques visant à mettre en évidence le parasite. La thérapeutique est, en effet, dangereuse, et le médecin exige souvent un diagnostic de certitude pour commencer le traitement.

Aux examens parasitologiques classiques (frottis ou gouttes épaisses colorés, centrifugation du liquide céphalo-rachidien) se sont ajoutées des techniques modernes (centrifugation du sang en tubes capillaires ou filtration sur colonne de cellulose) qui permettent de dépister de très faibles parasitémies, en particulier chez des suspects ne présentant aucun signe clinique. Ces derniers, parfois nommés porteurs asymptomatiques, ne sont pas dépistés en l'absence d'immunodiagnostic et pourraient ainsi expliquer le maintien de certains foyers où ces nouvelles méthodes ne sont pas utilisées.

En matière de lutte, les études approfondies de la biologie et de l'écologie des glossines vectrices ont permis d'améliorer les méthodes existantes (principalement épandages d'insecticides) et de proposer de nouvelles techniques rangées sous la rubrique « lutte biologique ». Parmi ces dernières, seul le lâcher de mâles stériles fait l'objet de recherches sur le terrain.

Contre les glossines, un piège simple mais efficace a été mis au point, il y a quelques années, par deux chercheurs de l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), MM. Challier et Laveissière. Son efficacité l'a fait adopter par tous les entomologistes.

En ce qui concerne la thérapeutique, aucun progrès n'a été enregistré depuis 1949, date de fabrication du mélarsoprol ou arsobal. Ce produit est, à l'heure actuelle, le plus utilisé et le plus efficace des trypanocides humains. La trypanosomose humaine n'est pas un marché suffisant pour intéresser les grandes firmes pharmaceutiques. Aussi l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a-t-elle décidé, grâce aux fonds du programme spécial de recherches et de formation concernant les maladies tropicales, d'inciter ces firmes à étudier et tester de nouvelles molécules trypanocides.

Une catastrophe pour l'élevage

LES glossines ou mouches tsé-tsé (plus de trente espèces ou sous-espèces connues), vectrices de la trypanosomose ou maladie du sommeil, transmettent aussi des trypanosomoses animales et font échec ainsi à tout élevage rentable. La maladie, dans ses formes aiguës, tue les animaux ; dans ses formes chroniques, elle les prédispose à toutes les carences.

L'impact économique est considérable. Dans les seules zones de savanes humides d'Afrique où vivent actuellement dix millions de têtes de bovins, les spécialistes affirment que cent vingt millions de têtes pourraient y être élevées une fois les trypanosomoses jugulées, ce qui représente environ 1,5 million de tonnes de viande par an.

Le centre de recherches sur les trypanosomoses animales, installé à Bobo-Dioulasso, en Haute-Volta, poursuit sous l'égide de l'I.E.M.V.T. (Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux de Maisons-Alfort) et de la G.T.Z. (Coopération technique allemande), dans le cadre d'un accord de coopération franco-germano-voltaïque, des recherches et un programme de lutte contre les trypanosomoses animales.

En matière de lutte contre les glossines, ce centre s'est spécialisé dans la technique de lutte biologique par lâcher de mâles stériles. *Un élevage important de* glossines permet la production des mâles, qui, une fois stérilisés aux rayons gamma, sont relâchés dans la nature. Là, ils s'accouplent avec des femelles sauvages et leur sperme infertile supprime toute possibilité de descendance. La population sauvage d'insectes s'éteint d'elle-même.

Après plusieurs années de mises au point et d'essais qui ont permis de vérifier l'efficacité de la méthode, ce centre est passé au stade de l'action de grande envergure dans une zone de 2 600 kilomètres carrés que la Haute-Volta destine à l'embouche du bétail. Supprimant le recours aux insecticides rémanents, cette méthode représente un grand espoir dans la lutte anti-vectorielle.

G. D.

Les causes de la flambée épidémique

Outre la recherche chimiothérapique indispensable, l'établissement des causes de la recrudescence actuelle est impératif. Celles-ci sont sûrement multiples et diverses suivant les pays, et nous ne pouvons qu'en citer quelques-unes.

Si des progrès ont bien été enregistrés en matière de diagnostic et de lutte, ils ne sont mis en application qu'à très petite échelle. Pour se limiter à l'Afrique francophone, seule l'équipe de l'O.C.C.G.E. (Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies), installée au centre Muraz à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), celle de l'OCEAC (Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale), basée à Yaoundé (Cameroun), et celle de l'ORSTOM à Brazzaville (Congo) sont équipées pour réaliser des immunodiagnostics, en particulier l'immunofluorescence indirecte.

L'équipe du centre Muraz, qui surveille huit Etats d'Afrique de l'Ouest, n'est composée que d'un médecin et de quatre infirmiers. Qu'est-ce que cela représente face à la diversité de foyers qui ne sont accessibles, pour la plupart, qu'une partie de l'année, en saison sèche. Dans les équipes nationales, les vieux infirmiers, qui connaissaient bien cette maladie pour l'avoir côtoyée quotidiennement, sont partis à la retraite, et les jeunes ne savent pas la reconnaître.

D'autres causes s'ajoutent au manque de moyens, en particulier la mobilité de plus en plus grande des populations, qui facilite la dissémination du parasite dans les zones déjà infestées de glossines. Par exemple, ces dernières années, la migration de la main-d'œuvre entre la Côte-d'Ivoire, où a surgi une forte flambée épidémique, et les vallées des Voltas, réoccupée par les paysans depuis que l'onchocercose (ou cécité des rivières) y décline, devrait imposer une surveillance systématique contre la réapparition de la maladie du sommeil.

Où est la solution ? D'abord, dans un effort de réflexion sur l'action médicale. dans une interview récente à la revue *Actuel Développement*, le professeur Marc Gentilini (Paris) déclarait : *« Nous avons poursuivi ce qui avait réussi pendant l'ère coloniale. Or le contexte sociopolitique a changé. Un exemple : le système de lutte contre les grandes endémies avait fait ses preuves. Il s'est dégradé ces vingt dernières années parce qu'il réclamait un régime administratif contraignant, une mobilisation obligatoire des populations qui n'étaient plus possibles. Il eût fallu repenser le système de soins en fonction des transformations politiques. »*

Ensuite, la solution réside dans un effort de recherches épidémiologiques afin de mieux comprendre les conditions qui facilitent la persistance des foyers et celles qui induisent le passage à une phase épidémique. Cela ne peut se faire qu'au sein d'équipes multidisciplinaires regroupant parasitologues, entomologistes médicaux, démographes, géographes et éventuellement sociologues. Une telle équipe, regroupant des chercheurs de l'ORSTOM et de l'O.C.C.G.E., sous la direction de J.-P. Hervouet, géographe de l'ORSTOM, travaille actuellement sur des foyers de la Côte-d'Ivoire, avec une aide financière du Programme spécial de lutte contre les maladies tropicales, financé par l'O.M.S., la Banque mondiale et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD).

Enfin, la solution pourrait venir d'un tout autre horizon. En effet, la recherche fondamentale s'est emparée du trypanosome et le dissèque jusque dans sa constitution génétique. Longtemps resté aux mains des médecins et des parasitologues, le trypanosome ayant révélé des propriétés biologiques extraordinaires (en praticulier ce phénomène de variabilité antigénique qui lui permet, en changeant constamment ses antigènes de surface, d'échapper aux défenses de l'hôte), est passé aux mains des immunologistes, généticiens et biochimistes moléculaires. De leurs recherches sortiront peut-être un jour prochain de nouvelles voies pour la thérapeutique ou un espoir d'immunisation.

GÉRARD DUVALET,
agrégé de l'Université,
centre de recherches
sur les trypanosomoses animales,
Bobo-Dioulasso (Haute-Volta).

ANDRÉ STANGHELLINI,
médecin principal des armées,
centre Muraz, O.C.C.G.E.,
Bobo-Dioulasso (Haute-Volta).

TÉMOIGNAGE

Urgence

L'HORRIBLE abcès dentaire qui, en l'espace d'une nuit, rend borgne, à moitié sourd, et fait souffrir le martyre. Lui, plus tout jeune, et moi qui dois prendre une décision.

C'est pourquoi nous voici devant l'hôpital la Pitié-Salpêtrière cherchant le service de stomatologie. Le seul service qui, d'ailleurs, n'est pas signalé aux entrées de ce groupe hospitalier s'étendent *sur plusieurs* kilomètres carrés. Véritable labyrinthe que l'on a fléché, ainsi que les sentiers de longue randonnée, de points verts ou rouges, afin que les patients s'y retrouvent sans faire appel à Dédale.

Mais, bref, après beaucoup de *« s'il-vous-plaît-monsieur-pourriez-vous-m'indiquer..? »*, nous arrivons à l'Institut de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale, dirigé par le professeur Jean-Marc Vaillant et le docteur Michel Benoist, celui-ci spécialiste, d'après la pancarte, des prothèses. Petit immeuble moderne avec perron en comblanchien et parterres d'impatiences.

Impatients, nous ne le sommes pas moins ! Mais il nous faut montrer patte blanche, raconter, expliquer – ce qui n'est pas facile quand on a la bouche douloureuse – et l'on attend tant et si bien que mon ami veut satisfaire un besoin naturel.

Les cabinets pour hommes sont fermés. Quant aux cabinets pour femmes, s'ils disposent de trois sièges, ceux-ci sont si sales qu'un chien n'y risquerait pas deux pattes.

Deux lavabos crasseux dans l'entrée, quatre porte-savon sans savonnette, un distributeur de savon liquide et un autre de savon en paillettes, vides tous les deux. Sur les murs et sur les portes, des graffiti invitant à toutes les débauches. Vous allez rire, peut-être, mais mon ami ne peut pas pisser.

« A l'Hôpital américain, s'il te plaît. Je ne veux pas renouveler cette expérience dans un autre hospice de l'Assistance publique. »

L'Hôpital américain de Neuilly nous accueillera aimablement. Rapidement – après la signature d'un chèque, il faut le dire – mon ami sera dirigé vers une chambre ou il sera retenu quatre jours et demi. Mais qui ne vendrait père et mère pour ne plus souffrir, et qu'importe si la Sécurité sociale *ne rembourse presque rien* des soins donnés dans cet hôpital-là ! On ne partira pas en vacances cette année, et voilà tout !

Huit jours plus tard, je retourne à la Pitié. Les choses restent en l'état. Ni savon près des lavabos, ni papier dans les toilettes. J'en fais la remarque. Traînant les pieds, une femme en blouse blanche mettra dix minutes pour apporter du papier. Elle n'en pourra placer que dans deux cabines ; dans la troisième, le distributeur n'est qu'un squelette qui a perdu son axe. Les carrelages sont couverts *d'excréments. L'odeur* soulève le cœur.

Huit jours plus tard – c'est que je suis tenace – je repars visiter les lieux. Les cabinets pour hommes sont toujours fermés. La même odeur repoussante sort du cabinet des femmes. Si, dans les deux premières cabines, on trouve du papier à sa place, dans la troisième le rouleau est posé à même le sol – disons-le simplement – dans le pipi-caca répandu sur le sol. Et pas un gramme de savon dans l'entrée.

Dites-moi, rappelez-moi pourquoi les chefs de service des hôpitaux faisaient grève voici quelques semaines ? Professeur Vaillant, docteur Benoist, voici combien de temps que vous n'avez pas fait le tour du service qui vous a été confié ?

YVES VÉQUAUD.

POINT DE VUE

Des risques pour les nouveau-nés

par ALEXANDRE MINKOWSKI (*)

Après la publication de notre dossier consacré aux « menaces sur la médecine du nouveau-né » (« le Monde de la médecine » du 3 août), le professeur Alexandre Minkowski nous apporte un certain nombre de remarques supplémentaires et des propositions concrètes.

NON seulement la médecine périnatale est menacée, mais elle est inégalement distribuée. Cela n'est pas admissible. Dans le cadre des progrès des connaissances scientifiques actuelles, toute femme a le droit, quels que soient ses origines, sa situation économique et son lieu de résidence, de donner naissance à un enfant normal (*sauf*, bien entendu, *s'il s'agit* d'une anomalie génétique ou malformative). La sécurité peut maintenant être assurée presque complètement et partout. Or dans certaines régions de France, le risque de prématurité, de mort et de handicaps est le double de ce qu'il est, par exemple, dans la région parisienne ou la région Rhône-Alpes (cette dernière étant un modèle du genre).

Pour rendre cette uniformisation possible, il est nécessaire que l'information du public soit largement et uniformément répartie à l'instar de ce qu'ont entrepris les associations familiales agricoles et le CARESP (Centre alpin de recherches épidémiologiques en santé publique) de Grenoble. J'insiste beaucoup, ici, sur l'excellence des initiatives provinciales puisque les articles du *Monde* émanent de Parisiens. L'entreprise « Bien naître en Lorraine » a porté ses fruits.

Arriver aux taux finlandais et suédois

D'autre part, il faut repérer les populations exposées (migrantes, situations économiques faibles) et leur donner la possibilité, avec interprétariat, de s'exprimer et du coup d'être bien suivies. La bonne information claire est génératrice du reste.

Il faut surveiller de près, contrôler et même fermer les établissements où la naissance se passe encore mal. C'est ce qu'avait fait en son temps, si courageusement, Mlle Marie-Madeleine Dienesch. A ce sujet, il faut cependant remarquer les progrès faits par les hôpitaux de province – et en particulier non universitaires – et par un certain nombre de cliniques privées. Le maintien de leur qualité dépend, entre autres, d'un personnel médical qualifié, disponible et rémunéré correctement. Ce n'est plus le cas.

Il faut multiplier le nombre des sages-femmes à domicile et utiliser à plein le remarquable potentiel de compétence du corps des sages-femmes français.

Il faut mensualiser officiellement et gratuitement la visite prénatale systématique. Un certain nombre de caisses locales ont pu le faire. Les effets bénéfiques de cette mesure ont été appréciables dans l'enquête de la Seine-Saint-Denis, par exemple.

Si toutes ces conditions sont vraiment uniformément remplies, nous *pouvons espérer arriver aux taux fin*landais et suédois de prématurés, c'est-à-dire 3 % au lieu du chiffre actuel français de 5 % qui est encore beaucoup trop élevé car c'est là qu'il faut rechercher les morts et les handicaps.

En ce qui concerne la médecine de réanimation néo-natale, l'état de non-renouvellement du matériel souvent périmé est intolérable. Les incubateurs, l'électronique, les moyens de miniaturisation, les pompes à perfusion, les appareils à ultrasons, tout cela est indispensable à une époque où un enfant « fœtal » de 700 à 1 000 grammes a maintenant plus d'une chance sur deux d'être rendu vivant à sa mère avec un cerveau intact.

Au même titre, la pédiatrie de maternité, c'est-à-dire la pédiatrie courante, est encore très mal assurée, pas régulièrement, pas tous les jours, et on peut ainsi passer à côté d'une affection curable qui, trop tard diagnostiquée, va provoquer la mort ou des séquelles.

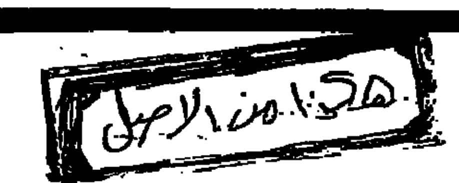
Enfin, pour la recherche, la biologie du développement que nous avons contribué à créer péniblement, il y a vingt-cinq ans, ne fait plus partie des secteurs prioritaires de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), alors qu'elle l'est dans le monde britannique, scandinave, canadien et américain.

Un droit absolu

Pour toutes ces raisons, je confirme et même j'aggrave tout ce qu'ont dit nos collègues dans l'article du *Monde*. Il n'y a aucune raison d'être triomphaliste et de vivre sur des lauriers puisque, au bout du *compte, il s'agit de protéger la* femme et son enfant et de leur assurer une naissance normale et bien sûr en même temps agréable.

Ce n'est pas qu'un vœu, ce n'est pas qu'une grâce, ni une faveur, c'est un droit absolu. Depuis quelques années, le secteur « mère-enfant » se détériore. Le cri d'alarme de nos collègues doit être entendu. Les mesures concrètes suggérées par eux et par vous doivent être prises impérativement dans les plus brefs délais. A un moment où l'on s'inquiète de la crise de la natalité, pour la sécurité de la famille, il n'y a pas un instant à perdre.

(*) Directeur de l'unité INSERM-29, biologie du développement du fœtus et du nouveau-né.



MÉDECINE

Maîtrise des coûts hospitaliers et qualité des soins

La quadrature du cercle

La publication, à la veille du plus long week-end estival, d'un décret réformant le mode de financement des hôpitaux publics (le Monde du 13 août), est sans aucun doute un événement important. Prévu de longue date, régulièrement annoncé, l'abandon du système actuel de tarification (1) des établissements hospitaliers ne modifiera pas les rapports financiers entre les hôpitaux et les patients. Il bouleverse, en revanche, les relations entre l'hôpital et les caisses d'assurance maladie de la Sécurité sociale. Désormais, chaque mois, ces dernières verseront le douzième d'une « dotation globale », calculée au préalable par l'établissement après avis de la caisse concernée et autorisation du commissaire de la République.

La mise en place de la réforme sera progressive. Les vingt-neuf centres hospitaliers régionaux seront concernés dès le 1er janvier 1984, puis, un an plus tard, l'ensemble des mille cinq cents établissements d'hospitalisation français. En 1987, la « dotation globale » aura inclu les dépenses de l'ensemble des activités autres que l'hospitalisation : consultations externes, unités de long séjour et transports sanitaires d'urgence.

Lorsqu'il n'était qu'au stade de projet, le texte de ce décret avait été l'objet de très vives critiques émanant notamment du Syndicat national des cadres hospitaliers, qui groupe la majorité des personnels de direction. *« Projet rétrograde,* disait-on au siège de ce syndicat, *qui sacrifie le service public hospitalier. »* Ce syndicat expliquait aussi : *« En s'offrant la possibilité de contrôler l'activité médicale (...) la Sécurité sociale essaie de se donner les moyens d'orienter à l'intérieur des établissments telle ou telle discipline, en défiant les médecins. »*

Au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, on souligne, à l'inverse, les nombreux avantages de cette réforme : nouveau dialogue entre les caisses d'assurance maladie et les hôpitaux, allégement des tâches de gestion et amélioration des conditions de financement.

Un outil administratif et politique

Pour leur part, de nombreux *médecins hospitaliers continuent* de voir dans la « dotation globale » un outil administratif autant que politique, forgé avant tout pour maîtriser, coûte que coûte, l'évolution des dépenses hospitalières. Ont-ils tort ? Tout à fait, si l'on en croit M. Jean-Charles Naouri, directeur du cabinet de M. Pierre Bérégovoy. *« Plus des trois quarts des dépenses hospitalières,* explique-t-il, *sont des dépenses incompressibles* [dépenses en personnel notamment]. *Pas question donc d'y toucher ».*

Restent les dépenses *« compressibles ».* Pourra-t-on y toucher sans, du même coup, *réduire le volume ou la qualité des* soins ? Là est toute la question. Une question délicate, véritable quadrature du cercle puisqu'on annonce, tout à la fois, vouloir maîtriser les dépenses de l'hôpital et ne pas *« laminer »* son activité. *« Actuellement,* explique M. Naouri, *on ne sait pas où on va. Courant 1982, les estimations laissaient prévoir que les remboursements des caisses maladie aux hôpitaux augmenteraient par rapport à l'année précédente de 18 %. Fin 1982, l'augmentation était de 21 %, soit un écart de trois milliards de francs. Un écart difficilement explicable. »*

Alors que les dépenses d'hospitalisation continuent d'augmenter (on prévoit 125 milliards de francs pour 1984), la réforme comptable mise en œuvre *permettra-t-elle d'y voir plus* clair ? Et si oui, à quelles fins et avec quelles conséquences ? S'il dispose là d'un outil permettant une analyse plus fine du phénomène de l'évolution des dépenses hospitalières, le gouvernement sait aussi qu'il s'agit d'un outil qui n'a aucune de prise sur une part importante (entre 20 et 30 %) des dépenses d'hospitalisation, celles du secteur privé auxquelles, pour des raisons autant techniques que politiques, il ne pouvait pas toucher. De toute évidence, la gestion rigide d'un tel système pourrait être à l'origine de transferts de clientèle du public vers le privé. Un phénomène que ne pourra pas contrôler, du moins dans l'immédiat, la maîtrise de la carte sanitaire.

Un point important reste, enfin, en suspens : celui du pouvoir dont disposera le corps médical hospitalier dans les choix budgétaires à venir. Le décret prévoit — de manière très souple — la création de *« centres de responsabilité »* qui seront *« étroitement associés à la préparation du budget de l'établissement ». « Les médecins,* laisse-t-on entendre chez M. Bérégovoy, *pourront y être présents ».* Il reste, néanmoins, à attendre sur ce point la publication, imminente dit-on, du projet de loi portant réforme hospitalière.

JEAN-YVES NAU.

(1) Actuellement, l'hôpital se fait rembourser, au fur et à mesure, le nombre de journées d'hospitalisation multiplié par leur prix unitaire. Un système jugé « hautement inflationniste ». Ce système sera remplacé par une « dotation globale ».

ÉDUCATION

SUR MISE EN DEMEURE DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE LORRAINE

Une municipalité devra subventionner une école privée

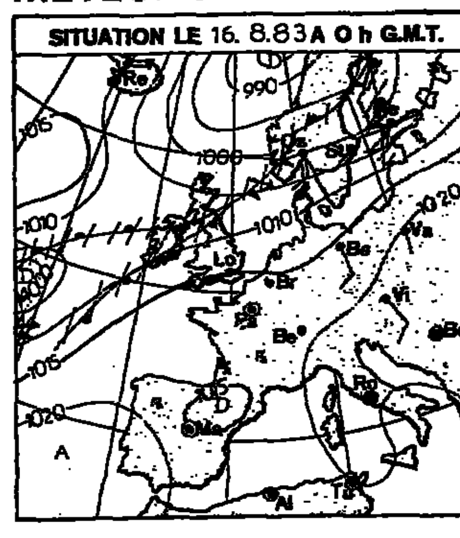
La chambre régionale des comptes de Lorraine, chargée du contrôle budgétaire des collectivités locales et installée à Epinal (Vosges), en application des lois de décentralisation, a mis en demeure la municipalité d'union de la gauche de Thionville (Moselle) d'inscrire à son budget un crédit de 272 000 F en faveur d'une école privée que celle-ci refusait de subventionner depuis trois ans.

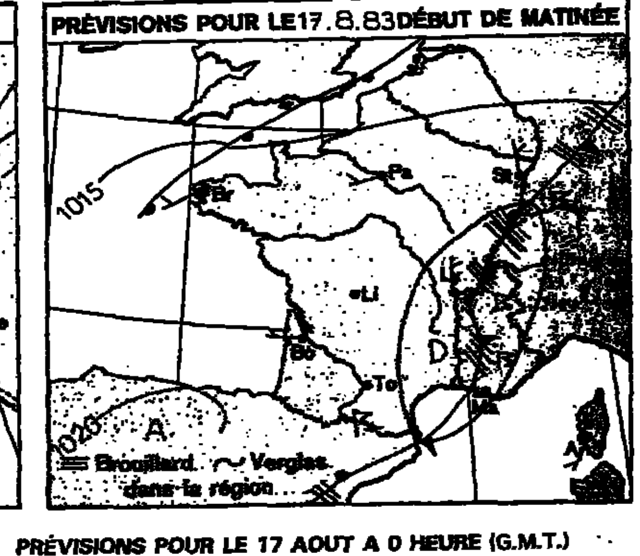
Cette décision, datée du jeudi 4 août, la première rendue en Lorraine, a été prise sur saisine de la direction de l'Institut Notre-Dame-de-la-Providence de Thionville, qui scolarise cinq cent huit enfants aux niveaux maternel et élémentaire.

La chambre régionale a estimé qu'une subvention ne pouvait être sollicitée que pour les seuls élèves demeurant à Thionville et n'a pas retenu la somme de 1,129 million de francs réclamée par l'école privée sous contrat d'association. En l'absence de M. Paul Souffrin, maire communiste de la ville, un adjoint, M. Henri de Beaumont, conseiller régional socialiste, a indiqué que le litige datait de la loi Guermeur du 25 novembre 1977.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 août à 0 heure et le mercredi 17 août à minuit.

Les masses d'air orageuses situées sur une grande partie de la France se déplacent vers l'est ; elles sont suivies d'une hausse du champ de pression, mais de l'air humide associé à une perturbation atlantique circulera à proximité des côtes du Nord-Ouest.

Mercredi matin, la nébulosité sera importante, et quelques ondées orageuses résiduelles seront observées des Pyrénées Centrales aux Alpes. Sur les autres régions, le temps sera peu nuageux et brumeux, excepté près des côtes de la Manche où les nuages seront abondants et parfois accompagnés de bruines. *Au cours de la journée,* un beau temps peu nuageux à nuageux prédominera sur le pays, mais, des Alpes à la Corse, de nouveaux foyers orageux, principalement d'évolution diurne, se formeront, et les orages seront parfois très forts sur le relief. D'autre part, la nébulosité restera forte près des côtes du Nord-Ouest. Les températures, en légère baisse, avoisineront l'après-midi 20 °C à 29 °C du Nord au Sud.

Probabilités pour la seconde moitié de la semaine.

Évolution générale.

Les frontières orientales et les côtes occidentales de la France resteront menacées par des perturbations orageuses évoluant en Europe centrale et dans l'Atlantique, mais un faible anticyclone relatif protégera la plus grande partie du pays, au moins jusqu'à samedi.

Prévisions.

Jeudi et vendredi, il fera beau et chaud dans la quasi-totalité du pays. Les températures pourront dépasser 30 °C dans les régions méridionales. Des orages isolés éclateront parfois en montagne près des frontières suisse et italienne ainsi que dans le golfe de Gascogne.

Samedi, la zone orageuse atlantique atteindra la Bretagne, le Centre-Ouest et l'Aquitaine, alors que le beau temps continuera plus à l'est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 août ; le second le minimum dans la nuit du 15 août au 16 août) :

Ajaccio, 27 et 19 degrés ; Biarritz, 25 et 17 ; Bordeaux, 30 et 16 ; Bourges, 28 et 15 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 24 et 14 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 28 et 16 ; Dijon, 29 et 14 ; Grenoble, 32 et 15 ; Lille, 25 et 16 ; Lyon, 31 et 20 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Nancy, 29 et 12 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 14 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 26 et 16 ; Strasbourg, 28 et 16 ; Tours, 26 et 14 ; Toulouse, 30 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 19 degrés ; Amsterdam, 25 et 17 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 28 et 12 ; Bruxelles, 25 et 15 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 25 et 22 ; Copenhague, 23 et 15 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 34 et 21 ; Genève, 30 et 20 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 27 et 14 ; Luxembourg, 25 et 13 ; Madrid, 31 et 18 ; Moscou, 17 et 7 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 27 et 20 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 22 et 18 ; Tozeur, 36 et 25 ; Tunis, 37 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

(Documents établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

CONSOMMATION

L'INTERDICTION DE PÊCHER ET DE COMMERCIALISER LES MOULES PARTIELLEMENT LEVÉE EN BRETAGNE-SUD. — L'interdiction de pêcher et de *commercialiser les moules a été* partiellement levée lundi 15 août sur les côtes sud de la Bretagne par un arrêté du préfet du Morbihan. Cette mesure concerne la région située entre la pointe de Penerf, près de Vannes (Morbihan) et la pointe de Penmarc'h (Finistère), mais exclut les rivières d'Etel et de l'Aven ainsi que les îles de Glénan (Finistère). L'arrêté fait suite à la décision de lever l'interdiction concernant les praires, coques et autres coquillages — à l'exception des moules — entre la pointe du Chemoulin, près de Saint-Nazaire et Penmarc'h.

STAGES

L'ÉCOLE DE FORMATION D'ANIMATEURS. — et de directeurs de centre de vacances et de loisirs (F.C.V.F.) organise en septembre, avant la rentrée des classes, des stages de formations et perfectionnement pour animateurs en Ile-de-France, Centre, Bretagne et Lorraine. Ces sessions préparent au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (B.A.F.A.).

★ F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Téléphone : 233-05-17

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

La Documentation française a publié les ouvrages suivants :

ÉCONOMIE

● *Problèmes économiques.* — Nº 1828. La crise économique mondiale : les principaux mécanismes de la crise industrielle ; aux racines de la crise européenne ; la crise des politiques de crise ; une issue à la crise : le *contrôle des mutations technologiques.* 32 pages, 6 F.

● *Les Enjeux technologiques des années 1985-1990.* — Étude réalisée par l'Observatoire français des techniques avancées (OFTA) pour le Commissariat général du Plan afin d'apprécier, dans les secteurs industriels les plus importants, la position actuelle de la France du point de vue technologique, de distinguer les technologies qui vont jouer un rôle croissant, d'analyser les enjeux associés aux mutations entraînées par les développements technologiques. — 177 pages, 120 F.

● *Les P.M.E. en Europe et leur contribution à l'emploi.* — Nº 4715-4716 des *Notes et études documentaires,* par D. Baroin et P. Fracheboud. Évaluation des potentialités des P.M.E., *notamment en créations d'emplois.* Les relations de sous-traitance et les mesures prises par les différents États en faveur *des P.M.E. sont également envisagées.* — 144 pages, 40 F.

● *Entreprise et comptabilité.* — Nº 210 des *Cahiers français.* Mise en place du nouveau plan comptable dans les entreprises ; exposé des principes et conventions ; *réflexion sur la fiabilité de* l'image de l'entreprise donnée par la comptabilité ; bilan de l'utilité et des limites de la comptabilité analytique ; analyse des missions du contrôle et de l'audit. — 72 pages, 25 F.

● *Le Tissu industriel.* — Nº 211 des *Cahiers Français.* Analyse de l'évolution depuis 1945 *et de l'état actuel du tissu* industriel français. 72 pages, 25 F.

VIE PUBLIQUE

● *L'État et la Décentralisation.* — Nos 4711-4712 des *Notes et études documentaires.* Evolution de la conception et de la pratique de l'institution préfectorale, conséquences de la loi du 2 mars 1982 pour l'exercice de la fonction préfectorale. 284 pages, 40 F.

● *Les Collectivités locales et la Loi.* — Manuel du contrôle de légalité. Premier ouvrage de la collection *« Décentralisation »* publiée à l'initiative de la Direction générale des collectivités locales. Ce petit guide a pour but d'expliquer les nouvelles règles applicables aux communes, aux départements et aux régions. 148 pages, 70 F.

● *Tarification des services publics locaux. — Rapport au ministre* de l'intérieur et de la décentralisation, par MM. Claude Gruson et José Cohen. Analyse des conditions de gestion des services publics locaux, accompagnée de propositions propres à *améliorer cette gestion dans une* perspective plus économique. 147 pages, 70 F.

● *L'Enseignement supérieur et son efficacité.* — Nos 4713-4714 des *Notes et études documentaires,* par Pascal Gruson et Janina Markiewicz-Lagneau. Analyse des systèmes français, américain, soviétique et polonais d'enseignement supérieur au regard de leur efficacité. 238 pages, 40 F.

● *La Distribution du médicament en France.* — Rapport au premier ministre, par MM. Franck Sérusclat, André Vianes et Yves Robineau. Etude des conditions de distribution du médicament en France, notamment de la coexistence des secteurs officinal et mutualiste ; réflexion sur le rôle du pharmacien : propositions pour une nouvelle donne pharmaceutique en France. 320 pages, 95 F.

COMMUNICATION

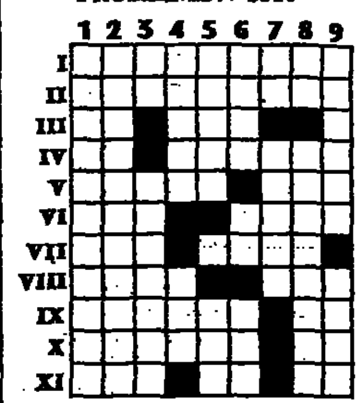
● *L'Informatisation documentaire en France.* — Ouvrage publié par la commission « techniques documentaires » de l'Association française des documentalistes et bibliothécaires *spécialisés* (A.D.B.S.) *Le point* sur l'utilisation de l'informatique et de la télématique dans le système d'information en France. 144 pages, 70 F.

● *Images pour le câble.* — Ouvrage publié par le CNET et l'INA dans la collection « Audiovisuel et communication ». Rapport de treize commissions spécialisées, constituées à l'initiative du CNET et de l'INA, afin d'inventorier et d'analyser les fonctions, potentielles ou déjà effectives, du câble, dans les tâches d'information et de communication liées à nos activités quotidiennes. 308 pages, 95 F.

★ **Ces publications sont en vente en librairie, notamment dans les librairies de la Documentation française : 31, quai Voltaire, à Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon, ainsi que par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3516



HORIZONTALEMENT

I. En panne d'essence. — II. Néglige ses affaires pour satisfaire un idéal. — III. Précède un élu. Ville sainte. — IV. Participe passé. Remarquable mais pas exemplaire. — V. Elle nous fait monter lorsqu'on a une envie à satisfaire. Si le ridicule tue, *en voilà un qui l'a immortalisé !* — VI. Fait la peau de vache quand il s'y met. Evoque une manière de travailler qui nourrit son homme. — VII. Fait partir ceux qui l'ont aimé. Fait partie des choses qui se comptent sur les doigts. — VIII. N'a donc aucun souci à se faire pour son avenir. Homme ou animal, il ne manque pas de panache. — IX. Lorsque l'enfant parut, c'est lui qui disparut. Fit porter les cornes avant de les porter elle-même. — X. Garde du corps. Pronom. — XI. Petit mot du propriétaire. En rade. Conjonction.

VERTICALEMENT

1. A de quoi satisfaire celui qui cherche la petite bête. — 2. Un homme qui reste fidèle à tout point de vue. — 3. Chef d'atelier. Ne sont donc pas accrocheurs par nature. — 4. Dégagée aussitôt engagée. Liquide suisse. — 5. Ce n'est pas pour la vue, mais c'est pour l'odeur. Prise. — 6. Moins froid que la bise. Avec lui, tout est question de ronds. Cachet de « cinéma ». — 7. Manière d'être. Question de temps. — 8. Un mot qui en amène un autre. S'attache surtout à une certaine présence d'esprit. — 9. Fait un geste seulement quand cela peut lui rapporter. Ne devrait, logiquement, ne plus bouger une fois fixé.

SOLUTION DU Nº 3 515

HORIZONTALEMENT

I. Vaniteuse. — II. Ebénistes. — III. Ré. Dru. — IV. Itou. Sète. — V. Tille. Ton. — VI. Erigés. Li. — VII. Vétille. — VIII. Phénicien. — IX. Nô. Tôle. — X. Eu. Enervé. — XI. Upas. Saül.

VERTICALEMENT

1. Vérité. Pneu. — 2. Abêtir. Houp ! — 3. Né. Olive. — 4. Indulgentes. — 5. Tir. Eetion. — 6. Esus. Sicles. — 7. Ut. Et. Liera. — 8. Se. Tollé. Vu. — 9. Esséniens. El.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 AOUT

« Le Musée postal », 15 heures, 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz.

« Paris 2000-la Défense », 15 heures, hall du R.E.R., sortie K, Mme Legrégeois.

« Gares du Nord et de l'Est », 15 heures, gare de l'Est, hall départ, côté cour, M. Serres.

« Orfèvreries et tapisseries médiévales », 15 heures, musée de Cluny, Mme Vermeersch.

« Hôtel Biron et musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les impressionnistes », 14 h 30, musée du Jeu de paume (Approche de l'art).

« Vieux Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Arcus).

« Art khmer », 14 h 45, musée Guimet (l'Art pour tous).

« Le Sénat », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Arts et curiosités de Paris).

« La Conciergerie », 11 heures, à l'entrée.

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Les jardins d'Enfer », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (Mme Haulier).

« Hôtel de Brinvilliers », 15 heures, 12, rue Charles-V (Histoire et archéologie).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (M. Jaslet).

« Esotérisme et philatélie au Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (M. de Langlade).

« L'Hôtel-Dieu », 10 h 30, entrée.

« Place Dauphine et pont Neuf », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Sépultures royales de la basilique Saint-Denis », 15 heures, portail central (Paris et son histoire).

« Des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée à droite (Mme Romann).

« Les Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

Le Monde

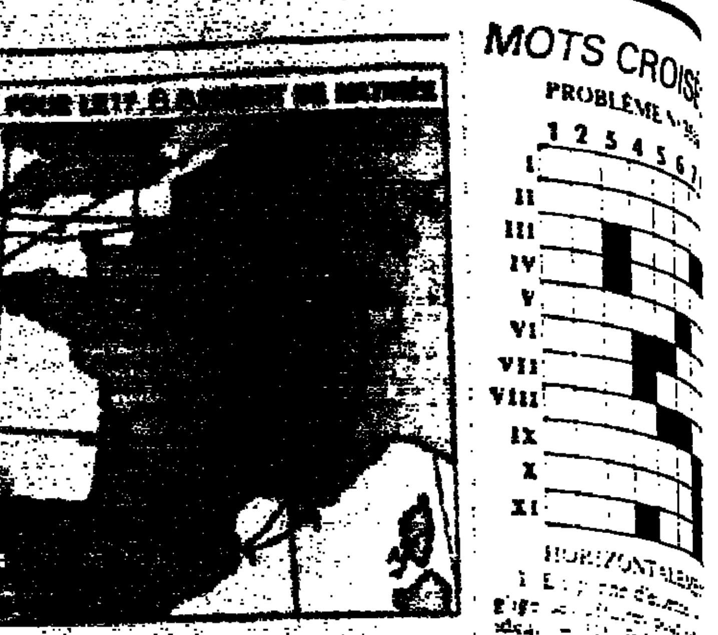
SOIRÉES

Moments en perspective

MUSIQUE

Le dixième anniversaire de l'a

« SERVICES »





Le Monde

culture

SOIRÉES

Moments en perspective

Un film d'horreur en relief suffisamment désuet pour faire frisonner en riant, et projeté de telle façon qu'on n'a pas mal à la tête : l'Homme au masque de cire, *à l'Espace-Gaîté.*

La soirée « en relief », présentée par Eddy Mitchell à « La dernière séance » il y a quelques mois, avait précipité les téléspectateurs dans une joyeuse fièvre. Las, le lendemain, les lunettes bicolores ardemment convoitées ne servaient plus à rien, vestiges de migraines et de déceptions — tempérées, soyons juste, par le plaisir de l'idée elle-même.

Depuis, il semble qu'au lieu de susciter un regain d'engouement pour le vrai système 3-D (D comme dimensions) — qui se moque de l'histoire des deux couleurs complémentaires, — cet ersatz télévisuel ait fait plus de mal que de bien aux exploitants qui se sont lancés dans semblable aventure.

Le Trésor des quatre couronnes, film américain récent (1), est ringard. On lève le bras deux ou trois fois pour se protéger des projectiles qui crèvent l'écran, puis on s'en lasse, faute de pouvoir s'intéresser au scénario. En revanche, *l'Homme au masque de cire* (d'André de Toth avec Vincent Price), qui n'est pas très spectaculaire, qui ménage les nerfs fragiles, a tout le charme des vieilles photos dites « *stéréo* ». *Pour ceux qui n'aiment pas* trop plonger la nuit dans les films d'horreur terrifiants, il y a là des émotions inoffensives.

L'homme en question est un artiste de talent qui façonne des statues de cire. Mais pour toucher les 25 000 dollars de l'assurance, son associé met le feu à l'atelier. Les mannequins fondent (très belle séquence), le sculpteur est porté disparu dans les flammes. Il réapparaîtra longtemps après, alors que des gens mystérieusement assassinés, deviennent tout aussi mystérieusement les modèles les plus frappants de sa nouvelle collection.

Un monstre galope dans la nuit avec pour seul témoin une innocente jeune fille... Inutile de raconter plus avant ce qu'il advient de ce carnaval macabre, et de cette galerie de personnages en cire où l'on déambule. Le visage des acteurs semble à portée de la main — celui du jeune Charles Bronson n'est pas le moins attrayant, — l'atelier de l'artiste est un décor fantastique minutieusement achalandé, et les rues s'ouvrent devant nous. Un bon moment « en perspective », dû à une installation parfaite (excepté l'inconvénient des lunettes) : deux projecteurs, suffisamment de lumière, et... des chaises longues.

La projection a lieu en effet dans la seule salle à Paris équipée en Panrama. Sous le ciel de l'immense écran hémisphérique (30 % d'inclinaison, 17 mètres de diamètre), les sièges en toile prédisposent à un voyage dans les nuages. Aucun embarquement n'est prévu pour le moment — il n'existe que deux programmes en Panrama, — mais cette voûte blanche est propice aux incongruités en relief.

L'Homme au masque de cire date de 1953, lorsque toutes les grandes compagnies américaines essayèrent d'imiter le succès de *Bwana Devil,* premier long métrage à utiliser le relief polaroïde (3-D). Détrôné par le Cinémascope, le procédé fit long feu, affaire d'une seule année. C'était l'époque où le cinéma était prêt à n'importe quoi pour lutter contre la télévision. L'époque où vécurent *Vistavision* et *Cinérama*. Ce dernier, avec ses trois écrans, aura eu une certaine longévité.

Rêve de cinéma « total », d'immersion dans le film, le Cinérama survit en fait dans le Panrama, inventé par un architecte de Montpellier, Philippe Jeaulmes. L'héritier présente d'immenses avantages, puisqu'il s'agit d'une seule image, d'un seul projecteur.

Attendons maintenant la concrétisation des projets annoncés par l'équipe de l'Espace-Gaîté (inauguré voici deux ans). Nouvelles structures, nouveau départ à partir du 20 août. Si tout va bien, ce sera un carrefour d'expérimentations visuelles, un rendez-vous théâtral et musical, une enclave de pionniers dans la rue de la Gaîté, si fatiguée, si décrépite.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Espace-Gaîté (*Rebecca* et *l'Homme au masque de cire*) : 35, rue de la Gaîté, 75014 Paris. Tél. : 327-95-94.

(1) Voir les exclusivités.

ANIMATION

RENCONTRE AVEC ARMAND GATTI A TOULOUSE

Sous le signe de l'archéoptéryx légendaire

Non loin de la célèbre place du Capitole, 15, rue des Lois, à Toulouse, au fond d'une petite cour, est installé pour trois ans un « atelier de création populaire pour la région Midi-Pyrénées », dirigé par Armand Gatti.

Nous avons parcouru, avec ce dernier, et avec son administrateur (et ami) Jean-Jacques Hocquard, les salles de « l'Archéoptéryx », en sommeil avant la rentrée, campement où souffle un esprit inhabituel.

« *Nous avons,* dit Armand Gatti, *pris le nom d'Archéoptéryx parce que cet animal, vieux de 147 millions d'années, est le seul qui était capable avec ses pattes, ses mains, ses écailles, sa queue en forme de gouvernail, ses ailes, de marcher, de saisir, de griffer, de ramper, de grimper aux arbres, de voler, de pondre. Il avait, aussi, des poils et des plumes. Il pouvait se camoufler. il était, par sa nature même, un carrefour de la vie animale, un chaînon de l'évolution des espèces. Alors, on en fait une parabole de l'aventure dans tous les domaines de la création. Il est notre animal-langage.* »

Le langage est, depuis toujours, la grande affaire de Gatti. Cet homme de cinquante-neuf ans, dont l'existence fut, elle-même, une aventure traversée d'épisodes dramatiques (dont la Résistance et la déportation) et qui ressemble, aujourd'hui, à un chêne impossible à abattre, est un torrent de paroles inspirées, ardentes. Et le torrent déborde tout autour de lui, fertilisant ses activités créatrices, attirant, dans ses eaux, le langage des autres, la « parole errante » qui ne pouvait s'exprimer, celle, par exemple, des Irlandais dans son dernier film. *Nous étions tous des noms d'arbres,* celle, aujourd'hui, des Maghrébins et des Vietnamiens immigrés à Toulouse.

Sous le signe de l'archéoptéryx légendaire, Gatti mène, sans relâche, son combat pour l'homme, se soucie peu de la culture officielle, fait éclore l'œuf de celles qu'on ne connait pas et, partout où il passe, monte des spectacles collectifs avec les représentants des mondes en marge : les enfants, les femmes, les ouvriers, les étrangers, les émigrés.

L'Archéoptéryx n'est pas, en fait, un atelier mais *des* ateliers de création populaire : poésie, théâtre, vidéo, musique, sérigraphie, radio, expositions, édition (sous le nom de « Pierre Hérétiques »).

Le rez-de-chaussée du bâtiment est une ancienne chapelle romane où vous accueillent de gigantesques marionnettes de chiffons, montées sur bambous, qui peuvent représenter aussi bien les mères et enfants massacrés du Vietnam que les victimes guatémaltèques ou haïtiennes. Ronald Curchod, maquettiste et graphique de « Pierres Hérétiques », a réussi, explique Gatti, à les rendre « volantes » au souffle du vent.

Au-dessus de la chapelle, un ancien restaurant universitaire a été transformé en salle de spectacle. Chaque pièce, chaque espace, a ses instruments culturels ; le circuit vidéo, la radio, la sérigraphie, etc. Les bureaux, puisqu'il en faut, n'ont rien d'administratif.

Gatti et sa « tribu » ont posé, partout, leurs bagages de nomades, et les appareils techniques que leur nouvelle situation leur a permis d'acquérir. Ils ont leur ordre propre et ils s'y retrouvent d'instinct car, selon leur mode de vie, chaque chose est à sa place dans cet entassement. Armand Gatti pêche pour nous, dans un coin, quelques numéros de leur *Journal* mensuel, grande feuille blanche de papier fin sur laquelle ressortent magnifiquement les noirs des dessins, des poèmes, des textes, tout un langage d'information à la fois beau et surprenant.

Film-opéra en pays cathare

Au début, il y a quelques mois, ils étaient cinq pour animer les ateliers. Depuis, l'œuf de l'Archéoptéryx a éclaté. Ils sont une centaine, pour cette création populaire, de Toulouse à Albi, Foix et Montauban. Ils ont réalisé dix spectacles d'expressions diverses. Ils en espèrent — la préparation est commencée — quatre fois plus pour la prochaine saison. Avec Gatti, une étincelle peut allumer un incendie et l'utopie devient réalité. L'important est que les exilés, les exclus de la culture, viennent à lui, communiquent. « *Les Maghrébins, les Vietnamiens, les Gitans, me donnent autant que je leur apporte* », dit-il.

Mais le cinéma ? Depuis le grand succès de *l'Enclos* (1961), film sur l'univers concentrationnaire, il n'a pas trouvé sa place dans le « système » établi. Il était trop fou, trop visionnaire. *El otro Cristobal,* tourné à Cuba en 1962 et représentant Cuba, l'année suivante, au festival de Cannes, n'a pas été distribué.

« *Après, on m'a refusé au moins dix-huit scénarios à l'avance sur recettes ! Et quand, par hasard, j'obtenais une avance, je ne trouvais pas de producteur. Je tenais beaucoup à un projet,* l'Affiche rouge, *sur le groupe Manouchian. De ce sujet, qu'a écrit et réalisé, plus tard, Frank Cassenti, j'ai tout de même pu m'inspirer pour « La première lettre », six émissions de télévision produites par l'INA et diffusées sur FR 3 en 1979.*

» Nous étions tous des noms d'arbres *n'a pas fait courir les foules. Mais j'étais allé à Derry pour les Irlandais et cela fut une expérience exaltante. Le film a été bien reçu en Angleterre. Lorsqu'il est sorti à Edimbourg, les Anglais se sont aperçus qu'ils ne comprenaient pas la langue irlandaise du Nord, que ce pays relevait d'une autre civilisation. Alors, je suis fier d'être arrivé à cela.* »

Maintenant, avec l'Archéoptéryx, il a un projet, un très grand projet, à sa démesure naturelle.

« *A Berlin, en 1943, une résistante allemande, Erika von Brockdorf, a été décapitée à la hache. En prison, elle avait réussi à lancer, de cellule en cellule, l'idée qu'il fallait annuler la mort et en faire un opéra. Alors, les détenus, hommes et femmes, — certains appartenaient à des chorales, — ont appris le langage des sourds-muets pour communiquer par les fenêtres des cellules. Et ils ont composé, comme cela, un opéra sur le thème du mariage. Il a été terminé avant que tous les prisonniers soient décapités. Cette histoire contient toute ma vie : les rapports entre l'événement et le verbe, la parole errante qui m'a toujours accompagné.*

» *Vous vous demandez le rapport que cela peut avoir avec Toulouse. Eh bien, ici, des hommes et des femmes d'Allemagne vont revivre par l'opéra qu'ils ont inventé. Je veux tourner dans quatre châteaux cathares. Le premier représentera l'histoire, le lieu où les dignitaires nazis assistent à l'opéra. Le deuxième sera celui du peuple, les troisième et quatrième seront ceux d'Erika von Brockdorf et des prisonniers assassinés.*

» *Je me suis rendu compte que les châteaux cathares pouvaient communiquer dans toutes les Pyrénées. Je tournerai avec des gens de la région, que je regroupe actuellement. Il y aura quinze chorales à des niveaux divers. Les voix humaines seront accompagnées par un orchestre construit comme des éléments végétaux de la région : roseaux de la Garonne pour les flûtes et les orgues, herbes pour les hautbois. Nos grandes marionnettes seront les personnages symboliques, installés dans les châteaux. Des personnages quintuplés : il leur faut trois porteurs et, à côté d'elles, un chanteur (ou chanteuse) et un comédien (ou comédienne). Je voudrais bâtir cela comme une cathédrale d'autrefois, commencer l'opéra par un concert de cloches, trouver une écriture cinématographique correspondant à l'art roman de cette région. On enregistrera d'abord la bande sonore. Le tournage aura lieu l'année prochaine* ».

Ce projet, Armand Gatti l'a raconté pendant tout une soirée, entremêlant souvenirs de sa déportation et considérations sur les activités bouillonnantes de l'Archéopterix. A l'entendre, on voyait, on entendait déjà ce film-opéra ressuscitant, au pays des cathares, la résistance antinazie. Le mot « politique » n'a jamais été prononcé. On était bien au-delà, dans un monde de liberté, de dignité humaine, de culture populaire, oui. D'ailleurs, des femmes maghrébines sont en train d'écrire une pièce pour l'atelier de Gatti. De cela aussi, il est très fier.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

Le dixième anniversaire de l'académie des Arcs

(Suite de la première page)

Etonnant parcours que celui des couloirs et des salles de ce caravansérail de musique. Vous saisissez ici une bribe de Beethoven, là un extrait de Mozart, là une pincée de Brahms, et tout cela fait, dans votre tête, un curieux cocktail assez enivrant parce que, en cinq ou six foulées, un complexe de souvenirs du patrimoine musical vous monte à la tête... Puis tout s'organise pour les concerts gratuits où, chaque soir, dans l'amphithéâtre de cinq cents places, jouent professeurs et stagiaires au talent confirmé, devant un public d'élèves et de vacanciers attités par les commentaires radiophoniques que propose chaque jour Jean-Pierre Morphé.

« *Cet anniversaire est aussi la date de départ d'une nouvelle formule que nous inaugurons l'an prochain,* nous dit Yves Petit de Voize. *Nous avons commencé il y a dix ans avec une bande de copains, et notamment Augustin Dumay, Alain Meunier, Frédéric Lodéon, Jean-Jacques Kantorov, Geoffry Wharton, Michel Beroff, Michel Portal, Georges Pludermacher, Dag Achatz. Le but était de faire de la musique ensemble durant les vacances — ce qui est difficile dans l'année — et d'en offrir la possibilité à des élèves de haut niveau.* »

» *Comme toute idée,* poursuit-il, *celle-ci s'est transformée au cours des ans. Dès l'origine, il nous a semblé que la danse devait avoir sa place chez nous. Puis — pourquoi pas ? — le grand orchestre. C'est ainsi qu'Emmanuel Krivine et Wiltold Rwicki, puis David Shallon ont fait répéter des symphonies de Mozart, de Haydn ou de Beethoven à des formations nées spontanément, dont les premiers pupitres étaient tenus par des professeurs et les autres par des élèves de convervatoire.*

» *Aujourd'hui, l'académie s'est également ouverte à des amateurs et même à des enfants qui reçoivent là un complément de formation ou une initiation,* ajoute enfin Yves Petit de Voize. *Six cents stagiaires sont inscrits en musique ainsi qu'en danse cette année, et on en a beaucoup refusés. Mais il faut encore innover.* »

Des objectifs nouveaux

La nouvelle orientation, symbolisée par l'installation de l'académie aux Arcs 2 000 sera marquée par une série d'objectifs nouveaux, qu'on peut schématiser ainsi :

1) L'accent sera mis sur la musique de chambre à plus grand effectif, et le répertoire sera plus « criblé » en privilégiant le cycle 1850-1950, que les élèves connaissent beaucoup moins ;

2) Une classe d'écriture sera ouverte. Chaque année, sera invité un compositeur, ainsi qu'un universitaire qui sera amené à faire des commentaires indispensables pour mieux entrer dans la culture musicale du XXe siècle ;

3) Le niveau de l'enseignement sera plus élevé, en ne gardant, pour les classes supérieures, que les stagiaires d'une formation proche de celle des professionnels ;

4) Un stage de danse, sur les trois prévus en été, sera consacré à la création d'un ballet qui figurera dans un spectacle des Arcs. L'équipe de professeurs comprendra MM. Gigi Caciuleanu, Robert North, Lucien Duthoit et Matt Mattox ;

5) De grands orchestres pourront venir répéter ici avant les tournées ou festivals ;

6) Une sorte d'« opéra de poche » sera édifié, qui constituera aussi un second auditorium.

Programme ambitieux, qui ne se conçoit que parce que des moyens nouveaux seront mis à la disposition de l'académie. Son expansion coïncidera avec celle de la station des Arcs 2 000, dont le promoteur, M. Roger Godino, voudrait faire notamment une sorte de « *cité aérienne* » de la musique, en développant également les infrastructures de logement et de sport (trois mille personnes peuvent déjà être logées, et on prévoit, pour l'an prochain, une grande piscine et six courts de tennis).

Du côté des hommes, même souci de donner une « force de frappe » plus grande à cette deuxième décennie musicale. Yves Petit de Voize continuera à présider l'ensemble, bien qu'il ait été nommé, cette année, directeur du Festival de Montreux. Il sera assisté du pianiste et compositeur Olivier Greif, et certains professeurs qui figurent déjà aujourd'hui parmi les « piliers », auront des responsabilités accrues. Citons : les pianistes Michel Dalberto, Jean-François Heisser, Georges Pludermacher, le violoniste Gérard Poulet, le violoncelliste allemand Christoph Henkel, le violoniste américain Geoffry Wharton et le chef d'orchestre israélien David Shallon.

Une pléiade d'autres artistes continueront d'animer la vie musicale des Arcs 2 000, notamment : Gérard Jarry, Bruno et Roger Pasquier, Hervé Dérrien, Patrick Gallois, Jun Cuomo, Joël Pontet, Jacques Di Donato, Andres Andorjan, Oscar Ghiglia.

Presque tous étaient là, ainsi que de nombreux invités, danseurs et musiciens pour fêter, le samedi 13 août, lors d'une très belle soirée de concert et de ballet, le dixième anniversaire de l'académie.

On a offert ensuite à l'auditoire, dans la montagne, un feu d'artifice, et l'on se prenait à rêver, en regardant fuser et s'évanouir les gerbes de lumière, à ces formations musicales d'un jour qui naissent et meurent ici, dans la joie d'avoir accompli un moment de beauté (1).

Décidément, un haut lieu unique de fraternité créatrice.

PIERRE DROUIN.

(1) Quelques-uns de ces moments sont tout de même heureusement enregistrés sur disque ou sur cassette.

LETTRES

Mort d'Auguste Anglès universitaire, journaliste et écrivain

La mort d'Auguste Anglès, dans les premiers jours de juillet, n'a été connue que de quelques amis (*le Monde* daté 3-4 juillet). A travers le monde, comme en France, il laisse le souvenir d'un combattant émérite de la culture française.

C'est en rentrant chez lui qu'Auguste Anglès a été frappé par la mort, comme il venait de quitter la Sorbonne, pour la dernière fois. Sa disparition soudaine aura donné la mesure de l'affection que les étudiants portaient à un maître dont cette retraite les séparait. Sa sensibilité, sa disponibilité égalaient un savoir et un talent qui étaient grands. Chez lui, l'humour toujours vif n'allait pas sans pointes sarcastiques qui étaient souvent l'expression d'une pudeur, une façon de cacher l'émotion, de prévenir une effusion.

Rouergat né à Rodez le 23 mai 1914, il aimait préciser cette origine pour n'être pas confondu avec ses homonymes lyonnais ou savoyards. Les hasards des carrières voulurent malicieusement qu'il entrât dans la sienne à Chambéry : en huitième, et en qualité d'élève, et qu'il la poursuivit, comme enseignant cette fois, une vingtaine d'années plus tard, à l'université de Lyon, après sa sortie de la rue d'Ulm. Double intermède : il est, de 1944 à 1945, le directeur de l'information pour la région Rhône-Alpes, puis il entre comme chef de service à l'agence France-Presse. Dans l'intervalle, il avait eu des activités accessoires et très précisément parallèles qui lui valurent la médaille de la Résistance. Par-dessus ses trois années de journalisme, il rejoignit l'université, non sans beaucoup voyager. Il enseigna aux États-Unis, (d'où en janvier 1962 et juin 1963, il adressera au Monde *des articles), au Canada, dirigea de 1958 à 1963 l'Institut franco-japonais de Tokyo, puis de 1963 à 1966 la Maison française d'Oxford. La Sorbonne s'honora de l'accueillir.*

Il publia en 1978 son André Gide et le premier groupe de la « Nouvelle revue française » (1), *œuvre capitale, longuement mûrie, nourrie du miel le plus riche, et pourtant écrite dans un mouvement, avec une alacrité, une verve, une vigueur qui firent saluer en lui l'écrivain. Il ne s'agit toutefois que de la première moitié de l'ouvrage. On veut espérer que la disparition de son auteur ne dissuadera pas l'éditeur de nous donner dans son entier un livre irremplaçable, dont il a été dit ici même (2) qu'à travers celle de la N.R.F., c'est* « l'histoire d'une littérature et l'histoire intellectuelle d'un temps ».

Y. F.

(1) Gallimard

(2) « Le Monde des livres » du 25 août 1978.

CINÉMA

Un dossier sur l'émigration

Fondée en 1978 par Guy Hennebelle, la *Revue de cinéma et d'action culturelle* a publié en un lustre plus de vingt numéros thématiques dont certains ont fait date (féminisme, argent et pouvoir, Maghreb, paysans, racisme, etc.). L'émigration — ou l'immigration suivant le lieu où l'on se place — avait déjà fait l'objet du numéro huit ; elle est également le thème du numéro vingt-quatre. On ne s'en plaindra pas, tant d'événements cinématographiques touchant les immigrés ayant eu lieu depuis 1979.

Ce numéro, coordonné par Christian Bosséno, est bellement préfacé par l'écrivain Jean-Pierre Chabrol et contient toute une volée d'articles sur « *ces films basanés au goût étrange venus d'ailleurs* », qui peuvent être turcs ou arméniens, porter sur les migrations juives ou arabes, se situer en Europe ou en Amérique.

« *Nous transportons tous les mêmes bagages* », déclare la réalisatrice québécoise Tahani Rached dont la jeune carrière résume tout le chatoiement et tout le drame des émigrés et de leur cinéma : Tahani Rached, Libanaise d'Egypte, Arabe, chrétienne, francophone et de gauche, se bat maintenant au Canada contre la suprématie anglo-saxonne... Le nouveau dossier de *CinémAction* contient également la filmographie de plus de cinq cents œuvres sur l'immigration.

J.-P. P.-H.

★ *CinémAction* n° 24, 210 pages, 60 F, 106, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie. Tél. : (1) 333-70-34. Depuis, sont également parus *60-80 : vingt ans d'utopies au cinéma,* et *Cinémas noirs d'Afrique,* avec une préface de Jean Rouch.

■ L'actrice Marie-Christine Barrault présidera le jury du septième Festival mondial du cinéma à Montréal du 18 au 28 août. Dix-neuf longs métrages sont en compétition.

ROCK

Le tour des Beatles en quatre-vingts minutes

Un musée des Beatles... ça ne nous rajeunit pas. Pourtant, c'est comme ça, ce sera ainsi jusqu'à septembre prochain : le « Studio 2 » — Abbey Road à Londres, — ce studio où le groupe enregistra de 1962 à 1969 la plupart de ses « tubes », est converti depuis le 18 juillet en mémorial, sinon en sanctuaire. Des centaines de fans ayant loué leur place à l'avance ont droit à un montage audiovisuel de quatre-vingts minutes à la gloire de George, Paul, Ringo et John — du temps d'avant leur séparation en 1970, du temps où Lennon était encore vivant.

Spots promotionnels de leurs disques, extraits de leurs films et interviews, plus la possibilité d'acheter toutes formes de souvenirs... Voilà ce que l'on trouve au Studio 2, pour 4,5 livres sterling, rafraîchissement compris.

Et (semble-t-il) ce ne sont pas seulement d'ex-hippies ou des presque quadragénaires qui composeront le public des dix mille personnes attendues au studio-fétiche. Les adolescents des années 1980 en pincent, comme le montre la mode, pour les années 1960. Sinon se vendrait-il chaque jour mille albums des Beatles en Grande-Bretagne seulement ? Sinon la firme qui ouvre ses portes à toutes fins touristico-estivales sortirait-elle, pour l'occasion, l'enregistrement de quatre chansons inédites datant de 1962 ?

■ Les Who, les Rolling Stones et Led Zeppelin célébreront le vingtième anniversaire du guitariste Eric Clapton en présence de la princesse Diana lors d'un concert donné le 21 septembre au Royal Albert Hall à Londres, au profit d'une fondation pour les jeunes vocations britanniques, présidée par le prince Charles.

DANSE

Festival à l'escalier d'or

Le théâtre de l'Escalier d'or, jusqu'au 1er octobre, reçoit dix compagnies de danse contemporaine, dont six sont étrangères. Les Canadiens donnent le « la » ce mardi 16 août.

« *Plus qu'un festival de la danse, il s'agit de spectacles pluridisciplinaires,* expliquent les organisatrices, Martine Feldmann et Isabelle Guiard. *Une nouvelle conjoncture infléchit de plus en plus la danse vers un spectacle total, afin de ne plus la cantonner dans un ghetto réservé aux seuls initiés* ». Elles ont envie d'ouvrir leurs portes à « *un public plus diversifié* ». C'est pourquoi elles n'ont pas hésité à inaugurer cette « fête » de la danse à la mi-août, les professionnels étant en vacances, et l'éventail des distractions réduit.

★ Théâtre de l'Escalier d'or, 18, rue d'Enghien, 75010 Paris.

SPECTACLES

théâtre

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 : Reviens dormir à l'Élysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn'femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : La Malibran.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Pay it again, Sam. (en anglais).
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), II. 22 h 15 : l'Esprit qui vole.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 15 : l'Escargot ; 22 h 15 : l'Escalier.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... et vous ?
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 10 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'homme, 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 21 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 22 h : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Sammy.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie (par le Th. à Bretelles).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : M. Moutillet, L. Guillemette, Y. Michaud ; à 22 h : J. West, L. Guillemette, M. Feyzeau.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 16 août

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.
CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), 21 h 25 et 23 h 45.
ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.
ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.
FOLIES BERGÈRE (246-77-11) 20 h 45 : Folies de Paris.
TOUR EIFFEL (550-34-56) 21 h : On chante sur la tour.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-L. Tupin, M. Clément (Bach, Debussy, Haëndel) ; 21 h : Ch. Largier, M. Tran.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h 30 : G. Collier's London Alstars.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : P. Blain.
LUCERNAIRE (544-57-34) 22 h : François Allysse Group.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : C. Baker, N. Stilo, M. Graillier, R. Del Fra.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) 22 h : R. Urtreger/Michelot/Chautemps.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : M. Saury.

Les festivals

XVIII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

MAIRIE DU V[e], 18 h 30 : F. Buffet (Corelli).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

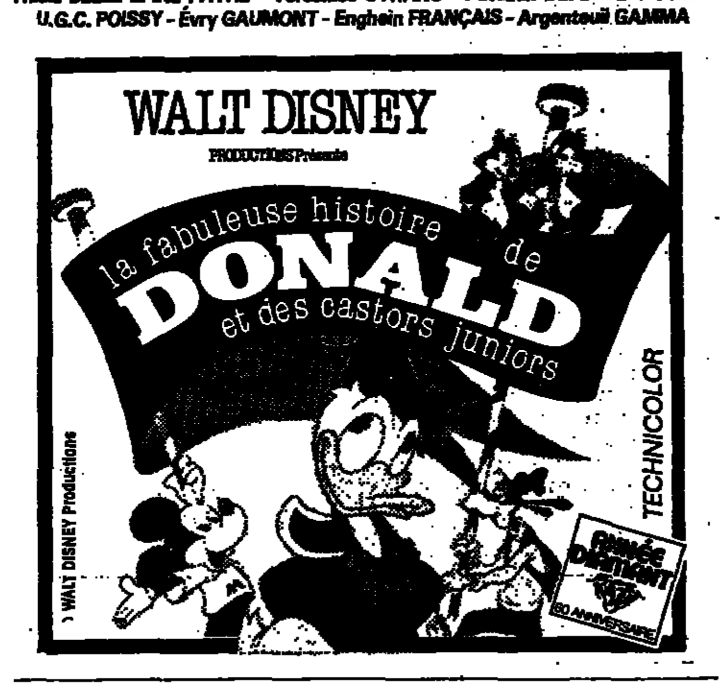
15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Ménilmontant, de D. Kirsanoff ; 19 h, l'Adieu aux armes, de F. Borzage ; 21 h, Série noire choisie par Truffaut : Shadow in the Window, de W. Asher.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27).
ANA (Port., v.o.) : République Cinéma, 11[e] (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp.), 14[e] (321-41-01).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE : (A., v.f.) (**) : Arcades, 2[e] (233-54-58).
CARBONE 14 LE FILM (Fr.) : Le Marais (Hsp.), 4[e] (278-47-86).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 3[e] (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoche, 6[e] (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8[e] (359-29-46).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount, Opéra, 9[e] (742-56-31).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-63-65) ; Quintette, 5[e] (639-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82), (v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82), v.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).
DIVA (Fr.) ; Movies, 1[er] (260-43-99) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
EGON SCHIELLE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).
ENIGMA (Fr.) ; Forum Orient Express, 1[er] (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
E.T. L'EXTRA TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).
FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).
FEMMES (franco-espagnol) (**) : Publicis Champs Élysées, 8[e] (720-76-23).
FLICS DE CHOC (*) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL — VITEZ — LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (Hsp), 14[e] (321-41-01) ; Châtelet Victoria (Hsp), 1[er] (508-94-14).
GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Élysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; V.F. : Capri, 2[e] (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERRA (franco-it., v.o.) (*) : Noctambules, 5[e] (354-42-34).
L'HOMME BLESSÉ (Fr., v.o.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
IRON MASTER, LA GUERRE DU FEU (Franco-It., v.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
JOY (Fr) (**) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Rex, 2[e] (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; U.G.C. Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17[e] (728-54-54) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Normandie, 8[e] (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
LUDWIG VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Olympic Saint Germain, 6[e] (222-87-23) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Épée de Bois, 5[e] (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).
LA MÉMOIRE (Égyp., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois (Esp), 5[e] (337-57-47) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-94) ; Impérial, 2[e] (472-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; (v.f.) Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LE MUR (franco-turc, v.o.) (*) : 14 Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81).
NEWSFRONT (Aust) : Saint-André des Arts (Hsp) 6[e] (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr., v.o.) Marais, 4[e] (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) (v.f.) Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr) : Arcades, 2[e] (233-54-58).
LA PALOMBIÈRE (Fr) Colisée, 8[e] (359-29-46 ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).





SPECTACLES

PAULINE A LA PLAGE (Fr) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) : (*) Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

CUJO (*), film américain de Lewis Teague (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *Images*, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MONTAGNE MAGIQUE, film allemand de Hans W. Geissendörfer (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OU EST PASSÉE MON IDOLE ?, *film américain de Richard Benjamin* (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
PATRICIA (**), film autrichien de Hubert Frank (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SUPERMAN III, film américain de Richard Lester (v.o. et v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
VIVEMENT DIMANCHE !, film français de François Truffaut : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (avec s.t. anglais) ; Saint-Lazare, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ?, film français de Michel Ferrand : *Forum Orient-Express*, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

STELLA (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES (A., v.o., relief) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22)* ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-62).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (353-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, (261-50-32).
LA TRAVIATA (I., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlos, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Racine, 2e partie, 6e (326-19-68) : 14 Juillet-Parnasse, 1re partie, 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : Hsp Denfert, 14e (321-41-01) ; Hsp Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) : (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr) : Olympic, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BABY DOLL (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
BYE BYE BRASIL (A) : Denfert, 14e (321-41-01).
CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (733-69-23).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DAHLIA BLEU (A, v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉLIVRANCE (A, v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; VF-Lumière, 1er (246-49-07) ; Gaumont-Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (397-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
EL MAGNIFICO (It., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; (v.f.) Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : (v.f.) Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).
EXHIBITION (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) : (v.f.) Montparnos, 14e (325-52-37).
L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
FREAKS (A., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Hsp) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-it., v.o.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; La Boîte à Films (Hsp) 17e (622-44-21).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAD MAX II (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (Hsp), 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 6e (325-72-07).
NEW-YORK NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (Bis), 6e (325-47-46).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (345-47-46).
OSSESSIONNE (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).
REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SUPERVIXENS (A.,) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine (Hsp), 6e (325-47-46).
THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES UNS ET *LES AUTRES* (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

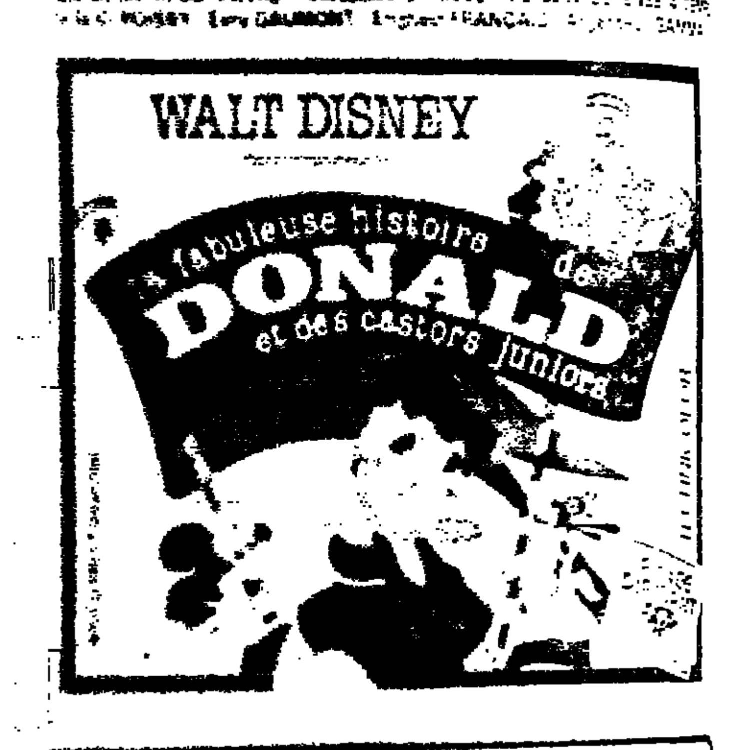
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Explorateurs en folie.
LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 14 h : Lola, une femme allemande ; 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h : Sur les traces du seigneur ; 18 h : la Septième balle ; 20 h : le Sixième à abattre ; 22 h : le Quarante et unième.
VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
POLAR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ça commence à Vera-Cruz ; Olympic, 14e (542-67-42) : Nous sommes tous des voleurs.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), la Femme sur la plage.
CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : République Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h : l'Inde fantôme, 1re partie : *21 h : 2e partie ; dim. la Déesse (v.o)*.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.
SEAN CONNERY (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : en alternance : Cinq jours ce printemps-là ; la Rose et la Flèche ; Zardoz ; le Lion et le Vent.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), Ma vache et moi.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 18 h.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10
FLESH (A., v.o.) (**) : Action-Christine, 6e (325-47-46), 22 h 25.
HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 22 h 15.
JOHNNY GOT HIS GUN (A, v.o) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.
MAD MAX 1 (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.
MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 05.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h 30.
RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.
TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.
VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.







COMMUNICATION

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES RADIOS DE TYPE COMMUNAUTAIRE

Les bases d'une coopération internationale

Montréal. — C'est en adoptant de nombreuses résolutions visant à établir, intensifier et diversifier une coopération internationale entre toutes les radios de type communautaire réparties sur les cinq continents que s'est achevée, le 13 août à Montréal, la première rencontre mondiale de leurs représentants. Tous ont insisté sur la nécessaire solidarité de ces *« expériences uniques de démocratisation de la communication »*, exprimant notamment le souhait de la mise en place d'un organisme permanent, capable d'assurer la liaison entre les stations.

De notre envoyée spéciale

Ce congrès-ci fut comme une poussée de fièvre : intense et éphémère. Studieux en tout cas. *« Si le sérieux d'un colloque se juge au volume de la participation aux séances nocturnes, alors le vôtre mérite amplement ce qualificatif »*, déclara devant un amphithéâtre rempli M. Florian Sauvageau, professeur en communication, en conclusion d'un forum. Les ateliers de travail (de 9 heures à 16 heures) devaient parfois afficher complet, et la participation aux assemblées générales aurait ravi plus d'un professeur. L'utile : les participants ont reçu l'information qu'ils souhaitaient sur les expériences étrangères, les réglementations en vigueur, les contextes politiques, économiques et culturels dans lesquels s'implantent les différentes radios qui refusent la logique purement commerciale. Le plaisir : dans ces rencontres purement informelles entre la radio pirate allemande, plusieurs fois saisie par la police, les radios italiennes en pleine anarchie ou la jeune radio australienne... Aux quatre coins des salles, des micros de toutes tailles enregistraient informations, témoignages et débats, alors que le moindre recoin à l'écart du bruit était vite investi par des animateurs de radio désirant s'interviewer mutuellement. Ce bel enthousiasme ne pouvait laisser l'assemblée sans prolongement. Alors, on a imaginé. De se revoir d'abord : dans le cadre d'une seconde assemblée mondiale, dont un comité a été chargé d'étudier la possibilité ; dans celui, plus informel, d'échanges divers et bilatéraux entre stations. On a imaginé aussi de se servir de cette meilleure connaissance mutuelle pour jeter les bases d'une coopération internationale importante entre toutes les stations de type communautaire, dont certains craignent déjà qu'elle ne reste à l'état de vœu pieux.

Ainsi furent évoqués pêle-mêle :

● La création d'un centre mondial d'échanges entre radios, chargé de collecter informations pratiques et professionnelles émanant des divers pays et d'organiser un échange international de cassettes d'émissions ;

● La mise sur pied d'un réseau international d'informations pour toutes les stations désireuses d'offrir un service d'informations « alternatives » et confrontées à un manque évident de moyens d'investigation ;

● La mise en place d'un réseau international d'échanges d'émissions « de femmes », ainsi que d'un centre d'information consacré aux femmes des radios communautaires ;

● Le lancement d'un réseau informatique susceptible de relier les stations et celui d'un centre éditant à destination des ingénieurs et techniciens de chaque station des informations d'ordre technologique.

Certains pays du tiers-monde ont étudié la création d'un organisme de réflexion et d'échanges entre radios de pays en voie de développement. Plusieurs pays d'Amérique latine ont manifesté le besoin d'une association des radios populaires de lutte ou de résistance, et l'ensemble des participants souhaitaient l'existence d'un bureau international des associations de radios communautaires pour assurer une coordination minimale et se doter d'une charte commune. Quant à la coopération France-Québec, elle fit l'objet d'un atelier spécial, preuve que d'un côté comme de l'autre on était désireux de s'associer. Mais comment trouver en France, où la division règne, une association représentative équivalente à l'Association des radios diffuseurs communautaires du Québec ? Alors, un nom s'est imposé, l'O.F.Q.J. (Office franco-québécois pour la jeunesse), organisateur du voyage de la délégation française et curieusement plébiscité pour étendre ainsi ses activités.

Qu'est-ce au fond qu'une radio communautaire ? demandions-nous à propos de cette réunion (*le Monde* daté 14-15 août). Quel lien de parenté nous réunit à cette assemblée ? s'interrogeait l'ensemble des stations. Au diable critères et définitions, la radio communautaire, c'est d'abord un esprit, et les stations qui n'en sont pas se seront très vite senties exclues de cette assemblée. Les autres, au contraire, auront retrouvé à Montréal un langage, un style, des objectifs propres à renforcer leur identité.

Les radios communautaires, ce sont des radios ouvertes, des radios de communication (comme celle des Inuits du Grand Nord qui l'utilisent à la fois comme téléphone et pour transmettre histoires, légendes et traditions aux jeunes générations). Ce sont aussi des radios expérimentales (comme W.P.F.W. à Washington, qui prône une nouvelle culture, ou comme Ici et maintenant à Paris). Ce sont des remparts pour protéger les cultures menacées (comme celles des Indiens Mayas au Mexique) ; des radios suffisamment appuyées sur leur communauté pour éviter toute aliénation politique ou mercantile. Ce sont des radios généreuses et des radios qui essaient d'être libres. A l'image de ce congrès.

ANNICK COJEAN.

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

La banque Worms lance « Média Investissement »

La banque Worms lance au mois de septembre Média Investissement, un fonds commun de « placement à risque » destiné à intervenir dans le secteur des industries de la communication. Cette formule, créée par la loi Delors du 3 janvier 1983, permet de drainer l'épargne vers des sociétés non cotées en Bourse et de combattre ainsi la sous-représentation des entreprises de communication sur le marché financier français (moins de 3 % de la capitalisation boursière). A terme, Média Investissement devrait permettre aux entreprises d'électronique et d'audiovisuel, de presse et d'édition d'investir sur leurs fonds propres et non plus sur la base exclusive du crédit, ou de l'aide publique.

Lors d'un récent colloque sur les nouveaux médias (*le Monde* du 17 juin), M. Jean-François Marie, représentant la banque Worms, rompait déjà la prudence sceptique de la communauté bancaire : *« Il ne faut pas attendre que l'État ait défini toutes les règles du jeu. Même si nous ne sommes pas des mécènes, nous devons imaginer dès aujourd'hui nos stratégies d'intervention dans ce nouveau secteur. »* Un secteur où la banque Worms a déjà une bonne expérience puisqu'elle possède 10 % du capital de Gaumont, est associée au financement du cinéma (U.F.C.A.), possède des intérêts dans l'édition (Robert Laffont) et était même, jusque dans passé récent, co-propriétaire des studios de Billancourt.

Quelques semaines plus tard, les grandes lignes de Média Investissement sont définies : une structure souple de copropriété de valeurs mobilières, adaptation française du « venture capital » américain qui a financé ces dernières années une grande partie de l'innovation technologique. Ce fonds commun attire l'épargne des investisseurs institutionnels et des gros particuliers vers des placements à risques, certes, mais à risques calculés.

« Comme la loi nous y autorise, explique M. Marie, *pour 40 % de ce portefeuille sera consacré à des sociétés non cotées en bourse mais qui pourraient accéder au marché financier dans un délai de deux à trois ans. Nous investirons ainsi autant dans des petites et moyennes sociétés que dans les grands groupes de communication. Ce qui est conforme à notre volonté de privilégier les entreprise de programmes, secteur où l'on n'a pas atteint encore en France la taille suffisante pour répondre au marché des nouveaux médias. Dans ce domaine, nous aiderons les groupes à se diversifier, à devenir multimédia, mais nous sommes là aussi pour imaginer des rapprochements, faciliter des mariages. »*

Média Investissement n'aura pas qu'une vocation nationale. Pour diviser les risques, 40 % des investissements seront consacrés à des entreprises étrangères, notamment sur les marchés financiers américains et japonais. *« L'industrie de la communication ne peut être qu'internationale,* note M. Marie. *Dans le domaine des programmes, en particulier, où la co-production et l'échange sont devenus des conditions de rentabilité, tout protectionnisme serait condamné. »*

J.-F.L.

BERNARD PIVOT CHRONIQUEUR SUR R.T.L.

Dès la rentrée prochaine, le 5 septembre à 8 h 30, Bernard Pivot tiendra une chronique quotidienne sur les ondes de R.T.L. Le rédacteur en chef du mensuel *Lire* et animateur de l'émission littéraire d'Antenne 2, « Apostrophes », renouvelle ainsi avec un genre qu'il connaît bien. Il y a dix ans, sur Europe 1, il tenait une chronique similaire portant sur l'actualité du jour. Ce libre commentaire d'environ trois minutes traitera de la politique et des faits de société mais aussi du sport, de la gastronomie et de la culture. Tous les jours, du lundi au vendredi, Bernard Pivot interviendra ainsi après la revue de la presse et conclura le journal de 8 heures.

Bernard Pivot n'en continuera pas moins son émission télévisée hebdomadaire : « Apostrophes » fêtera le 23 septembre son 400e numéro, dans un décor totalement rénové et avec pour principal invité Raymond Aron.

[Né le 5 mai 1935 à Lyon, Bernard Pivot est diplômé du Centre de formation des journalistes et conseiller municipal de Quincie-en-Beaujolais (Rhône) depuis 1978. Il débute au *Figaro littéraire* en 1958. Lors de son départ de ce journal en 1974, il est chef du service littéraire. Un an avant, il produit et présente sur la première chaîne l'émission littéraire « Ouvrez les guillemets ». C'est aussi en 1973 qu'il interrompt sa chronique quotidienne sur Europe 1. En 1975, il crée l'émission « Apostrophes » sur Antenne 2 et devient rédacteur en chef du mensuel *Lire*.]

Sur France-Culture

Ecouter le cinéma

C'est un passionné courtois, un historien souriant. Philippe Esnault est de ce type (ancien) d'universitaires qui se suffisent de leur passion personnelle qu'ils aiment communiquer. Depuis 1974, il constitue ce qu'il appelle un fonds d'archives sonores du cinéma français, *« une histoire du cinéma français par ceux qui la font, connus, moins connus »*, cinéastes ou opérateurs. En neuf ans, il a amassé trois cent trente-cinq heures d'archives (soit cent quarante entretiens).

En 1978, Philippe Esnault décide le C.N.R.S.-Audiovisuel à constituer des archives (quarante-cinq documents vidéo archivés). La Mostra de Venise lui a demandé de faire un montage sur René Clair et sur douze personnalités encore vivantes. Depuis avril dernier, il est chargé de poursuivre ce travail en coproduction pour le son avec Radio-France et pour l'image, en vidéo avec le C.N.R.S.-Audiovisuel, en 16 mm avec l'INA.

« Surprises de vue » est une émission extraite de ces archives sonores. Commencée le 15 août (avec Pierre Perrault), la série se poursuit tous les jours (sauf les samedi et dimanche) jusqu'au 26 août. Dix émissions d'une heure avec Georges Franju (le 16), les opérateurs Georges Méjat et Noël Ramette (le 19), Georges Rouquier (les 22 et 23), Norbert Casterat, Marcel Ichac, Haroun Tazieff, Paul-Emile Victor (le 24), René Clément (le 25), Jimmy Berliet et Alain Gheerbrant (le 26).

Les 17 et 18 août, Philippe Esnault a centré ses deux émissions sur le grand documentariste belge Henri Storck : quatre-vingts ans, quatre-vingts films ! A travers les souvenirs de son enfance (douillette, bourgeoise, gaie, mystique, cultivée), ceux de son adolescence (la découverte exaltée, pêle-mêle, des surréalistes, de la révolution russe, de Maïakovski, des Arts déco et du Bauhaus..., dans un Bruges alors en plein rayonnement culturel), c'est toute une époque qui surgit, avec son climat, ses passions (les revendications flamandes appuyées par l'Eglise, les voltairiens appuyés par la bourgeoisie francophone dont il fait partie bien que très lié culturellement aux traditions flamandes), l'euphorie entre les deux guerres.

Derrière la voix d'Henri Storck, la voix d'un vieux qui serait resté jeune, arrivent par bouffées le bruit de la mer, une musique populaire d'accordéon, climat du plat pays, fanfares et bière, et cette bande-son extraite d'un de ses films, qui donne l'impression tout d'un coup d'être au cinéma.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Surprises de vue » : Henri Storck, *France-Culture*, le mercredi 17 et le jeudi 18 août, de 21 heures à 22 heures.

Mardi 16 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Mardivertissement : Formule 1.
Émission de M. et G. Carpentier.
Avec Mireille Mathieu et Patrick Duffy (Bobby Ewing). (Rediffusion.)

21 h 55 Film : la Première Fois.
Film français de Claude Berri (1976) avec A. Cohen, C. Denner, Z. Loric, D. Levy, C. Lubicki, P. Teboul.
A Paris, au début des années 50, un adolescent juif fait l'apprentissage — difficile — de la sexualité et connaît son premier amour. Œuvre autobiographique, comme souvent chez Claude Berri. Les mœurs d'une génération qui n'était pas encore « libérée ». Un certain humour et pas mal de nostalgie.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Elvis
De J. Carpenter. Avec K. Russell, S. Winters, R. West...
La lente ascension du grand chanteur de rock Elvis Presley, de 1945 à 1968, interprété par le comédien Kurt Russel. Version intégrale (140 minutes), émission diffusée en 1979 par la chaîne américaine A.B.C.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : le Guêpier.
Film français de R. Pigaut (1975), avec C. Brasseur, M. Keller, G. Ferzetti, J. Steiner, V. Sanipoli, F. Guiot.
Une chanteuse de boîte de nuit, venue de Lausanne, embarque malgré lui, dans une extravagante aventure, un bohême fauché qui s'était mis au service de truands. Comédie-poursuite à travers la France. Un scénario bien construit, une mise en scène alerte et la fantaisie déchaînée de Marthe Keller, formant, avec Claude Brasseur, un couple farfelu.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Prélude à la nuit.
Festival de Menton : « Deuxième ballade », de Liszt, par J.-Y. Thibaudet, piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : les vertiges de Georges Franju.
22 h, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : la philosophie de l'alchimie.
22 h 30, La criée aux contes autour du monde : Brésil.
23 h 30, New Wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert. Festival estival de Paris (donné en l'église Saint-Merri le 20 juillet 1983) : « Timbres, espace et mouvement », de Dutilleux, Symphonie « La Grande » de Schubert par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster.
22 h 15, Fréquence de nuit : feuilleton « Wilhelm Backhaus » ; 22 h 30, Pétrole en stock.

Mercredi 17 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Histoire de l'aviation.
19 h 05 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Avec Anne Sylvestre, les clowns Colombaioni, Annie Fratellini, Pierre Etaix...
21 h 35 Portrait francophone : Joseph Rouleau.
Réal. P. Symcox.
Le portrait d'un chanteur d'opéra canadien.
22 h 45 Balle de match.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec P. Lavil, D. Leppard, M. Wilson...
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent.
Le parc naturel d'Etosha, dans le Sud-Ouest africain.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Hockey sur glace ; Coupe Stanley.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Pic des trois seigneurs. De G. Guillaume (1re partie). Avec Daniele Loo, P. Raynal, B. Bloch.
Deux jeunes venus de la ville s'installent comme bergers dans l'Ariège. L'arrivée du couple attise les passions. Haine, rivalités, mais aussi complicités et amitiés. Elaboré de très près avec les gens de la région, une « fable » sur les comportements et les mentalités, à cheval entre le western manidréen, la commande sociale et le feuilleton populaire et réaliste.
22 h 15 Concert : Festival de Lisbonne.
Le Scottish Chamber Orchestra, dir. R. Leppard, interprète la symphonie « Londres », de Haydn, et Teresa Berganza chante trois airs de Vivaldi, Haydn et Rossini, des chansons populaires espagnoles, Offenbach...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : Fregoli.
De P. Cavara, L. Drudi-Dembey, R. Lerici.
N° 3. Leopoldo Fregoli, l'esthète aux cent visages, une fois l'Italie conquise à ses dons de comédien, persuade son imprésario de le lancer à Paris. Un ton et un mouvement proches de la commedia dell'arte, pour une histoire assez ordinaire.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Les merveilles de la mer.
L'anémone de mer, les coraux, par F. Rossif.
22 h 30 Film : les Monstres
Film italien de Dino Risi (1963), avec U. Tognazzi, V. Gassman, M. Mercier, L. Buzzanca, M. Merlini. (N. Rediffusion).
Revue satirique, en une vingtaine de sketches, des mœurs, travers, défauts, monstruosités morales de personnages typiques de divers milieux sociaux italiens. L'humour noir, et parfois méchant, de Dino Risi se donne libre cours dans cette suite de caricatures dont certaines frôlent le mauvais goût. Performances de Tognazzi et Gassman, dans tous les rôles principaux.
0 h 20 Prélude à la nuit.
« For clarinette », de M. Constant, par G. Deplus.

FRANCE-CULTURE

12 h 45, Panorama : le Liban.
13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.
15 h, C'était la France : des métiers qui se perdent.
15 h 30, Un saint devenu roi : la croisade.
16 h, Un homme, une ville : Gérard de Nerval dans le Valois (redif.).
17 h 2, Les collectionneurs.
18 h, Entretiens avec... André Chouraqui.
18 h 30, Entretiens avec... André Dhotel.
19 h 20, Les chemins de la connaissance : les transformations du monde rural.
19 h 50, La vallée aux loups.
20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : le plat pays de H. Storck. *(Lire notre article ci-contre.)*
22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, le philosophe et la poésie.
22 h 30, La criée aux contes : Liban.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

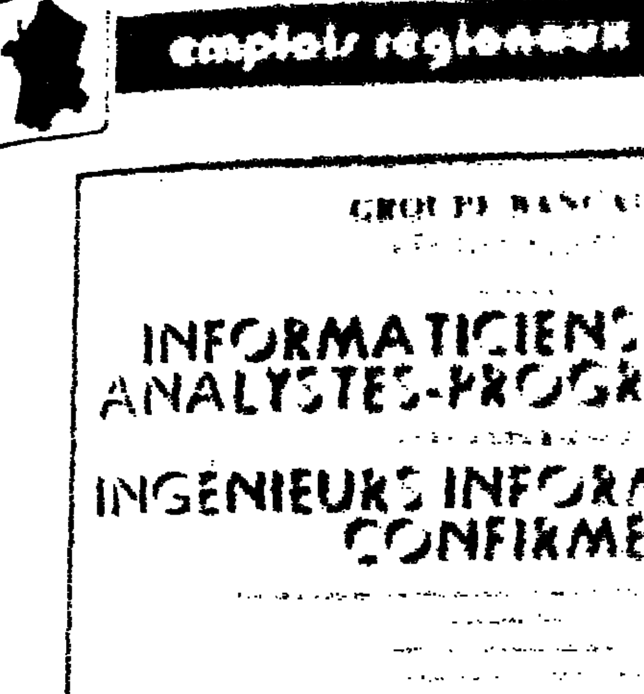
13 h, Opérette : « Les Brigands », d'Offenbach.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Gaillard, De Selma y Salaverde, Telemann. Sol. : *M. Minkowski, basson,* M. Chapuis, clavecin.
14 h 4, Hamac.
14 h 30, Autour de... Clemens Krauss : œuvres de J. Strauss (fils), Beethoven, Wagner...
17 h 5, Repères contemporains : Tristan Murail.
18 h, Jazz.
18 h 30, Plages choisies.
19 h 30, Concert (donné le 11 août 1983 au Festival de Salzbourg) : « Sonates pour violon et piano nos 2 et 3 » de Brahms, « Sonate pour violon et piano » de Franck, avec A.-S. Mutter au violon et A. Weissenberg au piano.
21 h, Cycle acousmatique : « Les quatre éléments », de Reibel.
22 h, Fréquence de nuit : feuilleton « Wilhelm Backhaus » ; œuvres de Beethoven ; vers 22 h 30, Musique de l'Inde du Nord ; 0 h 5, l'Égypte ou la main du divin.

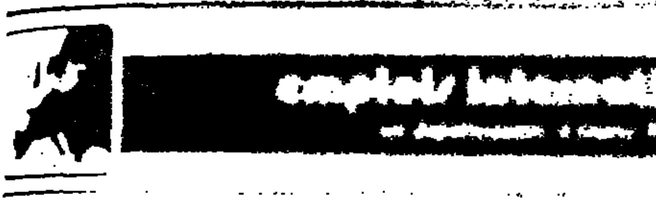
TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 16 AOUT

— *Mgr Jean-Marie Lustiger*, archevêque de Paris, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h 20.

— *« Nuit de la liberté »* : une dizaine de radios locales privées parisiennes organisent une série de débats entre responsables de radio, sur le thème de la liberté d'expression, à partir de 21 heures. En direct sur : Paname, Mouvances, Radio libertaire, R.N.T.C., Made in Italy, Voca, Jet, Fréquence Gaie, Média Soleil, Carbone 14. D'autre part, Radio Paris-Ile-de-France et Radio Bocal diffuseront ultérieurement un enregistrement de cette soirée.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE BANCAIRE
RÉGION ALSACE
recherche
INFORMATICIENS PROJETS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
AVEC EXPÉRIENCE
INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS
Veuillez transmettre candidature, avec c.v. détaillé sous n° 8.673 *le Monde* Pub.,
Service Annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS

SOCIÉTÉ spécialiste de la Vente à Domicile
Région SUD BOURGOGNE 70 millions de C.A.
recherche
CHEF COMPTABLE
La fonction s'orientera progressivement vers la Direction Administrative et Financière de l'Entreprise.
- Le D.E.C.S.
- *Une parfaite connaissance de l'informatique sont* indispensables.

Ecrire avec C.V. à HAVAS n° 3.321,
B.P. 77, 71300 MONTCEAU.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche
PROFESSEUR
Exp. V.I.F. et D.V.V. exigée, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le n° T 041.655 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association NORD recherche
DIRECTEUR-TRICE
FOYER D'HÉBERGEMENT ADULTES
Exp. : Gestion - Animation. Connaissances probl. sociaux et immigrés.
Envoyer lettre motivée + photo à APEC, N° 12.921/06
B.P. 59013 LILLE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRÈS DE VALENCE (26)
recherche
RESPONSABLE D'EXPLOITATION TRANSPORT
Chargé de la coordination, de l'utilisation des véhicules et des chauffeurs, dans un triple souci d'optimiser la rentabilité de l'activité (prix de revient), de satisfaire les besoins et les demandes de la clientèle (amélioration des services) et de maintenir le bon climat et l'esprit d'équipe existants. Le candidat retenu aura une expérience réussie de la Direction d'une exploitation de plus de 5 ans.
Adresser votre C.V. avec lettre, référ., photo, prétentions, disponibilité s/n° 8.657 *le Monde* Pub.,
Service Annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES SEARLE SITUÉ A SOPHIA ANTIPOLIS (ALPES-MARITIMES) recherche pour son département de Toxicologie-Pathologie (60 personnes)

RESPONSABLE ADJOINT DE L'UNITÉ DE TOXICOLOGIE

Il aura la responsabilité d'études de Toxicologie.
Il devra également participer à la planification et au suivi des études, à la mise au point des nouvelles méthodes, à l'organisation du travail, à la rédaction des protocoles et rapports d'études, et à la formation des techniciens.

Ce poste peut convenir à une personne ayant un niveau d'études supérieures (pharmacien), vétérinaire ou équivalent (universitaire), complété par une formation de troisième cycle en Toxicologie et une expérience minimum de 5 ans.

Adresser C.V. détaillé et souhaits à SEARLE (réf. 7.139),
B.P. 23,
06561 VALBONNE CEDEX.
Réponse et discrétion assurées.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ÉTABLISSEMENT TECHNIQUE D'ANGERS
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ECOLE
pour calculs scientifiques (calculs de structure, dynamique du véhicule terrestre).

Au sein d'une petite équipe cet ingénieur participera au développement et à l'exploitation des modèles.
La poste nécessite de bonnes connaissances de base en mécanique, et en calcul numérique.

Adresser lettre, c.v. et prétentions à :
M. le Directeur de l'ETAS,
B.P. 4.107,
49041 ANGERS Cedex.

MONTAUBAN
RESPONSABLE EXPLOITATION
Minimum 3 ans expérience responsabilité exploitation et mise à jour système.
Pratique : IBM 4331 sous DOS/VSE, CICS, DL1, VSAM, ICCF
Env. C.V. et prétentions à TEMPE-LAIT, 82017 MONTAUBAN

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Société française cherche pour postes en **ARABIE SAOUDITE**

Chef de Centre de formation

Il dirigera une équipe de formateurs chargés de la formation technique de 60 élèves techniciens d'opérations et maintenance d'unités de dessalement d'eau de mer.

Il est ingénieur diplômé, a une expérience dans l'enseignement technique d'au moins 2 ans. (Réf. CC)

Techniciens formateurs

pour les spécialités suivantes :
- Opérateurs unités chaudières,
- Maintenance unités chaudières,
- Opérateurs unités traitement d'eau. (Réf. TS)

• • • •

Pour ces postes, vous devez parler arabe et français/ou/anglais.
Les contrats sont prévus pour une durée d'un an renouvelable et bénéficient des avantages liés à l'expatriation.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V.., photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à l'attention de M.F. MENAGE - SOMPIPE - 5 rue Chantecoq - 92808 PUTEAUX CEDEX - FRANCE.

MEDIA PA

---

2 JEUNES RESPONSABLES MARKETING (GUADELOUPE)

NOUS : Premier groupe agro-alimentaire aux Antilles Françaises, nous fabriquons notamment sous franchise pour de grandes marques internationales telles que YOPLAIT, MIKO, GUINESS, KRONEMBOURG, COCA-COLA, etc...

Notre développement nous amène à renforcer notre équipe de Direction.

VOUS :
- Vous avez entre 25 et 35 ans
- Vous possédez au moins 3 années d'expérience réussie dans le marketing opérationnel
- Votre solide formation commerciale (HEC, ESCAE, etc...) + votre capacité à organiser, votre aisance dans les contacts Outre-Mer, votre sens pratique et votre goût pour les responsabilités vous poussent à franchir une étape nouvelle vers la réalisation de vos ambitions
- Vous êtes très rapidement disponible.

NOUS VOUS OFFRONS 2 POSTES DE RESPONSABLES MARKETING (brasserie et boissons gazeuses) directement rattachés aux Directions Générales respectives et devant déboucher à terme sur une Direction Marketing autonome.

Vous serez notamment responsable de la cohérence de vos mix produits - du développement de vos C.A. - de la supervision des forces de vente sur la Guadeloupe et ses dépendances.
Au moins 50 % de votre temps sera passé sur le terrain.
Une expérience (ou mieux encore une origine) antillaises seraient bien sûr un plus très appréciable.

LA REMUNERATION TRES MOTIVANTE
sera à la mesure des performances.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. à M. José H. DESPOINTES
COFRIGO/SAGBA - Z.I. de Jarry 97122 BAIE MAHAULT
GUADELOUPE F.W.I.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

La plus importante banque commerciale du Grand-Duché de Luxembourg (somme de bilan: 28,4 mia de FF, fonds propres: 957 mia de FF), représentation à New York, Singapour et Londres, banque d'affaires à Singapour, 1500 employés;

recherche pour son département Placements et Gestion

un conseiller économique et financier de formation universitaire m/f

Il aura une expérience de quelques années dans le domaine de l'analyse financière; connaissances sérieuses du français, anglais et allemand indispensables.

L'intéressé procédera à des analyses prévisionnelles sur les marchés des changes, les marchés boursiers et définira une stratégie d'investissement; il assumera des responsabilités dans le département.

Prière d'adresser une demande accompagnée d'un curriculum vitae avec copie de vos diplômes *et une photographie récente à*

BIL BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
société anonyme

Département du Personnel et des Relations Humaines
Boîte Postale 2205
L-2953 Luxembourg

SALAIRE DE P.-D.G.

Nous offrons un poste motivant à candidat dynamique, 40 ans environ, ayant déjà occupé des positions de cadre supérieur et capable de traiter aux plus hauts niveaux du commerce et de l'industrie.

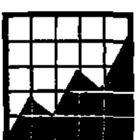
Le poste entraîne de nombreux voyages mais pas de déménagement. Le candidat doit parler le français et l'anglais, langue usuelle de notre société.

Notre société, leader sur le marché, est en pleine expansion et à la recherche de l'efficacité.

Le poste que nous offrons s'adresse à une personne jouissant d'une grande imagination et d'aisance dans les contacts avec des directeurs de haut niveau.

Adresser candidature avec c.v. en anglais, prétentions et lettre précisant vos motivations et l'importance de vos qualités personnelles pour l'établissement de relations avec de grandes sociétés.

Écrire à INSIGHT PUBLICATIONS,
sous la référence LM 150.883, qui transmettra, boulevard de la Cambre 42, boîte 13, 1050 Bruxelles, Belgique.





DIRECTIONS

NOVO INDUSTRIE ENZYMES
recherche
DIRECTEUR TECHNIQUE

Mission :
- Responsable de l'assistance technique en clientèle et du développement des nouveaux produits du Groupe.

Profil :
- Ingénieur I.A.A. - Agro - Biochimiste - Maîtrise ou équivalent ;
- Minimum 32 ans ;
- Solides connaissances des industries agro-alimentaires et de l'enzymologie ;
- Anglais parlé et écrit courant.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
NOVO INDUSTRIE ENZYMES
26, rue Fortuny, 75017 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-TITN

recherche pour son département temps réel

- ***Ingénieur logiciel***
2 ans d'expérience, pratique obligatoire de l'ASSEMBLEUR 6809.
(réf. T/1)

- ***Ingénieur logiciel***
2 à 3 ans d'expérience, connaissance du PASCAL et de l'ASSEMBLEUR 6809, pour un système TEMPS REEL de conduite de processus.
(réf. T/2)

- ***Analystes-programmeurs***
expérimentés avec connaissance langage C et ASSEMBLEUR 6809 pour participer à la réalisation d'un système d'acquisition sécurisé.
(réf. T/3)

- ***Ingénieur débutant***
pour système de contrôle de processus de gestion de convoyeurs.
(réf. T/4)

• • • • •

Envoyer C.V. photo et prétentions en précisant la référence choisie à THOMSON TITN - rue Denis Papin - Z.I. La Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZAPIN

THOMSON-CSF

MEDIA PA

---

délégué de secteur
REGION PARISIENNE

Association loi 1901 pour le Logement en Foyers de Travailleurs Immigrés recherche DELEGUE DE SECTEUR pour région parisienne.

Le délégué de secteur a la responsabilité globale de gestion de 6/8 foyers dirigés par des chefs de centre.

Rigoureux, capable d'un management efficace, maîtrisant la comptabilité, la gestion administrative et technique et la relation humaine.
Age minimum 30 ans, permis de conduire nécessaire (voiture personnelle).

Envoyer lettre *manuscrite* et C.V. à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra (sous réf. 9244).

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE ENTREPRISE

recherche pour des postes à durée limitée

DES TRADUCTEURS TECHNIQUES CADRES

• Les sujets à traduire d'anglais en français, traitent de l'informatique (matériels et logiciels). La traduction se fera à l'écran, à l'aide d'un éditeur. La formation à cet éditeur sera assurée.

• Qualités requises : très bonne rédaction en français; bonnes connaissances de l'anglais lu; formation ingénieur souhaitée.

• Durée des contrats : 6 mois; lieu de travail : Paris La Défense.

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae sous référence TTM 2 à MASH, 110 rue de Richelieu 75002 Paris qui transmettra.

MASH

Stage offert à jeune cadre dynamique pour étude de marché, secteur presse-R.P., 1-3 mois, 531-07-35.

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche pour SERVICE ECONOMIQUE

UN (E) STATISTICIEN (NE)

Débutant ou quelques années d'expérience. Niveau D.U.T. Connaissances en économie et informatique souhaitées.

Adresser candidature et C.V. sous nº 269.941 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

URGENT S.A. - H.L.M. 94 recherche

VENDEUR DE LOGEMENTS

Expérience indispensable, vente logement social, prêts P.A.P. et P.C. Tél. 706-88-00, p. 408.

F.J.T. de jeunes filles, 74 lits recrute un

directeur-adjoint

Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. à M. le Président du Foyer les Bouviers, 31, rue J.-J. Rousseau — 92700 Colombes.

Administratif et Commercial MESSY Location camions 20, av. Stalingrad, 94 Fresnes.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Vous êtes diplômé d'école de commerce ou de gestion et maitrisez parfaitement la langue allemande.

VOTRE FORMATION NOUS INTERESSE.

Vous avez ainsi des bases nécessaires pour vous adapter et devenir rapidement opérationnel.

Il vous reste à apprendre notre métier, notre organisation, nos techniques, bref, à passer de la théorie à la pratique.

CECI EST NOTRE AFFAIRE. TOUT CELA, NOUS VOUS L'APPORTONS.

Vous aurez la responsabilité directe de la gestion fortement informatisée et des relations clients fournisseurs dans le cadre d'un poste d'

agent gestion commerciale

BILINGUE ALLEMAND

BOSCH

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel 32, avenue Michelet - 93404 SAINT OUEN.



LE CREDIT FONCIER DE FRANCE organisera à PARIS le lundi 24 et le mardi 25 octobre 1983

UN CONCOURS

pour le recrutement

d'ATTACHÉS

option juridique

Ce concours, ouvert aux candidats masculins et féminins, de nationalité française ou de celle d'un autre Etat membre de la Communauté économique européenne, âgés de plus de 20 ans et de moins de 32 ans au 1er janvier 1983, est accessible notamment aux :

- titulaires d'une **MAITRISE** ou d'une **LICENCE** en droit,
- **NOTAIRES,**
- **CLERCS DE NOTAIRES** justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit.

Sous réserve que les candidats obtiennent au moins la moyenne de 12 à la fin des deux séries d'épreuves (écrites et orales), le nombre des places offertes au concours est fixé à **12 postes.**

Les candidats admis au concours seront appelés à être affectés, selon les vacances de postes, dans un des Services de la Société à **PARIS** ou en **PROVINCE,** où ils devront exercer des fonctions exigeant des connaissances approfondies dans le domaine juridique.

La liste des inscriptions sera close sans préavis et au plus tard le 23 septembre 1983.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel - Bureau «Information-Concours», 19, rue des Capucines - PARIS 1er - B.P. 65 - 75050 PARIS CEDEX 01 (Téléphone : 244.80.66 - 244.80.67).

---

csee DEPARTEMENTS AUTOMATISME ET ROBOTIQUE

CHEF DE SERVICE MAINTENANCE

GESTION ET ANIMATION EQUIPE APRES-VENTE

En relation étroite avec les services commerciaux et de production, il coordonne et participe à la mise en place, à l'entretien et au dépannage des systèmes de TELEMANIPULATION en clientèle.
Formation automatisme, mécanique, hydraulique et expérience dans fonction indispensable.

(Réf. E 615)

INGENIEUR APPLICATION BUREAU ETUDES

GESTION ET ANIMATION D'UNE PETITE EQUIPE

Il assure un rôle d'assistance technique à la force de vente par l'établissement d'avant-projets d'implantation et des études sur des applications nouvelles.
Formation ingénieur mécanicien, ayant une expérience professionnelle notamment en hydraulique de 1 à 2 ans et une bonne connaissance de l'anglais.

Réf. E 616)

INGENIEURS TECHNICO - COMMERCIAUX

RECHERCHE ET NEGOCIATION DE MARCHES IMPORTANTS

Un des postes, orienté sur le marché national conviendrait à un jeune ingénieur SUP-ELEC, CENTRALE OU MINES, débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, ayant des connaissances en micro informatique et motivé par l'action commerciale.
Le deuxième poste orienté vers l'exportation conviendrait à un ingénieur ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la commercialisation de biens d'équipement industriels à l'étranger.

(Réf. C 617)

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres, 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec CV et prétentions en précisant la référence

---

Le Directeur du Contrôle de Gestion d'un groupe industriel de taille internationale, réalisant plus de 10 milliards de CA dans l'entreprise générale et l'ingénierie recherche :

Jeune contrôleur de gestion

pour lui confier les missions suivantes :
• Suivi des budgets du siège social. • Coordination et suivi des budgets au niveau du groupe. • Participation active à la coordination de l'informatique de gestion et à son évolution.
Ce poste s'adresse, soit à des diplômés d'école d'ingénieurs complétée par une formation de gestion, soit à des diplômés d'une école de gestion.
Débutants ou avec 2 ou 3 ans d'expérience.
L'anglais est indispensable, l'espagnol constituera un atout supplémentaire.
L'activité du groupe au plan international ainsi que sa diversification assure de réelles possibilités d'évolution.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 5782 (à mentionner sur l'envoi), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE LUXE *DE RENOM INTERNATIONAL* PARIS-8ᵉ utilisant I.B.M. 38, modèle 7 (30 terminaux) recherche pour s'intégrer à l'équipe informatique :

1) ANALYSTE

FORMATION SUPÉRIEURE (ENSI-DEUG informatique)

Evolution à moyen terme vers CHEF DE PROJET. Première expérience exigée.

2) PROGRAMMEUR

DUT informatique
Première expérience exigée.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions s/référ. 3.423 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MAGAZINE PHILATÉLIQUE recherche

JOURNALISTE PHILATÉLISTE

pour poste à responsabilité.

BONNE EXPÉRIENCE EXIGÉE

Connaissance de l'anglais indispensable, autres langues souhaitées.

Écrire avec c.v. et photo au nº 6.524 *le Monde Pub.*, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, Paris (9ᵉ)

SOCIETE D'ASSURANCES *en fort développement* recherche pour **PARIS**

ANALYSTES

Formation DUT MIAGE ou équivalent.
Expérience minimum 3 ans sur gros ou moyens systèmes.

PROGRAMMEURS ANALYSTES

Niveau souhaité Bac +2.
Expérience minimum 2 ans.

Pour ces 2 postes il est indispensable de maîtriser les techniques temps réel et bases de données.

La connaissance d'une méthode d'analyse et du système IBM 38 serait très appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 76.238 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

secrétaires secrétaires secrétaires



Recherche pour la Direction Japonaise de son siège du BLANC-MESNIL (93) une :

Secrétaire de direction bilingue

Français-Japonais

Les candidates à ce poste devront avoir une excellente présentation et posséder le permis de conduire.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite + CV + photo) à Michelle VEYSSIERE, Assistante Générale de la Division Copieurs, 93154 Le Blanc-Mesnil Cédex.

média-system

RECHERCHONS

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Sérieuse, expérimentée pour poste stable. Travail varié.

Envoyer c.v. et photo à : Mme CAMPANO - F.T.E.C., 42, r. des Jeûneurs, Paris-2ᵉ.

CB-III PROPOSE 2 POSTES

EN NORVÈGE

UNE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

UNE SECRÉTAIRE DÉBUTANTE

pour classement documents

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS Téléphone : 525-14-14

---

capitaux propositions commerciales

PRETS PERSONNELS 1%

Frais après acceptation EPITRA (1) 261-91-07.

Ag. commerc. prospect. importat. horticult. Moyen-Orient, amendt organiq. ch. cart. complém. irrig. serres, hydroponiq. OFFRES av. doc., engl. à LEMINENCE, 10 Lahargou, 40100 DAX.

occasions

PIANOS DROITS
HUPFELD acajou 1,08 m, 1974, 14.000 F.
RAMEAU « Beaucaire », 1,14 m, 1978, 15.000 F.
PIANOS A QUEUE
ERARD, palissandre, 2,45 m, 1867, 20.000 F.
PLEYEL, noyer, 1,31 m, 1945, 28.000 F.
BECHSTEIN, noir, 2,03 m, 1924, 108.000 F.
BOSENDORFER, 2,25 m, 1974, 130.000 F.
Crédits CREG jusqu'à 5 ans, av. ou ss apport. Neufs : remise d'été 10 % sur comptant jusqu'au 15-9. Espace Pianos Daniel Magne, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. (1) 553-20-90. Mº Trocadéro du mardi au samedi.

Pour la transaction de bijoux anciens : MAX BERNARD MATHIEU JOAILLIER T. (8) 337-36-31.

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 402-09 PARIS.

travail à domicile

Travailleur indépendant frappe à domicile sur I.B.M. Tarif à la page. Tél. : 867-80-21 à partir de 14 heures.

Secrétaire de Direction frappe ts textes et manus. s/I.B.M. 82 C. Travail soigné. Tél. : 061-44-49.

Le Monde

régions

CHANCES ET MALCHANCES POUR LES AUVERGNATS

INDUSTRIES ET MATIÈRE GRISE

Les entreprises demandent l'assistance des grandes écoles

« La valorisation de la matière grise n'est pas simplement une question de standing. C'est un facteur de développement. » M. Francis Fontaine, conseiller auprès de la présidence du conseil régional, affectionne cette formule. L'Auvergne, il est vrai, subit un lourd handicap dans ce domaine. *« Il y a autant d'épiceries dans la région qu'ailleurs, mais dix fois moins de cabinets d'études économiques et sociologiques »*, lit-on dans *l'Auvergne et le IXe Plan* (1).

Selon M. Fontaine, il faut bien entendu achever le désenclavement de la région, mais cette condition n'est plus suffisante. Pour lui, il est non moins essentiel d'accroître la qualification des emplois et la productivité des entreprises. Cette réflexion a trouvé un écho. Dans un rapport du 7 juin 1982, M. Maurice Pourchon, président du conseil régional, écrit : *« On peut se demander si certaines entreprises régionales ne souffrent pas plus de l'isolement intellectuel que de l'enclavement physique si souvent dénoncé. »*

Cette langueur touche surtout le réseau des petites et moyennes entreprises. L'idée des principaux responsables du conseil régional : les aider sous la forme d'un *« apport en compétence à durée déterminée »*. Puisqu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir des cadres supérieurs hautement spécialisés, puisqu'elles n'en ont pas l'utilité à temps plein pour leur gestion, pourquoi ne pas s'assurer la collaboration ponctuelle de spécialistes ?

Le « gouvernement » auvergnat veut organiser la coordination de toutes les initiatives déjà lancées et surtout en susciter d'autres. Des financements ont été dégagés. Il souhaite notamment que l'école supérieure de commerce, le centre universitaire des sciences et techniques, l'école nationale de chimie installée à Clermont-Ferrand participent plus activement au mouvement.

Le premier de ces trois établissements paraît le mieux placé. Des stages y sont organisés pour les élèves de troisième année qui consistent, comme dit son directeur, *« non pas à observer simplement, mais aussi à résoudre des problèmes concrets »*. Les entreprises auvergnates en profitent tant et si bien que l'école ne compte pas assez d'étudiants pour répondre à la demande.

Son action déborde même l'aide à la gestion. Elle a installé un institut de formation au commerce international qui prépare notamment des missions d'étudiants à l'étranger au service d'entreprises de la région.

Le centre des sciences et des techniques de son côté (C.U.S.T.) forme une centaine d'ingénieurs par an. C'est plus que n'en peut absorber l'Auvergne. Pourtant, parce qu'il est de haut niveau, le centre a toujours été soutenu par la région : 450 000 francs lui ont été attribués en 1982.

Cependant, en écoutant M. Jacques Gelas, directeur adjoint de l'école nationale de chimie, le troisième établissement de Clermont-Ferrand, on sent une réticence. *« Il ne faut pas mélanger les genres université et industrie*, souligne-t-il. *Il faut trouver des points de rencontre, ce qui est différent. D'ailleurs, nous en avons. »* Et d'ajouter : *« Nous ne pouvons pas être des prestataires de services et remplir par ailleurs notre mission d'enseignement, ou alors il faudrait donner à l'université des techniciens pour les réaliser. »* Les grandes écoles installées à Clermont-Ferrand se félicitent en tout cas de figurer dans l'élaboration du plan régional. M. Gelas dit : *« Si le conseil régional nous offre des possibilités d'agir, nous agirons »*.

LLIBERT TARRAGO.

(1) 1 volume, 197 pages. Disponible au conseil régional : 45, avenue Julien, 63012 Clermont-Ferrand Cedex.

LA FERMETURE DE LA BASE AÉRIENNE D'AULNAT

« Un sale coup pour Clermont-Ferrand »

La décision de l'armée de l'air de fermer certaines de ses bases (*le Monde* du 8 juillet) d'ici à 1988 suscite l'inquiétude des élus et des milieux économiques des villes touchées par ces cessations d'activité. C'est en particulier le cas de Clermont-Ferrand, visée par le démantèlement de la base aérienne 475 d'Aulnat, qui abrite deux écoles : l'E.F.I.P.N. (École de formation initiale du personnel navigant) et l'E.F.M. (École de formation des moniteurs). La première pourrait déménager à Avord (Cher) et la deuxième à Cognac (Charente).

La décision de M. Charles Hernu a jeté un grand trouble dans l'agglomération clermontoise. Le quotidien régional *la Montagne* le traduit de manière inhabituellement véhémente dans ses éditions locales. Les circonstances qui ont entouré l'annonce de la fermeture de la base aérienne d'Aulnat ont beaucoup surpris. Présent dans le département le 3 juillet pour présider une cérémonie à l'école militaire d'Issoire, le ministre de la défense n'avait pas laissé entrevoir, dans son discours, une décision qu'il allait rendre publique trois jours plus tard. Autant de brutalité a sensiblement avivé le malaise, grossissant du même coup les points d'interrogation quant à l'avenir des activités aéronautiques locales. Au rang des certitudes, le départ de deux mille personnes — les militaires et leurs familles, qui affectera en particulier les petites communes de Lempdes et d'Aulnat. Pour cette dernière, les élus soulignent les répercussions, non chiffrées encore, sur le montant de la taxe professionnelle versée par l'aéroport où les mouvements d'avions militaires interviennent presque pour la moitié dans le total de l'activité.

Les conséquences financières du réaménagement suscitent de grosses craintes parmi les responsables de la chambre de commerce et d'industrie, gestionnaire de l'aéroport, laquelle va perdre la redevance de 300 000 F versée annuellement par la base. M. Arsène Boulay, président du conseil général (P. S.), est très fâché : *« C'est un sale coup pour Clermond-Ferrand et pour le gestionnaire départemental que je suis. Je réagis peut-être égoïstement, mais enfin, nous voilà avec un nouvel ennui sur le dos, après les réductions d'emplois chez Michelin. »* Il craint même qu'une mesure semblable affecte un jour le troisième élément de l'ensemble aéronautique clermontois, l'AIA (Atelier industriel de l'aéronautique), bien que son sort ne soit pas lié à celui de la base, qui a vocation d'école : l'atelier, qui occupe mille cinq cents personnes, assure la maintenance des appareils de l'armée de l'air (Mirage, Alpha-Jet, Transall). Le syndicat C.G.T. vient d'élever aussi la voix en demandant si le transfert des activités de la base est plus rentable que son maintien. Il souligne aussi, comme du côté de l'aviation civile, la qualité de l'assistance technique fournie.

M. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, ministre de l'urbanisme et du logement, et M. Maurice Pourchon, président du conseil régional (P. S.), sont bien obligés d'accepter le redéploiement militaire, l'un par solidarité gouvernementale l'autre parce qu'il a voté la loi. M. Pourchon s'est tout de même déclaré *« surpris »*. Il a rencontré jeudi dernier les membres du cabinet au ministère de la défense. Il en ressort qu'un groupe de travail, composé de toutes les parties concernées doit se réunir au début du mois de septembre.

Il n'est pas question de revenir sur la décision de transfert, mais de chercher notamment, selon le président du conseil régional, à *« développer l'AIA (Atelier industriel de l'aéronautique) en utilisant davantage sa technologie de pointe »*. Comment ? La qustion est, pour l'instant, sans réponse. Elle appartient à cette mission. Pour limiter le déficit d'emplois locaux, les solutions devront dépasser en tout cas la promesse faite de confier à cet établissement l'entretien de la nouvelle génération de Mirage-2000 dont doit être équipée l'armée française.

L. T.

En Haute-Loire, le champion de l'arme blanche

De notre correspondant

Le Puy. — Si l'arme blanche a une capitale, ce n'est pas Tolède, comme on le répète en Espagne, mais Aurec-sur-Loire, un aimable chef-lieu de canton de la Haute-Loire où la maison Hostin Armes blanches a son siège et son usine. La société Hostin est, de très loin, le premier producteur mondial dans trois domaines : les sabres de parade pour officiers ou élèves des grandes écoles militaires ; la reproduction d'armes anciennes pour la décoration des dessus de cheminée — un secteur en expansion ; enfin, les trois armes d'escrime, fleuret, sabre et épée (électriques ou non).

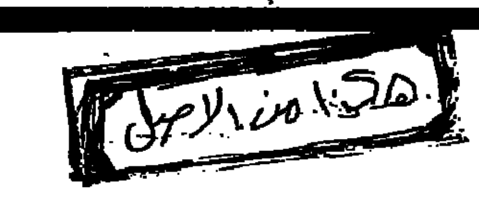
Selon l'I.N.S.E.E., l'usine d'Aurec-sur Loire fabrique 75 % de la production mondiale des armes d'escrime. Aux championnats du monde, qui viennent d'avoir lieu en Autriche, les escrimeurs utilisent tous des lames Hostin, officiellement ou non. Certains champions de l'Est européen échangeraient même du caviar contre des lames Hostin, qu'ils préfèrent à celles que leur fournit leur fédération nationale ! Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la maison Hostin exporte en moyenne les trois quarts de sa production d'armes d'escrime, (il lui est même arrivé d'atteindre 97 %).

Un signe qui ne trompe pas : il y a quelques années, une délégation japonnaise est venue à Aurec-sur-Loire pour, officiellement, conclure un marché, mais en fait pour photographier les machines et tenter de découvrir les secrets de fabrication. Le succès de Hostin est en effet dû à la qualité de ses produits, encouragée par l'Agence nationale pour la valorisation et la recherche (ANVAR). Si, à Tolède, les armes proposées aux touristes sont découpées dans de la tôle, toutes les lames sont en acier forgé à Aurec-sur-Loire. Une qualité assurée depuis le dépôt du brevet, en 1902, par Gaston Hostin, le père de M. Marcel Hostin, l'actuel gérant de la S.A.R.L.

Les méthodes du début du siècle ne sont pas toutes abandonnées, puisque les armes de parade sont encore forgées au martinet. Mais les armes d'escrime, elles, sont fabriquées par des machines à commandes numériques, sous le contrôle de techniciens hautement spécialisés. Ceux-ci constituent d'ailleurs la grande majorité du personnel puisque, sur trente-deux employés, le nombre d'O.S. est infime.

Toutes les machines perfectionnées sont protégées par des brevets, car elles ont été inventées par la maison. Elles ne sont produites qu'à un seul exemplaire. En France, Hostin n'a que deux concurrents, tous deux artisans. Mais le bureau d'étude d'Aurec-sur-Loire ne s'endort pas sur ses lauriers. La maison Hostin ne tient pas à ce que, un beau jour, on trouve sur le marché la réplique exacte de l'épée de d'Artagnan « made in Taïwan »...

JEAN-PIERRE FORON.



Le Monde

économie

ÉTRANGER

94 MILLIARDS DE DOLLARS D'ARDOISE AU SOUK EL MANAKH

Les spéculateurs koweïtiens sauvés par l'État

C'est à peine si, en France, on a eu vent de l'effondrement. Il y a un an, du souk El Manakh, cette bourse parallèle du Koweït, artificiellement soufflée par une spéculation frénétique et la pratique illégale de chèques postdatés. Pourtant ce krach, l'un des pires jamais connu par une place financière depuis 1929, laissait une ardoise brute de 94 milliards de dollars (620 milliards de francs de l'époque !), deux fois les réserves de la France, et n'a cessé depuis lors d'empoisonner la vie économique et politique de l'Etat pétrolier. Dernier rebondissement et non des moindres : la démission, remise il y a quelques jours à l'émir, de M. Abdel Atif Al Hamad, ministre des finances et du plan depuis 1981. Connu et apprécié des milieux financiers internationaux, ce jeune diplômé de Harvard s'était fait le champion d'une politique « dure », afin de donner une « *leçon aux spéculateurs* ». Il n'a, semble-t-il, pas été suivi. Le gouvernement a déposé auprès du Parlement un projet de loi *visant au contraire à limiter au* maximum les dégâts en indemnisant, grâce à une énorme injection de fonds publics, la majeure partie des porteurs. La démission de M. Al Hamad, confirmée de source diplomatique officieuse, n'a pas encore été acceptée par l'émir. Mais le ministre du pétrole du Koweït, cheikh Ali Khalifa Al Saba a été nommé ministre des finances par intérim.

Cette décision traduit l'ampleur de la crise traversée par le Koweït. « *Dans tout autre pays c'eût été l'effondrement. Le Koweït vit* », commente laconiquement un diplomate. Il vit certes, grâce à l'ampleur de ses réserves financières qui lui ont permis jusqu'ici de parer au plus pressé. Mais de plus en plus mal. L'activité économique est presque totalement gelée par la perspective de faillites en cascade – une cinquantaine ont d'ores et déjà été annoncées, sur mille sept cents familles touchées – et la perte de confiance qui s'ensuit. Le gouvernement et les milieux d'affaires sont profondément divisés sur les solutions à mettre en œuvre.

Le remède miracle, il est vrai, n'existe pas. Car tout le monde, à Koweït, a « joué » au souk El Manakh, des chauffeurs, des livreurs, des employés, regroupés en syndicats d'investisseurs, aux plus riches familles, en passant par l'« intelligentsia » et même, murmure-t-on, la famille royale. Et tout le monde a perdu. Car cette partie de Monopoly, jouée à coup de millions de dollars, reposait, en fait, sur du vent. Les actions échangées à cette bourse, montée en 1981, en face de la Bourse officielle en plein cœur de la capitale, par quelques opérateurs ambitieux – sous couvert d'opérations immobilières – émanaient, pour la plupart, de sociétés nouvelles, plus ou moins fictives, créées dans les Etats riverains du Golfe, qui n'avaient pas le droit d'être cotées à la Bourse officielle ou de sociétés koweïtiennes dites « fermées », c'est-à-dire non cotées. Surtout ces actions étaient payées par des chèques postdatés, le plus souvent à un an, qui étaient utilisés comme des traites.

Les « bonus » perçus lors de chaque vente, fonction de la plus-value *escomptée à terme sur les titres*, étaient restés dans un premier temps, toutes proportions gardées, raisonnables : 50 % environ jusqu'à l'automne 81 puis 100 %. La spéculation soutenant la hausse des titres mis en circulation, la plupart des chèques purent, à l'issue de la première année, être honorés. Mais la machine s'emballa. Une véritable frénésie semblait, de l'aveu des témoins, s'être emparée de toute la société koweïtienne. Les transactions du souk El Manakh prirent une ampleur inimaginable ailleurs que dans ces royaumes de l'or noir, trop vite enrichis, où les pratiques moyenâgeuses s'emmêlent au maniement de capitaux surabondants ; où les privilégiés, ayant perdu toute notion de l'argent, ne savent plus que faire de leurs liquidités, faute de débouchés suffisants pour des investissements rentables.

Les primes atteignirent au printemps 200 % à 300 %, puis en juillet 400 % et même dans certains cas extrêmes 800 %. Un titre émis par une société [illegible] à 1 dinar se retrouvait une semaine plus tard coté 6 dinars, ce qui compte tenu d'une prime à terme de 300 % le portait lors de l'achat à plus de 20 dinars – payables à un an. Le capital de ladite société de 50 millions de dinars initialement se trouvait ainsi évalué à près de 1,2 milliard, alors même qu'elle n'avait le plus souvent jamais publié un seul bilan !

L'échafaudage devait tôt ou tard s'effondrer, le krach se produisit en août 1982 lorsqu'un opérateur mal informé des coutumes locales déposa en banque trop tôt un chèque de 32 millions de dinars (735 millions de francs) qui ne put être honoré. Réaction en chaîne. Panique. *Effondrement de cours. Le mirage enfin évanoui laissait voir aux imprudents l'ampleur du désastre.* Pour reprendre l'exemple cité plus haut, le titre acheté 20 dinars n'en valait plus en quelques jours qu'un seul. L'imprudent spéculateur qui avait émis, pour le régler, un chèque postdaté se retrouvait en devoir 19 sans en avoir la plupart du temps le premier sou.

Ceux-là mêmes qui n'avaient pas utilisé de chèques postdatés se retrouvaient coincés ainsi que les banques qui leur avaient avancé les sommes nécessaires – bien que la plupart se soient prudemment gardées d'escompter lesdits chèques. « *Un employé, raconte un directeur d'un établissement, avait emprunté, pour jouer, 300 000 dinars. Après déduction des intérêts, il lui en restait 255 000. Il a dépensé 25 000 dinars en frais divers, achat d'une voiture, vacances, etc., et a investi 220 000 dinars dans des titres, en pensant les revendre un an plus tard avec bénéfice. Avec le krach, il s'est retrouvé propriétaire pour 200 000 dinars de titres qui en valaient 50 000 s'il trouvait acheteur. Avec un salaire mensuel de 2 000 dinars... Ceux-là, on n'en parle pas.* »

Les neuf cavaliers

Très vite, l'attention se portait sur les vrais spéculateurs, les 6 000 porteurs des quelques 28 000 chèques postdatés pour *un total de 27 milliards* de dinars (34 milliards de dollars) recensés par le gouvernement. Une chambre de compensation, rapidement mise en place, permettait d'y voir un peu plus clair et de diviser les « *coupables* » en trois catégories. Au sommet de la pyramide une poignée de très gros porteurs, les neuf principaux surnommés « *les neuf cavaliers* », étaient responsables des deux tiers des chèques émis. Le premier, M. Al Mutawa, ex-employé aux passeports, avait accumulé à lui seul 4 milliards de dinars (14 milliards de dollars, près de 52 milliards de francs !) de dettes. Au milieu, environ 200 chefs de famille – une famille au sens koweïtien peut couvrir jusqu'à 100 personnes – moins engagés, risquaient clairement la faillite (1). A la base, 1 600 «petits» porteurs étaient plus ou moins impliqués. Après compensation, le «trou» réel était ramené de 27 à 7,8 milliards de dinars soit 27 milliards de dollars (179 milliards de francs) qui représentaient quand même une jolie somme.

Le gouvernement, saisi par l'urgence d'éviter un effondrement complet de l'économie, mit en scène immédiatement un plan de soutien en quatre points, après avoir suspendu l'application de la loi sur les faillites : 1) protection de la Bourse officielle par le rachat public de titres, eux aussi touchés par la spéculation ; 2) offre, sous forme de prêts hypothécaires, de garanties aux spéculateurs nantis mais momentanément étranglés ; 3) indemnisation des « *petits* » porteurs – *ceux dont les créances étaient* inférieures à... 45 millions de francs – par la création d'un fonds spécial ; 4) injection de 300 à 400 millions de dinars (1 à 1,4 milliard de dollars) dans les milieux financiers à court de liquidités. Au total, le gouvernement aurait ainsi dépensé près de 4 milliards de dinars pour parer au plus pressé. Les « *petits* » investisseurs indemnisés, les « *neuf cavaliers* » assignés à résidence et sommés de réaliser les sommes investies à l'étranger, reste à régler le cas douloureux des investisseurs « *moyens* ». Pour le ministre des finances, aujourd'hui démissionnaire, suivi par une partie des milieux bancaires, le gouvernement devrait en rester là. « *Il ne faut pas changer la loi des faillites pour quelques joueurs* », expliquait-il dans une interview accordée le 23 *février dernier au Financial Time*. « *Il y a tellement de gens qui n'ont pas joué, qui ont acheté des titres et les ont gardés. C'est un point. L'autre est que ce serait un exemple terrible, car personne n'apprendrait ainsi la leçon. En 1977, nous avons déjà eu une crise à la Bourse du Koweït. Si le gouvernement avait alors appliqué la loi, laissé se produire de nombreuses faillites et envoyé quelques personnes en prison, je suis certain que nous n'aurions pas eu la crise de 1982.* »

Il n'a pas été écouté. Le projet de loi finalement soumis au Parlement et adopté par ce dernier prévoit le remboursement des dettes sur la base de la valeur des titres le jour de leur achat , majorée de 25 %. Les primes ayant atteint dans les derniers mois 200 % à 400 %, la moins-value est importante. Au total, le montant du « *trou* » serait ainsi dégonflé de 7,8 à 4 milliards de dinars (14 milliards de dollars) environ. Les principaux bénéficiaires de l'opération seraient néanmoins les plus gros émetteurs de chèques postdatés et les perdants ceux qui ont d'ores et déjà remboursé tout ou partie de leurs dettes pour le montant total des chèques ou, pire, ceux qui ont payé en liquidité. Mais le nombre de faillites prévisibles serait ainsi ramené de 1 700 à 500 environ et nombre de grandes familles protégées. Quant à donner une « *leçon* » aux spéculateurs... déjà, dit-on à Koweït, la Bourse a connu, dès l'annonce du projet de loi, un regain d'activité suspect. Les courtiers ont dû eux-mêmes rappeler *que l'usage des chèques postdatés* était banni depuis l'an dernier et mettre en garde les imprudents contre les transactions avec d'éventuels prête-noms de personnes en instance de faillite. « *Si vous ne leur donnez pas une leçon... De 1977 à 1982 il y a eu cinq ans, attendez cinq ans et cela recommencera* », déclarait M. Al Hamad en février.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La loi koweïtienne prévoit qu'une personne mise en faillite peut appeler toutes les sommes qui lui sont dues. Si ses débiteurs sont incapables de rembourser leurs dettes, ils sont à leur tour déclarés en faillite.

AFFAIRES

CREUSOT-LOIRE CESSE DE SOUTENIR SA FILIALE AMÉRICAINE PHŒNIX STEEL

La société sidérurgique américaine Phœnix Steel a demandé à bénéficier de la loi sur les faillites après que son actionnaire majoritaire, le groupe français Creusot-Loire, eut annoncé qu'il ne compenserait plus les pertes de sa filiale.

Les avocats de Phœnix Steel ont précisé que Creusot-Loire avait fait connaître le 11 août sa décision, et qu'aucun autre appui permettant à Phœnix Steel de poursuivre ses opérations n'avait pu être trouvé. Selon ces avocats, Creusot-Loire, qui a acquis en 1976 une participation de 56 % dans Phœnix Steel, a versé depuis cette date 65 millions de dollars pour soutenir la société américaine. Or, cette dernière accumule les pertes (140 millions de francs en 1982), et la valeur de ses actifs au 30 juin était égale au montant de ses dettes (17 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 147 millions). Phœnix Steel, qui emploie mille trois cents personnes, produit essentiellement des éléments de pipe-line et des canalisations en acier. Le marasme de l'exploration pétrolière et gazière a aggravé la situation de l'entreprise, dont l'usine de Phœnixville ne tourne plus qu'à 30 % de ses capacités de production.

La loi américaine sur les faillites permet à une société de réorganiser ses activités sous le contrôle d'un juge, en obtenant ainsi la suspension des poursuites de ses créanciers. La procédure adoptée pour Phœnix Steel s'apparente à la suspension provisoire des poursuites prévue par la législation française. Les plus importants créanciers de Phœnix Steel sont des banques. Selon les documents déposés devant le juge, la société doit 10 millions de dollars à la French American Bank, 8 millions au Crédit lyonnais, 5 millions au Crédit industriel et commercial, 5 également à la Banque française du commerce extérieur, 3 millions à Indosuez, et 2 millions à la Banque de l'union européenne et à la Barclay's Bank international.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS D'ÉTAIN

L'Association des pays producteurs d'étain, qui regroupe la Bolivie, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et le Zaïre, qui assurent 90% de la production mondiale, a officiellement vu le jour mardi 16 août. Des responsables des cinq pays fondateurs vont se réunir prochainement en Thaïlande afin de préparer la conférence inaugurale de l'association.

Les producteurs ont déclaré que leur association n'avait pas pour but de se substituer à l'accord international sur l'étain (ITA), constitué sous l'égide des Nations unies et chargé de réguler les cours grâce à un stock d'intervention. Les articles de l'association permettent aux membres de prendre les mesures appropriées, afin d'établir les arrangements financiers et institutionnels pour surmonter les problèmes auxquels l'industrie se trouve confrontée.

Les consommateurs craignent que les producteurs n'invoquent une telle clause pour constituer leur propre stock de régulation ou pour imposer des réductions des exportations quand ils le jugeront utile. – *(Reuter.)*

LES CHEMINS DE FER BRITANNIQUES FONT DES BÉNÉFICES

La société nationale des chemins de fer britannique, British Rail, annonce qu'elle a réalisé, au premier semestre, un bénéfice net, après frais financiers, de 5 millions de livres (envron 60 millions de francs). Pour la même période de l'an passé, l'entreprise avait enregistré une perte de 81 millions de livres (environ 950 millions de francs).

British Rail espère *terminer* l'année avec un résultat d'exploitation bénéficiaire de 70 millions de livres (contre une perte de 173 millions de livres en 1982), ce qui, même après déduction de ses charges financières, lui garantirait l'équilibre. Sa marge d'autofinancement sera suffisante pour payer 90 % de son programme d'investissement de 300 millions de livres *(3 500 millions de francs)*.

Ce redressement spectaculaire ferait de British Rail l'un des rares réseaux ferrés au monde à gagner de l'argent. La société britannique attribue son succès à ses efforts pour améliorer la productivité et pour réduire les coûts. – J. S.

FORTE AUGMENTATION DES BÉNÉFICES DU GROUPE HOECHST NUMÉRO UN MONDIAL DE LA CHIMIE

Le groupe allemand Hoechst, numéro un mondial de l'industrie chimique, annonce pour le premier semestre une augmentation de 44 % de ses bénéfices consolidés avant impôts, dont le montant atteint 804 millions de DM (contre 558 millions pour la période comparable de l'exercice écoulé). En s'appuyant sur la moyenne des années précédentes, on peut donc tabler sur une hausse d'environ 25 % des profits nets du groupe.

L'heure de la reprise aurait-elle sonné pour la grande industrie chimique durement frappée en 1982 par la *récession* ? *Il convient d'interpréter* ces chiffres avec prudence. A l'issue du premier trimestre, le président du groupe, le docteur Rolf Sammet, *avait qualifié la* reprise de « plante fragile » et n'en voulait pour preuve que les très médiocres résultats du groupe en R.F.A. et en Europe continentale.

De fait Hoechst n'a eu confirmation du redressement qu'au cours du deuxième trimestre, comme en attestent les résultats de la maison mère, dont 53 % des ventes sont réalisées à l'étranger, en accroissement de 24,4 % à 454 millions de DM pour le semestre, mais encore en légère baisse à l'issue du premier trimestre (– 3,4 %). Qui plus est, la hausse du dollar n'est certainement pas étrangère au phénomène. La firme de Francfort n'a pas encore fourni d'indications à ce sujet, mais ses gains de change doivent être importants. Pour la période sous revue, en effet, son chiffre d'affaires mondial ne s'est accru que de 1,2 % à 18,4 milliards de DM (+ 0,4 % pour la société mère).

Il va donc falloir attendre de plus amples informations et surtout les résultats des autres grands, Bayer, B.A.S.F., par exemple, pour avoir une idée plus précise de l'ampleur réelle de la reprise.

● **Le Japon accorde à la Chine un crédit de 281,6 millions de dollars.** – Ce prêt, signé le 15 août, *doit servir à la réalisation* d'un projet de construction d'un port et de voies ferrées et à l'amélioration de la balance des paiements chinoise, apprend-on de source officielle à Tokyo. Remboursable sur trente ans, après un délai de grâce de dix ans, il portera un intérêt annuel de 3 %. Le Japon et la Chine doivent, d'autre part, signer un traité visant à supprimer la double imposition lors d'une réunion ministérielle sino-japonaise qui se tiendra du 4 au 6 septembre, et examiner un projet d'accord visant à protéger les investissements japonais en Chine. – *(A.F.P.)*

A LA SUITE DE LA LEVÉE DE L'OPPOSITION BRITANNIQUE

L'Argentine va se voir attribuer un prêt bancaire international de 1,5 milliard de dollars

Le gouvernement de Londres a levé, le 15 août, son opposition à la participation des banques britanniques au nouveau prêt bancaire international de 1,5 milliard de dollars qui doit aider l'Argentine à surmonter ses graves difficultés financières, apprend-on de source officielle. Ce changement d'attitude a été motivé, indique-t-on, par le fait que le Fonds monétaire international (F.M.I.) s'est estimé satisfait des mesures *prises par Buenos-Aires pour* assainir son économie, ainsi que de sa promesse de s'abstenir de toute discrimination à l'encontre des firmes britanniques installées sur son territoire.

En renonçant au boycottage, le gouvernement britannique a aussi tenu compte de la décision des autorités argentines de lever les dernières restrictions financières auxquelles étaient soumises, depuis la guerre des Malouines, les entreprises britanniques opérant sur leur territoire.

Les quatre banques britanniques concernées, la Lloyds, la Midland, la Barclays et la National Westminster, doivent ensemble fournir environ 150 millions de dollars, soit 10% du montant global du prêt. Elles avaient accepté en principe depuis longtemps, à l'instigation du F.M.I., de participer à ce prêt, dont la signature, prévue pour le 12 août, avait été retardée du fait de Londres.

En autorisant lundi le versement à l'Argentine d'une tranche de 300 millions de dollars du crédit *stand-by* accordé en décembre dernier, le F.M.I. a donné le feu vert au prêt bancaire international, qui devait être signé mardi 16 août, estime-t-on dans les milieux financiers de New-York. Le comité exécutif du Fonds monétaire international a notamment estimé « *satisfaisant* » le système de change mis en place en Argentine. En outre, le Fonds a indiqué que l'Argentine pourra tirer en septembre la prochaine tranche du crédit *stand-by*, dans la mesure où elle réglera tous les arriérés de paiements liés à sa dette extérieure. – *(A.F.P.)*

L'endettement des pays latino-américains

LES ÉTATS-UNIS PARTICIPERONT A LA CONFÉRENCE DE CARACAS

Washington *(A.F.P.)*. – Les Etats-Unis ont décidé, le 15 août, de participer à la réunion des pays débiteurs d'Amérique latine organisée sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), du 5 au 9 septembre à Caracas, a-t-on appris à Washington de source diplomatique. Cette décision devrait être annoncée officiellement jeudi 18 ou vendredi 19 août, et la délégation américaine, a-t-on indiqué de même source, sera certainement dirigée par *le sous-secrétaire au Trésor*, M. Beryl Sprinkel, et comprendra douze membres, dont l'ambassadeur des Etats-Unis à l'O.E.A., M. William Middendorf.

Les Etats-Unis, rappelle-t-on, s'étaient opposés initialement à la convocation de cette « conférence spécialisée extraordinaire », qui doit examiner globalement la situation financière de l'Amérique latine, où se trouve concentrée la moitié de la dette extérieure du tiers-monde (1).

En mai dernier, dans le cadre de la commission économique de l'O.E.A., Washington avait indiqué sa préférence pour une réunion d'experts plutôt qu'une conférence gouvernementale.

Dans les milieux diplomatiques américains, on estime que cette participation du sous-secrétaire au Trésor est destinée à apaiser les craintes, que ces mêmes milieux jugent infondées, concernant la création d'un « cartel des débiteurs ».

(1) Par la suite, les États-Unis avaient décidé d'y assister en tant que pays observateur (*le Monde* des 11 et 12 août).

● **Baisse du dollar à Tokyo.** – Le dollar s'échangeait à 245,10 yens à l'ouverture, lundi 15 août, à Tokyo, contre 247,35 yens, vendredi 12 août, en clôture.

LE BRÉSIL NE DÉCIDERA PAS UNILATÉRALEMENT UN MORATOIRE

Brasilia *(A.F.P.)*. – Le Brésil ne décidera pas unilatéralement un moratoire pour sa dette extérieure, qui se monte à plus de 80 milliards de dollars, a-t-on annoncé officiellement à Brasilia, lundi 15 août. Les ministres brésiliens du plan et des finances, MM. Antonio Delfim Neto et Ernane Galveas, ont rejeté l'idée d'un moratoire unilatéral, recommandé par divers milieux politiques et plusieurs entreprises brésiliennes.

L'article publié lundi par le journal *O Estado de Sao Paulo* sous le titre « La dette polonaise envers le Brésil : une fraude » est « *dénué de tout fondement* » et a été écrit avec « *la nette intention de compromettre les autorités du pays* », a affirmé d'autre part le ministère brésilien du plan, qui précise que depuis 1977 le commerce entre les deux pays a été financé par des lignes de crédits sous forme de promesses de paiement émises par Varsovie et librement négociables sur le marché financier international. Ces promesses de paiement constituent, selon le ministère, une reconnaissance de dette garantie par le gouvernement polonais.

O Estado de Sao Paulo affirme que les autorités brésiliennes ont fourni près de 2 milliards de dollars de crédits à la Pologne « *sans garantie juridique, en se contentant simplement de promesses* ». Le ministère du plan ajoute qu'à partir du 10 octobre 1981, lorsque la Pologne n'a plus été en mesure d'honorer ses engagements financiers, Brasilia a décidé de fixer un « plafond » de 1,6 milliard de dollars de découvert. « *A partir de cette date, les deux gouvernements ont maintenu des discussions pour trouver un moyen de paiement de la dette polonaise venue à échéance* », précise le ministère.

MONNAIES ET CHANGES

Baisse du dollar

Amorcée lundi à New-York, en particulier, la baisse du dollar s'est encore accélérée mardi matin 16 août sur les grandes places financières internationales, dans des marchés généralement assez calmes. Elle a été particulièrement forte (– 1,6 %) à Paris, fermé le 15 août où le cours du billet vert est redescendu de 8,2070 F vendredi à 8,0750 F, mais très sensible aussi (– 1,1 %) à Francfort (2,6825 DM contre 2,7114 DM lundi), à Zurich (– 0,9 %) avec un cours de 2,1525 francs suisses pour un dollar contre 2,1720 francs suisses) et Tokyo (244,60 yens contre 246,15 yens).

Selon les cambistes, le faible gonflement de la masse monétaire américaine annoncé à la fin de la semaine écoulée (400 millions de dollars au lieu des 2,1 milliards de dollars généralement escomptés) a continué d'exercer une influence favorable. Mais ils attribuent aussi ce nouveau reflux à la détente enregistré sur le front monétaire avec la baisse des taux des Bons du Trésors aux Etats-Unis (9,43 % à trois mois contre 9,57 %) et de l'eurodollar à six mois (10 5/8 % contre 11 %).

L'or s'est redressé pour atteindre 420 dollars l'once dans la City contre 416 dollars lundi après-midi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	8,0750	8,0780	+ 150	+ 200	+ 280	+ 350	+ 600	+ 820
$ can.	6,5422	6,5462	+ 150	+ 215	+ 305	+ 385	+ 774	+ 915
Yen (100)	3,2966	3,2992	+ 150	+ 190	+ 300	+ 345	+ 925	+ 1000
DM	3,0108	3,0131	+ 180	+ 205	+ 340	+ 375	+ 965	+ 1035
Florin	2,6874	2,6891	+ 145	+ 175	+ 285	+ 315	+ 823	+ 885
F.B. (100)	15,0205	15,0302	+ 430	+ 600	+ 800	+ 1010	+ 1950	+ 2309
F.S.	3,7480	3,7515	+ 250	+ 283	+ 490	+ 530	+ 1450	+ 1540
L (1 000)	5,0722	5,0757	– 255	– 200	– 485	– 400	– 1555	– 1405
£	12,1125	12,1227	+ 269	+ 300	+ 530	+ 600	+ 1300	+ 1560

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8	10 1/2	10 7/8
DM	4 7/8	5 1/4	5 1/16	5 7/16	5 5/16	5 11/16	5 7/8	6 1/4
Florin	4 13/16	5 3/16	5 11/16	6 1/16	5 13/16	6 3/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	8	9	8 1/2	9	8 1/2	9	9 1/2	10
F.S.	1 7/8	2 1/2	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16	4 9/16	4 15/16
L (1 000)	16 1/4	16 3/4	17 1/4	17 3/4	17 1/4	18	18 1/4	18 3/4
£	8 3/4	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4	10 1/8	10 1/2
F. franç.	12 5/8	12 7/8	13 1/2	13 7/8	14 3/8	14 3/4	16 1/2	16 7/8

COMMERCE INTERNATIONAL

Les exportations de composants électroniques japonais ont augmenté de 54 % au cours du premier semestre

De notre correspondant

Tokyo. – En dépit des temps difficiles, sinon des barrières protectionnistes, les « puces » japonaises font des bonds vers les marchés étrangers, et cette avant-garde de l'électronique nippone que sont les composants ne se porte pas trop mal. On ne l'ignorait pas, mais quelques chiffres récents permettent de se convaincre encore mieux de ce dynamisme à toute épreuve. Il laisse augurer d'un bel avenir pour les Japonais, *a fortiori* si la reprise internationale qui s'amorce, et dont ils sont les premiers bénéficiaires, se confirme et s'amplifie.

Au cours des six premiers mois de l'année, les exportations globales de circuits intégrés japonais ont progressé de 54 % par rapport au premier semestre, atteignant plus de 760 millions de dollars. Les importations n'ont augmenté que de 8 %... La valeur des échanges de circuits intégrés avec les Etats-Unis est particulièrement remarquable : les exportations japonaises augmentent de 66,5 %, les importations de 17 %.

Les prévisions de ventes globales des dix principaux fabricants japonais de semi-conducteurs sont de l'ordre de 6 milliards de dollars pour 1983, soit une progression de 20 % par rapport à 1982.

Les investissements de production doivent être augmentés en conséquence : plus de 1,4 milliard de dollars d'ici à mars 1984. On a vu l'avance et la capacité de production qu'ont acquis les fabricants nippons face à leurs concurrents américains dans le domaine des mémoires RAM avec la 256 K (*le Monde* du 19 juillet).

Une autre indication de la belle santé et de la richesse de l'électronique japonaise – et, par la même occasion, une illustration des mutations en cours dans la hiérarchie – est fournie par le classement 1982 des entreprises nippones cotées en Bourse, sur la base de leurs profits avant taxation. Les industries de base, grandes gagnantes d'hier mais aujourd'hui en perte de vitesse, croisent dans leur descente celles de l'électronique qui se hissent vers les sommets, propulsées par la révolution informatique.

Le classement, établi par la banque de données Nikkei Economic Electronic Databank System (NEEDS), fait apparaître dix entreprises spécialisées dans les produits de l'électronique parmi les trente compagnies ayant enregistré les plus gros profits ! Le tableau montre, par exemple, Fujitsu et Nec, passant des vingt et unième et trente-quatrième position aux treizième et dix-huitième, et se rapprochant des Matsuhita, Hitachi, Toshira et Sony, qui sont dans les dix premiers.

Ce classement fait aussi apparaître de vertigineuses chutes. Celle de Nippon Steel, le colosse de l'acier, qui passe de la huitième à la cent trente et unième place, est la plus brutale et la plus préoccupante. Cela dit, la *performance* de *l'électronique* est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans un contexte général caractérisé l'an dernier par une stagnation ou une baisse des ventes, sinon des profits, dans nombre d'autres industries.

R.-P. PARINGAUX.

AGRICULTURE

L'« agrobusiness » américain au creux de la vague

(Suite de la première page.)

Ce programme aura, dit-on, un double effet : un allégement des stocks et une remontée des cours. Mais il en provoque un troisième, redoutable : déjà durement affectées par la baisse de rentabilité des fermes, les industries d'équipement (qui avec les industries d'aval emploient vingt millions de personnes) voient encore réduites pour 1985, avec le gel des terres, leurs débouchés.

Présenté jusqu'alors comme une contribution courageuse à une stabilisation des marchés mondiaux – les États-Unis donnent une leçon à l'Europe, à laquelle ils s'opposent sur ces marchés, – le programme PIK apparaît surtout comme une machine à relancer l'industrie agricole américaine : par des subventions directes, par une hausse des cours, la rentabilité des fermes devrait s'améliorer et profiter alors à l'énorme complexe des industries d'équipement.

Invité par la Fondation franco-américaine à découvrir l'agriculture des Etats-Unis, le conseil d'administration du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) a été particulièrement frappé par cet aspect de la politique agricole de M. Reagan. Ce pari de la reprise ne sera toutefois bénéfique à l'agrobusiness que si les taux d'intérêt continuent de décroître et ne font plus obstacle aux investissements. Mais les moyens du pari sont diversement appréciés par les agriculteurs eux-mêmes.

Une responsabilité pour l'avenir

Les cannes de golf dans le coffre et le luxe de la voiture elle-même sont trompeurs. La ferme de Rich Templeton à Evansville (Wisconsin) n'est pas celle d'un « gros » :180 hectares, 67 vaches, une étable ancienne, avec le classique toit en forme de chapeau de gendarme recouvrant un bâtiment de bois peint de cette couleur non moins classique rouge ocre, entourée des inévitables silos hauts et ronds comme des pains de sucre.

Rich a choisi le programme PIK pour la moitié de ses cultures de maïs, soit 36 hectares, ce qui, dit en passant, équivaut à la surface d'une ferme de France. « *Je suis remboursé à 80 % de la valeur de la production,* dit-il. *C'est tout bénéfice puisque, sur ces 36 hectares, je n'ai aucun frais de culture.* » Il a plus de terres qu'il n'en faut pour nourrir son troupeau laitier. Aussi habituellement vend-il ses récoltes excédentaires. Avec la baisse des prix du maïs et la hausse des coûts de production, l'affaire était moins rentable que 80 % de la valeur nette du prix de vente du grain, sans frais de production. Avec Rich Templeton, on comprend le succès du programme PIK.

John Tarkington, c'est un autre gabarit: 1 000 hectares dans la grande plaine de l'Arkansas, près de Stuttgart, du soja, du maïs, du riz, du blé, une entreprise de drainage, de ventes de semences. Il est à la fois agriculteur et fournisseur de l'agriculture. Bon sang ne saurait mentir : ses deux fils, neuf ans et treize ans, chacun sur un tracteur attelé à une niveleuse qu'on trouverait gros dans une ferme de France, améliorent la rectitude d'un champ laissé en friche : programme PIK.

John Tarkington a choisi de ne pas semer de blé sur 144 hectares et de ne piquer de riz que sur 108 hectares. Mais il n'est pas content de cette solution : « *C'est un moyen de réduire les excédents, mais c'est très mauvais pour les activités associées, les engrais, les machines. J'ai pris ce programme, mais je préférerais vendre mes produit plutôt que de toucher de l'argent à ne rien faire. En fait, le sujet est très grave, car c'est aussi un moyen de retourner la société contre les agriculteurs.* »

Depuis trente ans sur les mêmes 400 hectares, à Altheimer et toujours dans la grande et riche plaine de l'Arkansas, M. Stone produit du coton. Ventru, comme nombre de fermiers américains ayant atteint la cinquantaine, avec des cheveux gris et une grosse moustache, M. Stone s'est arrangé une vie modèle : du coton, toujours du coton, qu'il regarde pousser plusieurs mois par an, en jouant au golf, et qu'il travaille aussi jusqu'à seize heures ou dix-sept heures par jour, en période de récolte.

La surproduction de coton a été réelle, selon lui, jusqu'à il y a trois ans, mais avec les programmes de mise en jachère des terres qui précédèrent le système PIK, la situation s'est améliorée. Aussi, l'avantage du PIK est-il moins évident pour le coton puisque M. Stone ne recevra que la moitié d'une récolte sur 10 % de ses terres, alors qu'il a mis en jachère le tiers environ de son exploitation. « *J'aurais pu faire plus d'argent en plantant tout,* explique-t-il. *Mais les producteurs ont une responsabilité pour l'avenir. A court terme, je perds, mais à long terme, je contribue à la remontée des cours.* » La famille de ses propriétaires, qu'il rémunère par un loyer correspondant à 25 % de sa récolte, lui a fait confiance, quitte à toucher elle aussi moins d'argent pour cette année.

La hausse des cours et le dégonflement des stocks ne sont d'ailleurs pas les seuls succès prévisibles du programme PIK : les terres reposées sont aussi chez les agriculteurs de pointe travaillées pour produire plus encore dès leur remise en culture.

JACQUES GRALL.

Prochain article :

BAS REVENUS ET DOLLAR FORT

CONJONCTURE

M. GATTAZ A L'ÉLYSÉE

Le président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) devait être reçu le 16 août, à 16 heures, par le président de la République. A l'Elysée comme au siège de l'organisation patronale, on souligne que cette rencontre ne revêt aucun caractère exceptionnel et qu'elle s'inscrit dans le cadre des entretiens réguliers entre M. Mitterrand et le patron des patrons.

Qu'il s'agisse du financement de la couverture sociale, des conséquences de la hausse du dollar ou de la préparation du budget 1984, les sujets de conversation ne manquent pas. Sur tous ces points, le président de la République souhaite connaître la position du patronat avant de rendre – notamment en ce qui concerne le budget – des arbitrages définitifs.

M. Gattaz, pour sa part, devrait à nouveau évoquer le sujet qui lui tient le plus à cœur : celui de la diminution des charges des entreprises.

Des mesures allant dans ce sens seront-elles annoncées lors de la présentation du budget ? Au *ministère* de l'économie et des finances, on se refuse à tout commentaire. A défaut d'informations, les rumeurs vont bon train. On parle ainsi d'une possible réforme de l'impôt sur les grandes fortunes appliqué à l'outil de travail, certains n'hésitant pas à évoquer une exonération définitive. Autre projet prêté au gouvernement : celui d'introduire la formule du « carry-back » ou retour en arrière, qui permet aux entreprises de déduire des bénéfices imposables les pertes d'un ou plusieurs exercices antérieurs, comme cela se pratique dans bon nombre de pays industrialisés.

A l'occasion de cette rencontre, M. Gattaz pourrait faire connaître sa réponse à la proposition qui lui a été faite par le ministre de l'industrie et de la recherche de créer une commission mixte chargée d'étudier une réforme du système d'aides aux entreprises. Tout laisse supposer que, sous certaines conditions, cette réponse sera positive.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

La hausse s'accélère

Wall Street a confirmé lundi ses meilleures dispositions. Réamorcé la semaine précédente, le mouvement de reprise s'est accéléré, et même amplifié, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 10,67 points à 1 193,49, après avoir même refranchi un moment la barre des 1 200.

Le bilan de la journée témoigne du regain d'intérêt de la clientèle. Sur 1 934 valeurs traitées, 1 102 ont monté; 461 seulement ont baissé et 371 n'ont pas varié.

L'optimisme et la confiance reviendraient-ils sur le marché ?

Pour tout dire, les investisseurs ont été fortement encouragés à reprendre position après la publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire. Quand la plupart des experts tablaient sur un nouvel et important gonflement chiffré entre 1 milliard et 3 milliards de dollars (2,1 milliards était l'augmentation sur laquelle beaucoup tablaient), ladite masse monétaire ne s'est accrue que de 400 millions de dollars. Du coup, la menace d'une nouvelle tension sur les taux d'intérêt s'est un peu estompée. Cependant, l'on se gardait bien de crier victoire autour du « Big Board ». Et tout en faisant remarquer que le loyer de l'argent donnait l'impression d'avoir atteint un sommet, les analystes ne faisaient encore aucun pronostic sur une désescalade possible, son ampleur et sa rapidité.

Pour le plus grand nombre, l'heure en est encore à la prudence.

L'activité a porté sur 83,20 millions de titres seulement contre 71,60 millions vendredi, preuve que les opérateurs restent vigilants.

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 16 août
Alcoa	40 1/2	41 3/8
A.T.T.	65 1/8	64 5/8
Boeing	40 1/2	40 3/4
Chase Manhattan Bank	49 1/8	49 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/8	48 1/2
Eastman Kodak	67	66 1/4
Exxon	36 7/8	37 5/8
Ford	56	57
General Electric	48 7/8	49 3/4
General Foods	44 1/8	44 3/4
General Motors	67 3/4	69 1/8
Goodyear	29 1/4	29
I.B.M.	117 7/8	120 3/8
I.T.T.	43	43 3/4
Mobil Oil	30 1/2	31
Pfizer	37 7/8	38 1/4
Schlumberger	61	61 1/2
Texaco	36 6/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	33 1/4	31 7/8
Union Carbide	62	62 7/8
U.S. Steel	25 3/4	26
Westinghouse	44 3/4	45 1/2
Xerox Corp.	46 1/2	45 5/8

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● **Le premier modèle Chrysler turbo** est sorti le 15 août. Ce modèle, une Dodge Daytona, et le modèle voisin, la Chrysler Laser, sont les premières automobiles à traction avant et à turbocompression jamais construites aux Etats-Unis. Chrysler prévoit de construire cent mille unités de ces voitures en 1984.

Energie

● **Le Koweït et l'Arabie Saoudite baissent le prix de leur gaz liquéfié.** – Les pays arabes du Golfe membres du Conseil du coopération du Golfe (G.C.C.), ont décidé de diminuer et d'unifier les prix de leur gaz liquéfié, indique-t-on à Koweït. Après l'Arabie Saoudite, qui, le 3 août, avait ramené son prix de 280 à 270 dollars par tonne, le Koweït a annoncé lundi 15 août une baisse de 283 à 270 dollars rétroactive à compter du 1er août.

● **Le gisement pétrolier le plus septentrional de la mer du Nord,** nommé Magnus, a commencé à produire, annonce la compagnie B.P., qui l'a découvert. Ce gisement, situé à 186 mètres sous le niveau de la mer, à 200 km au nord-est des îles Shetland, devrait produire, à pleine capacité, 120 000 barils de pétrole par jour (6 millions de tonnes par an) et 9 000 barils de gaz liquéfié. Sa mise en route devrait compenser la baisse prévue du débit du principal gisement actuellement en exploitation, nommé Forties.

Etranger

MEXIQUE

● **La Banque mondiale** a accordé, le 15 août, au Mexique un crédit de 175 millions de dollars, afin de lui permettre de renflouer les petites et moyennes industries durement touchées par la crise économique la plus grave traversée par le pays depuis 1930. – *(A.F.P.)*

● **Le déficit du secteur public mexicain** a été de 395 milliards de pesos – soit 2,65 milliards de dollars environ – au cours des six premiers mois de 1983. Selon le ministère de la planification et du budget du Mexique, ce montant est inférieur de 5 % à celui enregistré en moyenne ces cinq dernières années. Pendant le premier semestre, l'endettement extérieur net du secteur public a augmenté de 820 millions de dollars, ce qui représente 16,4 % du total de la dette extérieure prévue pour 1983. – *(A.F.P.)*

SAINT-DOMINGUE

● **Institution d'un contrôle des changes.** – Le conseil monétaire dominicain a annoncé, le 13 août, sa décision d'instituer un contrôle des changes, afin de freiner la hausse du dollar sur le marché libre. Les maisons de change traditionnelles, qui se développaient dans un vide juridique total depuis plus de quinze ans, se trouvent ainsi contraintes à adopter le statut de « banques de change » et sont soumises à la « loi générale des banques ». Simultanément, le conseil monétaire a autorisé la Banque centale à agir comme *régulateur du marché des devises et à* intervenir pour maintenir la surcote du dollar sur le marché libre (par rapport au cours officiel) dans des limites « raisonnables ». Le dollar vaut actuellement 1,60 peso sur le marché, alors que la parité officielle est de 1 peso pour 1 dollar.

SUÈDE

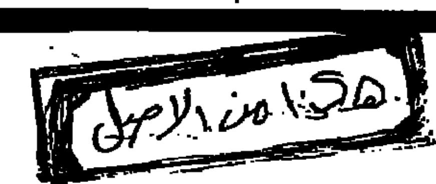
● **Le nombre des chômeurs a légèrement diminué** en juillet en Suède : 154 000 demandeurs d'emplois (soit 3,4 % de la population active) contre 158 000 en juin. La situation s'est toutefois détériorée par rapport à juillet 1982, et, selon l'office de la main-d'œuvre, il faudrait s'attendre à une aggravation du chômage en août. – *(A.F.P.)*

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Des hauts fonctionnaires des dix pays de la Communauté européenne se réunissent à compter de ce mardi 16 août à Bruxelles pour lancer la négociation sur la réforme de la politique agricole commune.

A la fin de juillet, la Commission européenne avait présenté un certain nombre de propositions *visant* notamment à réduire les excédents laitiers et à supprimer en deux ans les montants compensatoires (*le Monde* du 29 juillet et du 2 août). Ces propositions avaient été vivement critiquées par certaines organisations professionnelles françaises et allemandes.

La réunion devrait durer au moins deux jours. Elle sera suivie d'une nouvelle rencontre le 23 août, au niveau politique cette fois. Le conseil des ministres des affaires étrangères et des finances devrait se saisir du dossier le 30 août.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 août 1983 a été tiré à 388 238 exemplaires

Aux Etats-Unis

L'influence croissante de M. William Clark en politique étrangère irrite M. Shultz

New-York. — Des rumeurs font état d'une certaine morosité de M. George Shultz à l'égard de la Maison Blanche, et les bruits d'une démission prochaine du secrétaire d'Etat circulent de nouveau, malgré les démentis de l'intéressé. Un an après son arrivée à la tête de la *diplomatie américaine*, le successeur de M. Alexander Haig se trouve, à son tour, dans une situation peu confortable, en raison *notamment du pouvoir* croissant de M. William Clark, conseiller du président pour les affaires de sécurité.

De notre correspondante

M. Shultz a sans doute perdu des mois précieux l'été dernier, à ramener à de justes proportions l'affaire du gazoduc et à convaincre discrètement les alliés européens que les positions de M. Reagan pouvaient, avec le temps, être amendées. Des mois pendant lesquels il aurait sans doute pu mettre à profit le désarroi provisoire des dirigeants israéliens devant les protestations internationales suscitées par leur action au Liban et en obtenir quelques concessions.

Tandis que le secrétaire d'Etat tentait ensuite vainement de relancer le plan Reagan de paix au Proche-Orient, dont l'enlisement était aussi évident que celui des négociations Est-Ouest sur le désarmement, l'activisme diplomatique renaissait à la Maison Blanche avec deux chefs de file : M. William Clark, le conseiller du président pour *les affaires de sécurité*, et Mme Jeane Kirkpatrick, l'ambassadeur auprès des Nations unies.

Le voyage de cette dernière en Amérique latine, en janvier, a marqué un tournant : dix-huit mois après la disgrâce de M. Haig, le Salvador et le Nicaragua revenaient de *nouveau à la « une » de l'actualité et* des discours d'un président apparemment convaincu qu'il avait trouvé là le champ idéal d'une politique « musclée ».

En quelques mois M. William Clark, qui n'était pas étranger à la chute de M. Haig, est devenu le véritable chef de la diplomatie centre-américaine : c'est lui qui a fait remplacer M. Thomas Enders, diplomate de carrière et adjoint direct de M. Shultz pour les affaires interaméricaines, par un autre diplomate , M. Motley, qui, lui, n'a pas d'expérience dans la région. C'est M. Clark qui a obtenu la nomination comme envoyé spécial du président en Amérique centrale, M. Richard Stone, un ancien sénateur républicain de Floride sans autre expérience que celle des affaires. C'est lui encore qui a fait désigner M. Kissinger comme chef de la commission bipartite d'enquête. Et c'est aussi lui qui a suggéré au président l'idée des grandes manœuvres interarmes en Amérique centrale. Une « idée », dit-on, qui a suscité l'irritation de *M. Shultz qui n'avait pas été* consulté. C'est encore M. Clark qui a encouragé le président à mettre fin à la mission de M. Philip Habib au Proche-Orient et à le remplacer par M. McFarlane, qui était son adjoint au Conseil de sécurité.

M. Shultz, pondéré et discret, plus habitué aux rapports feutrés qu'entretiennent banquiers et hommes d'affaires qu'à ces manières de hussard, paraît quelque peu dépassé par les événements. Malgré le prestige dont il jouit dans les milieux politiques et financiers de Washington et les bonnes relations qu'il entretient avec le Congrès, il se heurte à un adversaire doté d'un pouvoir exorbitant : plus que tout autre, M. William Clark est, en effet, par ses origines comme par ses idées, « l'homme du président ».

Un « instinct politique »

M. Clark est né il y a cinquante et un an dans un ranch de Californie où il a passé toute sa jeunesse. *Comme le président, il n'a pas fait* d'études très poussées, comme lui, il a un « instinct politique » fait de certitudes concernant les vertus traditionnelles et la grandeur de l'Amérique. Les bottes, le chapeau et la ceinture de cow-boy qu'il arbore avec son costume de ville ont cessé de faire rire les politiciens professionnels de la capitale fédérale lorsqu'ils se sont aperçus qu'ils correspondaient exactement à l'idée que le conseiller pour les affaires de sécurité se fait de son personnage public, un personnage que le président, apparemment, aime et apprécie.

M. Clark a fait de simples études primaires et secondaires dans des écoles rurales, il passe quelques temps à l'université Stanford, s'y sent mal à l'aise, envisage de devenir prêtre, reste un an à l'école de droit de l'université Loyola de Los Angeles, sert deux ans en Allemagne dans les services de renseignement et en revient avec une jeune femme réfugiée tchécoslovaque. Puis il travaille comme agent d'assurances le jour, et reprend ses cours de droit le soir à Loyola.

Pressé d'assurer la subsistance de sa famille, il abandonne ses études, mais réussit l'examen du barreau de Californie, auquel, à sa seconde tentative, il est reçu. Il perce comme avocat d'affaires dans sa ville natale d'Oxnard, au nord de Los Angeles. Si bien qu'il est bientôt capable d'acheter un ranch de 400 hectares près de San-Luis-Obispo.

Né dans une famille démocrate, il est, comme M. Reagan, et au même moment, séduit par le parti républicain en raison de la campagne présidentielle « idéologique » de M. Barry Goldwater, en 1964. Deux ans *plus tard, il soutient la* campagne de M. Reagan, candidat au poste de gouverneur de Californie, et, après sa victoire, devient son bras droit à Sacramento. Malgré les protestations des juristes californiens qui le trouvent très peu qualifié, le gouverneur nomme « Bill » Clark, *juge adjoint à la cour d'appel de Los* Angeles, puis juge adjoint à la Cour suprême de Californie, à San-Francisco.

C'est à « Bill » Clark, dont certains disent qu'il le considère comme un « frère », que le président Reagan fait appel pour devenir secrétaire d'Etat adjoint. Malgré un examen catastrophique de questions-réponses, devant la commission des affaires étrangères, sa nomination est confirmée par le Sénat.

Depuis, un concert de louanges a accompagné ses « progrès ». Il est vrai que l'homme du président travaille dur et a appris rapidement à connaître un certain nombre de dossiers. Mais la simplicité de ses convictions n'a pas été ébranlée pour autant. L'un de ses axiomes favoris est que les Etats-Unis ne sauraient être trop « fermes » avec l'Union soviétique. M. Clark a conservé de ses années de service auprès du gouverneur de Californie l'habitude de donner à M. Reagan, qui n'aime *guère la « paperasse »*, des « résumés » succincts des dossiers en cours. Beaucoup trop succincts, estiment certains responsables qui *jugent que M. Clark contribue à* « désinformer » le président sur les sujets délicats et complexes.

NICOLE BERNHEIM.

Hitler et le bouc...

Adolf Hitler aurait été mordu au pénis par un bouc à l'âge de huit ans, à la suite d'un pari stupide. Pour l'avoir affirmé à plusieurs reprises, le soldat autrichien Eugen Wasner, un ancien compagnon de jeu d'Hitler, a été exécuté en novembre 1943, affirme celui qui fut son avocat, Me Dietrich Guestrow.

Celui-ci rapporte dans son livre — paru en 1981 et dont le journal dominical *Welt am Sonntag* vient de publier un extrait — cette étrange histoire tragi-comique qui se serait passée en 1897 dans une petite localité autrichienne où le futur maître du Troisième Reich fréquentait la même école que le modeste soldat.

En 1943, sommé par ses camarades de chambrée d'intervenir personnellement auprès d'Hitler pour lui exposer la situation critique sur le front est, Wasner se serait écrié : « *Ah, l'Adolf ! il est fou depuis qu'il est tout petit, puisqu'un bouc lui a mordu le z...* » A ses camarades, qui n'en croyaient pas leurs oreilles, Wasner aurait ajouté : « *Oui, j'y étais. Il avait fait le pari qu'il pisserait dans le museau d'un bouc.* »

Deux jours plus tard, raconte l'ancien avocat, Wasner était arrêté et incarcéré à la prison militaire de Berlin-Spandau. Au cours du procès, commencé après trois mois de détention préventive, il était accusé d'avoir gravement « *calomnié le Führer et d'avoir porté atteinte au moral des troupes* ». Il était exécuté quelques jours plus tard.

Au Pakistan

Nouvelles manifestations de l'opposition

Islamabad *(A.F.P.)*. — Des leaders de deux des huit partis du Mouvement pour la restauration de la dé*mocratie (M.R.D.) ont été arrêtés* lundi 15 août à Karachi (sud du Pakistan), au deuxième jour d'importantes manifestations dans tout le pays contre le régime du général Zia Ul Haq. La seconde journée de « la campagne de désobéissance civile » lancée par le M.R.D. (interdit) a vu, comme la veille, des dizaines de milliers de personnes manifester.

M. Ghulam Mustapha Jatoi, dirigeant pour la province du Sind (Sud) du Parti du peuple pakistanais (P.P.P., interdit, de l'ex-premier ministre Ali Bhutto), interpellé lundi, était l'un de ses principaux chefs encore libres après l'arrestation, dimanche, notamment du secrétaire général du P.P.P., M. Farook Leghari. L'autre responsable arrêté est M. Mairaj Mohammad Khan, président du Front national de libération (N.L.F., illégal).

La procédure de justice prévue par la loi martiale s'appliquera aux personnes arrêtées ; elles risquent, au minimum, un an de prison. Après le succès du rassemblement de Karachi, dimanche, l'agitation s'est répandue lundi dans la plupart des villes de la province du Sind (sud du pays), entraînant une très dure répression policière et de nombreuses arrestations. A Sukkur, notamment, les partisans du M.R.D. ont incendié *quatre camions-citernes appartenant* au ministère de la défense. A Ghotki, plus au nord, les jeunes militants du M.R.D. ont enlevé le chef *de gare et démonté* la voie ferrée.

A Lahore (nord-est du pays), Quetta (ouest) et Peshawar (nord-*ouest), les trois autres capitales* provinciales, une douzaine de responsables des partis laïcs formant le M.R.D. se sont fait volontairement *arrêter comme le faisaient* les militants indépendantistes de l'empire britannique des Indes. La direction du M.R.D. a fait savoir que les arrestations volontaires se poursuivraient jusqu'à la levée de la loi martiale en vigueur depuis six ans.

Cette campagne de désobéissance civile constitue la première sérieuse tentative de désorganisation du pays depuis l'accession de l'armée au pouvoir en juillet 1977. Pour son deuxième jour, elle a pris une ampleur plus grande que celle que pouvait laisser prévoir l'état de division dans lequel se trouvent les partis hostiles au général Zia, relèvent les observateurs. Personne ne se hasarde toutefois à émettre un pronostic sur son avenir.

En Angola

De violents affrontements opposent les guérilleros de l'UNITA aux troupes de Luanda dans la province de Mexico

Alors que Luanda annonçait, dimanche 14 août, avoir tué mille cent guérilleros de l'UNITA et repoussé une attaque de ceux-ci contre la ville de Cangamba (province de Mexico), les guérilleros de l'UNITA ont annoncé, lundi, la prise de la ville, située dans l'ouest du pays, après un siège de onze jours au cours duquel ils auraient tué plus de sept cents ennemis et fait cent soixante-cinq prisonniers.

Dans un communiqué publié à Lisbonne, l'UNITA précise que cent vingt soldats cubains figurent parmi les sept cent neuf morts. Elle chiffre ses propres pertes à soixante-trois morts et deux cents blessés.

Dans sa version de la bataille, l'UNITA indique que trois de ses brigades ont attaqué et isolé la ville en résistant à trois attaques au napalm et au phosphore effectuées par des avions Mig et Antonov et des hélicoptères.

Cinq Mig et quatre hélicoptères ont été abattus, ajoute le communiqué, qui précise que les derniers membres d'une brigade cubaine dans la ville ont été évacués par hélicoptère. D'autre part, le général Viljoen, chef des forces armées sud-africaines, a catégoriquement démenti, lundi, des accusations de Luanda selon lesquelles des bombardiers sud-africains auraient détruit dimanche la ville angolaise de Cangamba (*le Monde* du 16 août). Qualifiant d' *« absurdités »* les informations de l'ANGOP, le général Viljoen a affirmé que les Impala ont un rayon d'action insuffisant pour frapper Cangamba, située à environ 400 kilomètres au nord de la frontière namibienne.

Il a encore indiqué que les *« vols de reconnaissance actuels »* d'avions Camberra *étaient liés au renforcement* de troupes cubaines et angolaises dans le sud de l'Angola, et notamment au déploiement récent de *rampes de missiles Sam-8. — (Reuter, A.F.P.)*

En Ethiopie

DIX RESSORTISSANTS SUISSES ENLEVÉS PAR LE FRONT DE LIBÉRATION DU TIGRÉ

Dix ressortissants suisses, membres de l'organisation humanitaire Terre des hommes, ont été capturés, le 3 août, dans la province éthiopienne du Wollo, au nord d'Addis-Abeba, par des *maquisards du* Front populaire de libération du Tigré, a annoncé, lundi 15 août, le ministère helvétique des affaires étrangères. *Six d'entre eux travaillaient dans* un village d'orphelins géré par l'organisation, ou sur un projet de lutte contre la sécheresse lié à ce village. Les autres *étaient des amis et* parents de passage.

Un porte-parole de Terre des hommes a indiqué que le Front avait demandé qu'un représentant de l'organisation humanitaire vienne sur place prendre en charge les dix ressortissants suisses. Il a ajouté que ce *représentant* se rendrait dès mardi à Addis-Abeba.

Déjà en avril 1983, douze volontaires d'organisations caritatives avaient été enlevé par le *F.P.L.T.* (*le Monde* du 27 avril), puis relâchés au début du mois de juin. — *(Reuter, A.P.)*

A Madagascar

L'ASSIGNATION A RÉSIDENCE DE M. MONJA JAONA A ÉTÉ LEVÉE

Tananarive *(A.F.P.)* — Huit mois, jour pour jour, après son assignation à résidence dans une localité du centre sud de Madagascar, M. Monja Jaona, président du parti Monima (opposition) et ancien doyen du Conseil suprême de la révolution (la deuxième instance du régime), a été libéré lundi 15 août.

M. Monja Jaona avait été assigné à résidence, le 15 décembre 1982, pour avoir publiquement contesté le résultat du scrutin présidentiel, en novembre dernier, et lancé un appel *à la grève générale. Le président Di*dier Ratsiraka avait remporté 80,17 % des suffrages exprimés, et M. Monja Jaona 19,83 %, selon les chiffres officiels.

Le vieux leader nationaliste, originaire du sud du pays, a rejoint son domicile à Tananarive, où l'atten*daient sa famille et de* nombreux militants du Monima. Son état de santé est satisfaisant, a-t-on précisé dans son entourage. M. Monja Jaona a confirmé à son entourage sa décision de se présenter aux élections législatives, dimanche 28 août, dans la capitale.

UN COLLABORATEUR DU « MONDE » ET SON ÉPOUSE SE TUENT DANS UN ACCIDENT D'AVION

Un avion de tourisme s'est écrasé lundi 15 août dans l'après-midi dans une rue d'un lotissement situé à proximité de l'aérodrome de Reventin-Vaugris (Isère). L'appareil, un Rallye MS-892, qui avait quitté Saint-Quentin (Aisne) le matin pour se rendre au Luc (Var), devait faire une escale de ravitaillement à Reventin-Vaugris. Selon la gendarmerie, l'avion après un premier passage au-dessus de l'aérodrome n'a pu être redressé, en raison d'un fort vent, et s'est écrasé après avoir arraché les toitures de deux maisons et heurté une ligne électrique.

Le pilote, M. Louis Lepetit, quarante-cinq ans, ingénieur attaché à la direction des imprimeries du *Monde*, et son épouse Jeannine, cinquante ans, tous deux membres de l'aéroclub de Saint-Quentin, ont été tués dans l'accident.

[Né le 4 décembre 1938 à Boulogne-sur-Seine, Louis Lepetit était ingénieur diplômé de l'Ecole Breguet. Après avoir commencé sa carrière comme ingénieur technico-commercial chez Siemens, il était entré à la Cerci, filiale de Jeumont-Schneider spécialisée notamment dans l'informatique de photocomposition, puis devenu adjoint au chef des services techniques de l'imprimerie du *Journal officiel*.

En 1979, *le Monde* faisait appel à Louis Lepetit pour participer à l'achèvement des études et à la mise en route du système de photocomposition Cerci dans son imprimerie. Bien que d'un naturel réservé, Louis Lepetit avait, en quelques années, acquis, par sa grande compétence et sa disponibilité, l'estime et la sympathie des collaborateurs de l'entreprise.

Le Monde présente à sa famille ses très sincères condoléances.]

NOUVELLES BRÈVES

• *M. François Abadie, maire* (M.R.G.) de Lourdes, a déclaré, lundi 15 août, à R.M.C., qu'il était favorable à la proposition de M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-Rad.) du Calvados, de réunir la famille radicale. Il estime que cette *« troisième famille fait lourdement défaut actuellement au gouvernement de la France »*. Il précise cependant : *« Je n'ai pas dit qu'il fallait exclure le parti communiste, c'est une différence fondamentale. »* M. Abadie *« pense que la réforme électorale, qui doit instituer le scrutin proportionnel pour les élections législatives de 1986, facilitera cette réunification* [qu'il] *appelle de tous* [ses] *vœux »*.

• *M. Frank Romain, maire sortant de Port-au-Prince*, nommé par « le président à vie » Jean-Claude Duvalier, a remporté la victoire aux élections municipales du dimanche 14 août. Il obtiendrait plus de 90 % des voix. Son adversaire, M. Justel, avait été un proche collaborateur de « Papa Doc », père de l'actuel président. — *(Reuter.)*

• *Henri Leconte, qui s'est fracturé le pied droit*, a dû interrompre son match contre l'Américain Sammy Giammalva, lundi 15 août, au deuxième tour du tournoi professionnel de tennis de Cincinnati (Ohio). Le Français menait 6-4, 2-0. Pour sa part, Loïc Courteau a été éliminé par le Suédois Hans Simonsson, 6-4, 6-1.

• **Un conflit oppose un groupe de quarante-trois salariés turcs, soutenus par la C.G.T., à treize travailleurs français.** — Chez Servisport (tapis de sport), à Teting-sur-Nied (Moselle), une grève est intervenue début juillet. Contrairement aux travailleurs turcs, les salariés français veulent reprendre le travail bien que la direction ait refusé de payer les jours de grève.



Prix de détail en juillet : entre + 0,8 % et + 0,9 %

« Désobéissance civile » au Pakistan

L'engageme[…] s'intensifie

Autant